

Il y a de quoi s'étrangler devant le tour que prend la guerre entre l'anglais et la deuxième langue nationale comme première langue étrangère en Suisse. En se prononçant sans majorité qualifiée pour une approche éclatée de cette question par les cantons, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a perdu un bon paquet de plumes de sa crédibilité. Les gagnants du jour, ce sont bien sûr les tenants de l'anglais. Autour de Zurich – qui porte la responsabilité d'avoir allumé l'incendie en s'engageant sans délai sur la voie de l'anglais précoce, au mépris des recommandations précédentes de la CDIP –, leur bloc va se renforcer et foncer. Saint-Gall vient justement de s'y rallier.

OPINION

En plein «petchi»

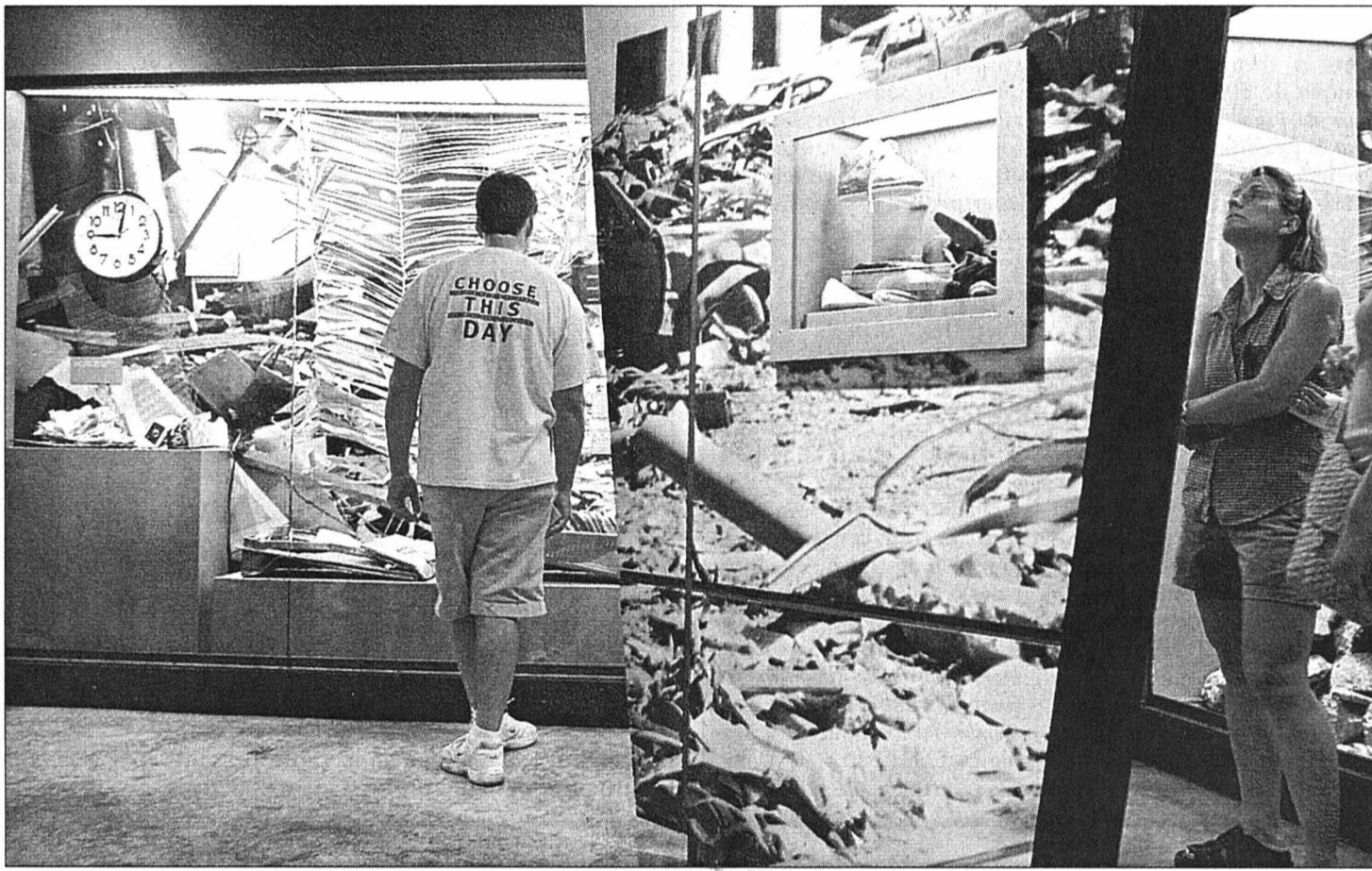
Les perdants, ce sont d'abord les cantons bilingues. L'approche éclatée les mettra dans une position fort embarrassante. A l'époque de la mobilité, les petits Bernois qui déménageront en Argovie ou à Zurich feront de nouveau plus ample connaissance avec les programmes scolaires différents et leurs désagréments. Mais les perdants sont aussi les Romands et la Suisse elle-même. Difficile de croire que le choix de l'anglais prioritaire n'implique aucun mépris pour les Confédérés de langue française. Or, si le Conseil de l'Europe recommande d'apprendre d'abord la langue de son voisin, pour la Suisse, c'est une question de cohésion. D'ailleurs, est-on dupe? Si l'anglais et le français doivent de toute façon être également maîtrisés à la fin de la scolarité, pourquoi les grandes entreprises poussent-elles si fort à la roue de la langue de Microsoft? Envisageraient-elles d'engager des élèves de sixième année?

Ce «petchi» rend désormais, c'est l'analyse de Martine Brunschwig Graf, une intervention de la Confédération indispensable. Pour la conseillère d'Etat libérale genevoise, quand le fédéralisme constructif se grippe, le droit fédéral vaut mieux que l'arbitraire zurichois. Il a déjà fallu y recourir pour harmoniser la rentrée scolaire. Aujourd'hui, c'est de l'initiative du socialiste neuchâtelois Didier Berberat (priorité à la langue nationale inscrite dans la Constitution) que viendra peut-être le salut. Mais la bataille sera terrible.

Stéphane Sieber

Timothy McVeigh est mort

Exécution ■ L'auteur de l'attentat le plus meurtrier jamais commis sur le sol des Etats-Unis est mort sans rien regretter, sans faire d'ultime déclaration



Timothy McVeigh est mort à 7h14 (14h14 en Europe). L'auteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City, qui avait fait 168 morts en avril 1995, a été exécuté par injection hier, au pénitencier de Terre Haute, en Indiana, pour la première exécution fédérale aux Etats-Unis depuis 1963. A Washington, le président George W. Bush a déclaré que McVeigh, 33 ans, avait «rencontré le destin qu'il s'était choisi il y a six ans». McVeigh avait fait distribuer un poème du Britannique William Ernest Henley, qui s'achève par ces mots: «Je suis le maître de mon destin, je suis le capitaine de mon âme».

■ page 25

Des visiteurs graves, presque recueillis, au Mémorial national d'Oklahoma City, construit à la mémoire des victimes de l'attentat perpétré en 1995.

PHOTO KEYSTONE

VTT L'histoire de la MegaBike



L'épreuve chaux-de-fonnière va vivre sa dixième édition le 30 juin et le 1er juillet. L'occasion de se pencher sur le passé de cette compétition – remportée par Barbara Blatter (photo) en 2000 – riche en anecdotes.

PHOTO A-GALLEY

■ page 17

Opérations trop chères? La Chaux-de-Fonds ■ Malgré l'avis de Berne, l'Etat ratifie une convention assureurs-clinique



Les opérations de la cataracte et du glaucome pratiquées à la clinique de la Tour, à La Chaux-de-Fonds, coûtent trop cher, tonne le surveillant des prix, à Berne, qui voit d'un mauvais œil la ratification par le canton de la convention passée entre la clinique et la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie.

PHOTO GALLEY

■ page 6

WATCH VALLEY Les montres, un atout



Président de Tourisme neuchâtelois, Pierre Dubois défend avec réalisme le concept Watch Valley. L'ancien conseiller d'Etat admet que les visites d'entreprises ne seront qu'une cerise sur le gâteau pour attirer les touristes.

PHOTO GALLEY

■ page 3

SANTÉ

Le personnel lèvera le pied

Le personnel du secteur de la santé du canton de Neuchâtel lèvera le pied ce jeudi. A l'appel du syndicat SSP, la pause du matin sera prolongée pour sensibiliser les politiques et la population aux dures conditions de travail qui sont les siennes.

■ page 2

MAGAZINE

Vendu comme une fleur

La première édition du «Flora Helvetica» francophone est partie comme des petits pains. Une seconde édition est récemment sortie de presse. Ce qui réjouit le Neuchâtelois Ernest Gfeller, qui a adapté l'ouvrage. (photo Lauber).

■ page 16

JURA

Plan directeur à l'examen

Dans le canton du Jura, les trois chefs-lieux de district doivent jouer chacun le rôle d'un pôle de développement économique afin de promouvoir un réel équilibre interrégional, gage de cohésion cantonale.

■ page 12

ABUS SEXUEL

Enseignant mis à pied

Un enseignant de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds a commis un abus sexuel à l'encontre d'une mineure. Il a été mis à pied avec effet immédiat juste avant le week-end de Pentecôte. Ce cas douloureux secoue l'institution.

■ page 5

Une journée de mobilisation

Santé ■ Les employés des établissements hospitaliers du canton seront sur la brèche ce jeudi. Ils entendent sensibiliser les politiques et la population à leurs dures conditions de travail

Par
Sandra Spagnol

«**N**ous vivons dans la terreur de commettre une faute professionnelle.» Surchargé, épuisé, le personnel du secteur de la santé du canton de Neuchâtel organisera une journée de mobilisation ce jeudi. A l'appel du syndicat des Services publics de la région Neuchâtel (SSP-RN), un groupe de mobilisation a été mis en place. Il a décidé d'organiser une première manifestation, soit une pause prolongée, entre 9h15 et 9h45 environ, qui touchera tous les secteurs d'activité, a-t-il fait savoir hier.

Pour la présidente du secteur santé du SSP-RN, Annette Nénavoh, «les politiques n'entendent pas nos revendications». Pire, celles-ci «sont bradées à la baisse».

Non, aux carottes

Les discussions qui ont cours au sein des trois groupes de travail paritaires ne donneraient pas satisfaction. «Alors que nous réclamons, à titre de mesures d'urgences, une hausse des salaires de 5% et cinq jours de vacances supplémentaires, les négociations ne portent que sur des augmentations de 2 1/2, voire 3 1/2 pour cent. Seule la suppression

des salaires en dessous de 3000 francs est prise en compte.»

La crainte du personnel, estime le groupe de mobilisation, est d'autant plus légitime que, il y a dix ans, les employés s'étaient vu promettre quasiment monts et merveilles par les politiques. Résultat: «Le Château nous avait offert une carotte sous la forme d'une prime de 300 francs.» Dix ans plus tard, la carotte a repointé son nez, sous la forme d'une prime unique de 1000 francs «distribuée de façon sélective alors que tout le secteur est touché par une précarité sans précédent» est d'avis Annette Nénavoh.

Les employés ne sauraient, cette fois, se satisfaire de ce seul... légume. D'autant que, entre-temps, la situation s'est dégradée de façon magistrale. «En raison de la pénurie de personnel, nous sommes débordés. Nous sommes dans l'impossibilité d'être à l'écoute des patients et, plus largement, d'assurer une qualité des soins.»

Quelle mobilisation?

Par rapport aux responsabilités qui pèsent sur leurs épaules, et aux horaires irréguliers qui sont les leurs, les employés des établissements du secteur de la santé ne sont pas suffisamment

rémunérés en regard des autres employés de la fonction publique, estime pour sa part Marianne Ebel, membre du comité du SSP-RN. Les personnes seront-elles pour autant nombreuses à lever le pied? Une large information a été

faite, remarque le groupe de mobilisation. De même, les responsables des établissements ont été avertis pour qu'ils sachent que durant la pause prolongée, seul le service minimum serait assuré. Les patients, de leur côté, seront aussi

sensibilisés à cette action. Des papillons leurs seront distribués.

L'Association suisse des infirmières, section Neuchâtel et Jura, dira aujourd'hui si elle appuie, ou non, la journée de mobilisation. /SSP

Quelle suite?

Plus largement, les mesures dites d'urgence (hausse des salaires de 5%, cinq jours supplémentaires de vacances et suppression des salaires inférieurs à 3000 francs) concernent l'ensemble de la fonction publique. Ces mesures feront le point principal de l'assemblée générale du SSP-RN, qui aura lieu jeudi soir à 19h à l'Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds. Le syndicat réclame que ces améliorations, et en particu-

lier la hausse des salaires, figurent déjà dans le budget pour 2002 de l'Etat, ainsi que l'avait laissé entendre le gouvernement sortant. Qu'en sera-t-il de l'actuel? «Sylvie Perrinjaquet (réd: la nouvelle responsable des Finances cantonales) nous a promis une réponse pour ce jeudi. En fonction des informations que nous recevrons, l'assemblée décidera d'éventuelles autres actions à entreprendre», a expliqué hier Marianne Ebel. /ssp



Les salariés du secteur de la santé présents hier à la conférence de presse ont souligné la difficulté de leurs professions respectives. PHOTO MARCHON

DIVERS



Des services
à notre image

“Proximité, disponibilité, conseils appropriés et avantages: voilà ce que nous attendons de notre banque.”

A la BCN vous disposez de 22 points de vente à votre service.

- Ecoute et conseils personnalisés
- Taux préférentiels
- Gestion de vos paiements
- Gestion de votre patrimoine

Pour tout renseignement et conseil:
www.bcn.ch, e-mail: info@bcn.ch, Tél. 032/723 61 11
ou l'un de nos 22 points de vente.



Banque Cantonale Neuchâteloise

une banque à votre image

028-306247/DUO

www.bcn.ch

PROFITEZ DU SUPER LEASING 0.8%* OU DE LA SUPER PRIME JUSQU'À Fr. 4'000.-**

SUR SAXO, XSARA, XSARA PICASSO, BERLINGO ET EVASION



Xsara Picasso
dès Fr. 23'990.- net (1.4i X, 95ch)
** Remise de Fr. 4'000.- (Fr. 2'000.- sur prix nets)

Xsara
dès Fr. 19'990.- net (1.4i SX, 75ch)
** Remise de Fr. 4'000.- (Fr. 2'000.- sur prix nets)

* Leasing 24 mois valable sur tous les véhicules cités, 10'000 km/an, taux d'intérêt 0.8%, caution 10% du prix financé, coût complet obligatoire. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance. Exemple Xsara 1.4i SX, Fr. 19'990.- net, 24 mensualités de Fr. 395.-.

** Remise de Fr. 1'200.- sur Saxo (sauf 1.1i X et 1.1i Furio), de Fr. 3'000.- sur Berlingo (Fr. 1'300.- sur prix nets) et de Fr. 5'000.- sur Evasion (sauf prix nets) neufs, achetés avant le 31.08.01. Non cumulable avec d'autres actions en cours.

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

La Chaux-de-Fonds
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30
Le Locle Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80
Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

EMERSON BURKHALTER & CO. S.A.

119-73383/ROC

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. **CITROËN**

«Ce n'est pas un attrape-nigaud»

Horlogerie ■ Selon Pierre Dubois, président de Tourisme neuchâtelois, les visites de manufactures horlogères de Watch Valley seront la cerise sur un gâteau permettant d'attirer les touristes

Entretien
François Othenin-Girard

Aujourd'hui a lieu à Malvilliers l'assemblée générale de Tourisme neuchâtelois. Avant le début de la saison et suite aux critiques, Watch Valley a été rajeuni. En plus d'un circuit qui conduit les visiteurs dans les musées et les collections, des visites de manufactures seront organisées pour une clientèle triée sur le volet. Pourtant, les entreprises interrogées semblent toujours réticentes. Pierre Dubois, ancien conseiller d'Etat et président de Tourisme neuchâtelois, fait le point sur Watch Valley. Avec réalisme.

Des touristes dans les entreprises, l'idée est-elle encore défendue ?

Pierre Dubois: J'ai eu l'occasion, alors que j'étais chef du département de l'Economie publique (ndlr: de 1980 à 1997), de faire d'innombrables visites d'entreprises. C'est toujours quelque chose qui se négocie. Dans tous les cas, cela ne représentera ja-

mais quelque chose d'important pour le tourisme neuchâtelois, quantitativement parlant. C'est la cerise sur le gâteau et pas le gâteau lui-même. Je comprends les entreprises qui ne peuvent pas accepter qu'il y ait continuellement du monde dans leurs ateliers, pour des raisons de qualité et de sécurité. En revanche, des visites personnalisées sont possibles. On ne parle pas de cars de touristes, mais de quelques personnes. A certaines heures, on peut passer dans les ateliers sans trop déranger. Mais finalement on ne voit pas grand-chose. Je suis certain que la plupart des gens sont plus intéressés par les produits finis que par la fabrication des boîtes, des aiguilles... Watch Valley n'est pas un attrape-nigaud. On ne dit pas aux gens qu'on va leur permettre de visiter toutes les manufactures.

Pourquoi lier le tourisme aux entreprises ?

P.D.: Le tourisme a besoin des entreprises pour se redynamiser. Cela fait douze ans que nous essayons de promouvoir le tou-

risme en imaginant 36 possibilités. La première chose, c'était d'essayer de travailler ensemble d'Yverdon à Delémont. Watch Valley a été reconnu comme un catalyseur dans ce sens. Deuxième constat, l'identification de cette région à l'extérieur est insuffisante. Je ne suis pas sûr qu'à Glaris les gens sachent où les montres se font. Je l'ai aussi vécu en Inde et à Singapour, dans une moindre mesure. Le fait de pouvoir dire «c'est dans mon pays que ces montres sont faites» a une valeur inestimable.

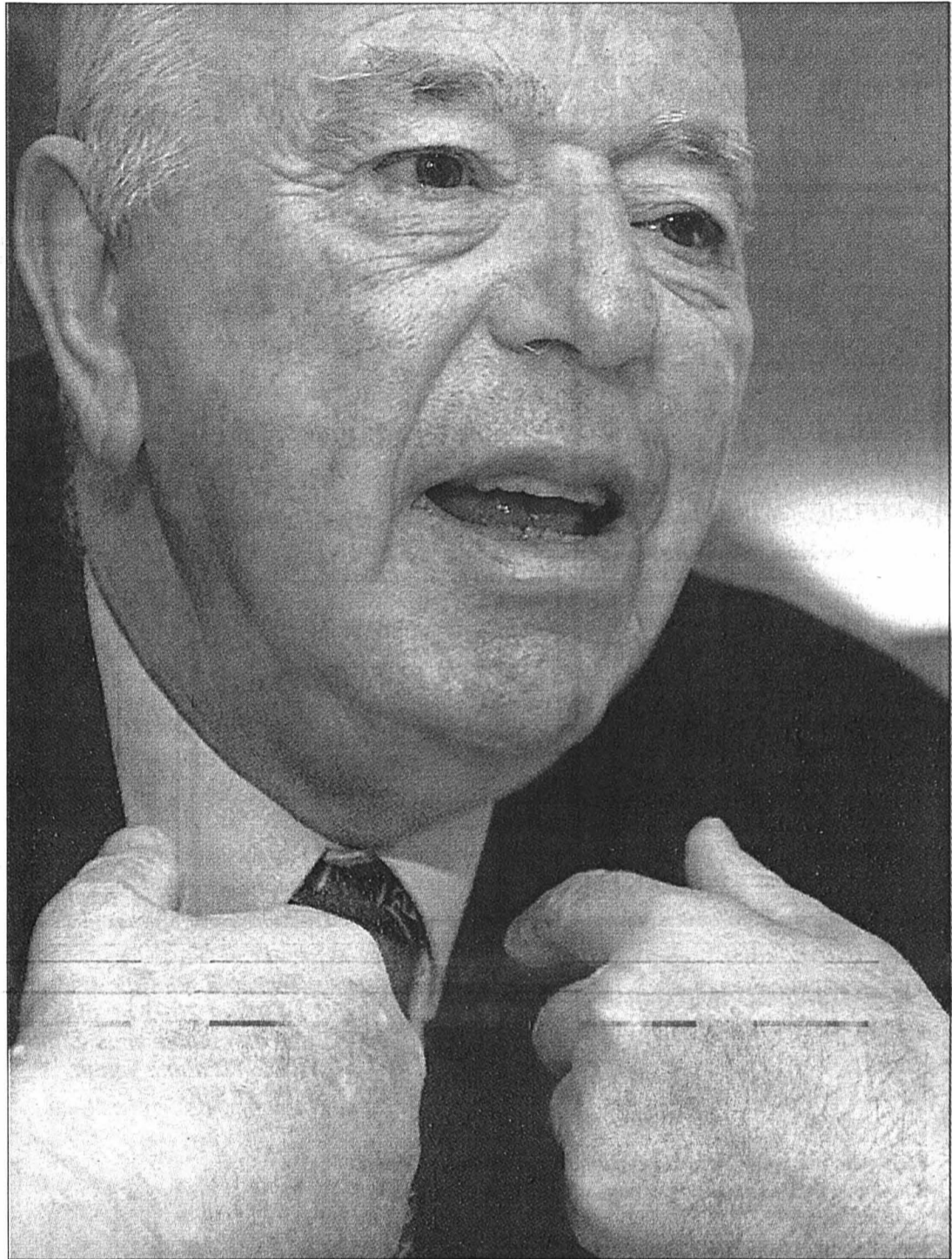
Que vendez-vous ici, des montres ou des nuitées ?

P.D.: Nous voulons vendre la région neuchâteloise. Si en plus nous pouvons aider à vendre des montres, alors c'est tant mieux. Plus on vendra de montres, mieux on se portera. N'importe quel spécialiste en politique commerciale vous confirmera que, pour l'horlogerie, le tourisme est un moyen de vendre. La moitié des montres achetées en Suisse le sont par des touristes. Avec

Watch Valley, nous essayons de nous internationaliser et de nous faire connaître. Ceci dit, il est vrai que, comme dans

tout slogan publicitaire, il y a une partie d'exagération et de simplification. Nous devons nous défendre et c'est naturel.

Sur la carte des régions touristiques et comparé à la Côte d'Azur, Watch Valley est un petit rikiki. /FOG



Pierre Dubois: l'ancien conseiller d'Etat et président de Tourisme neuchâtelois défend Watch Valley avec réalisme. PHOTO GALLEY

«Avec ou sans entreprises»

Quels sont les chances de réussite ?

P.D.: L'essentiel, pour nous, c'est le tourisme de passage. Et nous devons essayer de l'améliorer. L'année passée, j'ai dormi une fois aux Endroits, c'était au mois d'août. Quand on se réveille le matin, qu'on est au pays de l'horlogerie et qu'il y a des vaches qui sont en train de brouter, c'est extraordinaire! Pensez à ce que nous offrons à des Parisiens habitués à mettre la radio pour couvrir le bruit de la rue. Nous sommes en train de créer un nom, pour qu'on puisse nous reconnaître. Et nous allons y arriver. Avec ou sans les entreprises. /fog

«Fatigué de cette guerre»

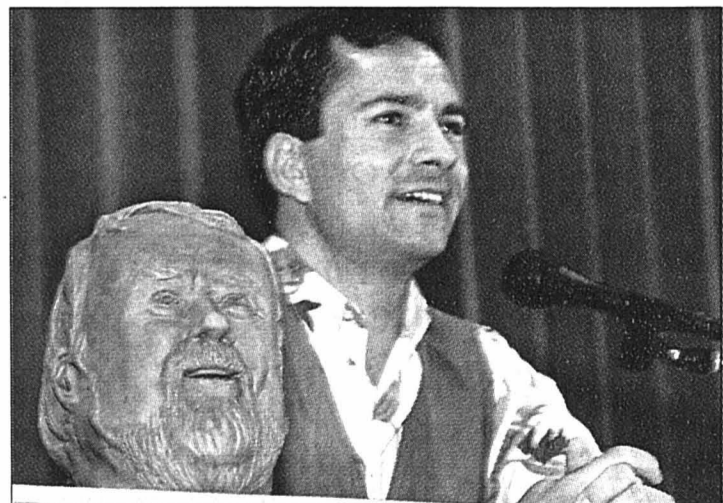
Que répondez-vous aux critiques concernant Watch Valley ?

P.D.: A ce jour, mis à part le problème des visites et celui de la proximité entre Swatch et Watch, aucun industriel n'est venu me dire que, touristique, c'était faux. On peut gloser sur l'anglicisme, on peut gloser sur la vallée qui n'est pas une vallée. J'observe quand même que Silicon Valley n'est pas non plus une vallée. Nous avons créé une sorte de métaphore. Bien sûr, il ne faudrait pas que les industriels mettent devant leurs usines des calicots «à bas le tourisme neuchâtelois!». A

mon avis, ils ne vont pas le faire. Je me demande si certains ne sont pas restés dans l'état d'esprit du premier projet d'Expo, où on leur demandait une participation financière? Cette guerre continue que nous avons avec les Chaux-de-Fonnières, je dois dire que j'en suis vraiment fatigué. On se prend la tête, alors que notre but est le développement touristique du canton de Neuchâtel. C'est comme pour l'Expo, il y a certainement eu des problèmes et il y en aura encore, mais ça ne veut pas dire que le concept soit mauvais. /fog

Plus vrai que Francis Matthey!

Buste ■ Une représentation lui assurant l'immortalité



La scène, un brin surréaliste, a été croquée samedi à Cernier, lors du congrès du Parti socialiste neuchâtelois. A droite, en chair et en os, Pierre Bonhôte, quelques instants avant de céder son fauteuil présidentiel à Gisèle Ory. A gauche, en terre et en buste, Francis Matthey (photo Leuenberger). En découvrant cette re-

présentation lui assurant l'immortalité, le désormais ex-conseiller d'Etat s'est exclamé: «Ils m'ont rajeuni!». Pas autant que le site internet de l'Etat de Neuchâtel. A la page «annuaire structurel de l'administration cantonale», il apparaît encore comme le patron de l'Economie publique... /sdx

Et vous, vous avez aussi mal au dos ?

Ligue contre le rhumatisme ■ Rappel des voies et moyens de prévenir et de soigner cette maladie

Presque tous les Suisses, une fois ou l'autre, ont mal au dos. Sachant, de plus, que dans les entreprises, les absences dues aux maux de dos viennent en tête des coûts d'absentéisme, des mesures s'imposent. La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme veut relancer son activité dans ce domaine, et notamment ses cours «école du dos», qu'elle organise en fonction de la demande.

Dans l'immédiat, deux manifestations principales sont proposées pour sensibiliser le public, cette semaine à La Chaux-de-Fonds: une conférence-débat avec différents intervenants (jeudi à 20h au collège de la Promenade), et un stand d'information «dos ados» avec des élèves de l'école secondaire et le champion du monde de snowboard 2000-2001 Gilles Jaquet (sa-

medi, au centre commercial Métropole, dès 8 heures). Jeudi soir, avec différents spécialistes (médecins, physio- et ergothérapeutes, maîtres de sport), le dos sera à l'affiche dans quatre situations différentes: à l'école, au travail, dans le sport et au quotidien.

Faites-vous vos exercices ?

Le mal de dos, très souvent, est la conséquence de mauvaises postures et d'un manque de musculature de cette partie du corps moins mise à contribution que d'autres. Quelques exercices réguliers font parfois des miracles, et les cours que la ligue neuchâteloise propose tentent à le prouver. Surtout que ces cours ne rencontrent plus l'intérêt qu'ils ont suscité par le passé. Parce que l'offre d'autres organismes a augmenté? Toujours est-il que la ligue rappelle les trois types

de rendez-vous qu'elle organise.

«L'école du dos» (théorie et pratique) vise à prévenir les douleurs dorsales en apprenant, pour l'essentiel, quelques principes médicaux, les postures correctes, la détente et la relaxation, et l'aménagement du poste de travail. L'ostéogym entend prévenir l'ostéoporose (perte de substance osseuse, surtout chez les femmes postménopausées) par un comportement et un entraînement adéquats. Enfin, l'aquacura est aussi une gymnastique qui s'adresse aux personnes ayant déjà des douleurs assez fortes, les mouvements dans l'eau étant alors plus faciles. Tous ces cours s'organisent en modules de huit séances pour un coût de 160 à 200 francs, parfois remboursé, tout ou partiellement, par l'assurance maladie. /RGT

EN BREF

CLUB 44 ■ Conférence sur la paix au Proche-Orient. Alain Dieckhoff est l'auteur de différents ouvrages sur les identités nationales. Il a notamment écrit «Israël: une identité nationale en crise» (éd. La Documentation française, 2001). Il sera jeudi à 20h au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, pour une conférence intitulée «Israël-Palestine, la paix introuvable?». L'auteur tentera notamment d'examiner comment il serait possible de sortir de la crise actuelle. /comm-grt

FLEXIBILISATION DU TRAVAIL ■ Trois actions du SSP.

Le syndicat SSP lance, jeudi, des actions de protestation, à Lausanne, Berne et Neuchâtel. Le syndicat entend manifester son opposition aux formes de travail flexibilisées – telles que le «travail à l'appel» – qui touchent surtout les femmes. A Neuchâtel, l'action démarre devant la fontaine de Justice (rue de l'Hôpital), à 17 heures. /comm-nhu



Vins, spiritueux, boissons s/alcool

Passage Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./Fax 032/968 35 16

Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé



L. Zollinger

Passage Léopold-Robert 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 42 50

MAÇONNERIE ET
CARRELAGE

MANUEL MOREIRA

PROMENADE 13
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 032/968 02 56
NATEL: 079/247 62 86

L'Uomo Boutique
Antonio Candeliari



Rue du Grenier 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 72 54
Fax: 032/968 72 55

Retouches

Vous aimez les bonnes choses de la vie,
alors vous allez être heureux!!!
**Inauguration le 13 juin 2001
de 9 heures à 18 h 30**

Venez nombreux,
une surprise
vous attend!

La Bonbonnière

Qu'ils soient fruités
ou croquants. Nos bonbons et
confiseries évoquent des plaisirs gourmands

Nos horaires:

Mardi à vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Dimanche : 10 h - 12 h
Lundi : fermé

Avenue Léopold-Robert 5
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/914 18 14
Fax: 032/914 18 15
E-mail: erve@freesurf.ch

132-095782



Rue du Grenier 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 20 30
Fax: 032/913 20 31



Jacques Ummel
Menuiserie - Vitrierie

Les Bulles 34
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 73 66
Natel 079/240 71 70



Ouvert dimanche
10 h - 12 h
Passage Léopold-Robert 5
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/968 65 28



PHARMACIE DE
L'HÔTEL DE VILLE

Nathalie
Nussbaumer
Pharmacienne diplômée

Tél. 032/913 06 87
Av. Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds

Plâtrerie
Peinture

M. Locatelli

2325 Les Planchettes
Tél. 032/913 02 54
Atelier: Charrière 46

WYSS Sàrl

ELECTRO - DÉPANNAGE
INSTALLATION ÉLECTRIQUE - TÉLÉPHONE
PARATONNERRES

2332 La Cibourg 079/225 50 15



Etoile 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 02 02
Fax: 032 968 11 12
megapub@span.ch

test & win

Testez la nouvelle Daihatsu YRV jusqu'au
14 juillet 2001 au plus tard. Avec un
peu de chance vous gagnerez une
YRV 2WD d'une valeur
de Fr. 21 900.-!

Pour vous remercier de votre évaluation, nous vous offrirons
deux bons de cinéma ou deux bons d'entrée au cirque Knie.*

Informations complémentaires auprès de votre
concessionnaire Daihatsu ou sous www.daihatsu.ch

Go compact



DAIHATSU

* Peuvent participer au concours les personnes de 18 ans
révolus et en possession d'un permis de conduire valable.
Il est également possible de participer au tirage au sort
sans effectuer de course d'essai. Il suffit de remettre
le formulaire de participation au concessionnaire Daihatsu.



Daihatsu YRV 2WD & 4WD

DIVERS

**NOUVELLE SPIRIT
DE SCHULTHESS**



Exemple:
Modèle 5000
5 kg
Essorage
1200 tours
Porte Ø 30 cm
Prix cat. 3080.-

Notre prix **Fr. 2460.-**

Livraison et installation par nos soins.

AF J.-M. Fornachon

DISCOUNT DU MARCHÉ
La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 032/968 40 33
Bevaix - Tél. 032/846 18 77

**Centre
Ajoie SA Invitation**

2942 Alle

La production herbagère / la conservation en balles de silos

le mercredi 13 juin 2001

à la ferme de A. Jolidon, sous les Cerneux; Lajoux

Programme

09h45 Plan de fumure Agriland / Nouvelles normes de fumure
Bilan de fumure et dossier PER/GIQ

10h45 Conservation des fourrages
Confection et utilisation de balles de silos et foin.

12h00 Repas sur place

13h30 Exposé des essais UFA semences
Comparatifs de divers mélanges fourragers après 2 hivers.

14h15 Présentation et démonstration des machines de récolte
Faucheuses, botteleuses, enrubanneuses, télescopiques.
Renouvellement des prairies en semis direct

16h00 Clôture de la journée

Invitation à tous!!!

Avec la participation de RAP, POSIEUX, SRVA, SOL CONSEIL
Journée technique pour mieux produire et s'informer.

014-061303

Landi
CHAÎNE DU JURA
Lenaco, Route de Moutier 62
2800 Delémont
Tél. 032 422 49 21
Moutier Cormorat Saignelégier

2 bassins extérieurs à 34/35° C
1 bassin intérieur à 33° C

Station Thermale
Suisse



**THERMALP
LES BAINS
D'OVRONNAZ**

**Vacances
thermalisme
montagnes
dès Fr. 495.-
par personne**

- Logement 7 jours dans un appartement ou studio sans service hôtelier
- 7 petits déjeuners buffet
- Entrée libre aux bains thermaux
- 1 sauna-hammam
- 1 soirée raclette ou 1 menu santé

Tél. 027/305 11 11 Fax 027/305 11 14
www.thermalp.ch

THUYAS

Action 2 pour 1

Demandez notre liste de prix
Hortiplantes S.A.
Tél. 027/763 25 80 - Fax 027/763 25 89
Livraison et plantation
dans toute la Suisse romande

**Jardin d'enfants
PIMPRENELLE**
Dès 3 ans

PORTES OUVERTES

16 juin 2001 - 13 h 30 à 16 h
Renseignements: Claude Kocher
Paix 3 / La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/ 968 86 46
Privé: tél. 032/963 15 04



**Prévois
ton avenir**

viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Elle restera ouverte à tous

Maison blanche ■ La villa construite par Le Corbusier conservera son caractère de maison familiale; l'association avance dans le projet de rénovation

Par
Léo Bysaeth

Lors de la récente assemblée générale de l'Association Maison blanche (lire ci-dessous), la vision de la future affectation de ces célèbres murs a été esquissée. «*Cette maison doit rester une maison familiale*», a indiqué Denis Clerc au nom du groupe de travail qu'il a présidé.

Pas question donc de transformer la villa Jeanneret-Perret en succursale industrielle ou commerciale, ni même en musée. Pourquoi? Premièrement, la vocation d'ouverture au public est clairement indiquée dans les statuts de l'association qui a acquis l'immeuble. Deuxièmement, la maison telle qu'elle est, en tant que maison d'habitation, passionne les visi-

teurs, d'où qu'ils viennent. La transformation en autre chose détruirait cet attrait intrinsèque, a indiqué en substance Denis Clerc. Il s'agit de préserver au maximum les possibilités d'utilisation. On peut imaginer mettre cet espace à disposition d'un exposant. Mais à la condition stricte que toutes les instal-

lations nécessitées par l'exposition soient totalement réversibles. Cette philosophie désormais entérinée par l'association guidera toute la démarche de rénovation: une maison familiale doit comporter des sanitaires en état de marche, une cuisine fonctionnelle, du mobilier utilisable.

Il s'agit d'envisager la Maison blanche pour ce qu'elle est, une unité d'habitation, à cette différence près qu'elle sera visitable en tout temps par qui le voudra. Le revenu de ces visites, de ces occupations, de ces résidences temporaires devrait, c'est le but, couvrir les charges de fonctionnement. /LBY

L'affaire du linteau

Beaucoup s'en souviennent, certains l'ont même vu. Las, le linteau de la cheminée du grand salon, une peinture sur céramique signée Jeanneret (Le Corbusier, avant qu'il ne se désigne ainsi) a disparu. Quand? Nul ne sait. Où? Pas la moindre piste. A la Maison blanche, depuis l'événement, le fantôme du Corbu croise sans fin l'ombre de Sherlock Holmes. Interrogée, la dernière locataire se souvenait

d'avoir emballé l'œuvre dans une couverture et de l'avoir mise à l'abri au premier étage. Saisi de l'affaire, le Service des monuments et sites n'a pu que déclarer forfait. A part la plainte contre X qui n'a aucune chance d'aboutir ou l'avis de recherche international sans espoirs, tout le monde se déclare impuissant. D'autant que la maison est restée durant de longues périodes sans habitants, donc sans surveillance. /lby

La vision de la Maison blanche préservant son caractère de maison d'habitation tranche avec un certain nombre d'idées grandioses qui furent naguère émises. Elle présente toutefois deux mérites essentiels. Elle préserve l'esprit qui a donné vie à ces murs. Elle permet d'envisager un fonctionnement souple, non tributaire d'une immense machinerie administrative impliquant des frais de fonctionnement pharaoniques, qui tueraient à coup sûr le projet.

Une carte de visite

La démarche pragmatique choisie par l'association laisse la porte ouverte à tous les rêves.

En fonction du taux d'occupation des murs rénovés dans les règles de l'art, mais sans luxe inutile, des fonds pourront être dégagés pour envisager des développements plus ambitieux. A cet égard, la Ville, qui n'envisage pas pour le moment de prendre en charge un quelconque budget de fonctionnement, se rendra peut-être compte qu'elle dispose d'un instrument unique, absolument original. Une carte de visite valable aux yeux du monde entier. A terme, cela vaudrait sans doute quelques entorses à la sacro-sainte règle des cordons noués, même lorsqu'elle est justifiée par le resserrement fiscal imposé par les urnes. L'image d'une région se construit aussi avec de tels symboles... en pierre et en art.

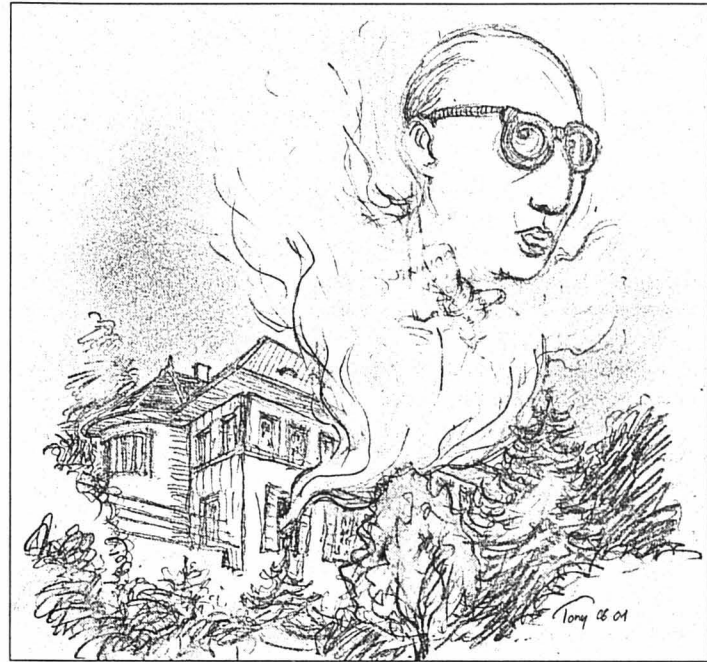
Léo Bysaeth

Assemblée générale bien suivie

L'assemblée générale de l'Association Maison blanche, troisième de sa courte histoire, s'est réunie jeudi soir en ses murs, sous la présidence de Christophe Stawarz. Un copieux menu - dont l'intervention de Denis Clerc, développée ci-dessus - a tenu en haleine la cinquantaine de membres présents.

Fonctionnement. Le président n'a pas cherché à cacher les difficultés de fonctionnement inhérentes à toute structure bénévole. Il a fallu se rendre à l'évidence: les structures mises en place dans l'enthousiasme au début se sont révélées trop lourdes. «*Certaines des commissions ou sous-commissions prévues ont attiré trop de monde, d'autres se sont transformées en commissions fantômes*». Dès lors, le comité - qui ne peut gérer «*cette structure tentaculaire*» - propose de dissoudre ces commissions, «*mais cela n'exclut pas de réunir ponctuellement des groupes ad hoc*», a précisé Christophe Stawarz.

Episode douloureux. Le président a voulu donner un point final à une «*affaire délicate*» survenue lors de l'achat du bâtiment par l'association. L'intérêt subit manifesté par la manufacture d'horlogerie Girard-Perregaux, dont le projet ne cadrait pas avec les buts statutaires de l'association, a «*généré une minicrise*» et engendré «*des rapports conflictuels avec l'autorité communale*». Conséquence de cet «*épisode douloureux*», un membre du



comité a démissionné. Tout est désormais rentré dans l'ordre et le dialogue est renoué avec la commune.

Promotion. Un dépliant haut de gamme a été réalisé pour présenter la Maison blanche aux mécènes, sponsors, collectivités publiques et privées susceptibles de financer la restauration. Le document, édité à 3500 exemplaires, a été réalisé en français, allemand (750 exemplaires), anglais (750 exemplaires) et italien (500 exemplaires). Tous les concepteurs, des graphistes à la photographe, en passant par les traducteurs, ont offert leur travail.

Etude préalable. Le comité a jeté les bases de la future restauration. Une étude préalable (sondages, relevés, histo-

rique) devra être faite. Devisée à 83.000 francs, elle est déjà assurée d'être financée pour un bon bout. La Confédération participera pour un quart, le canton également et Patrimoine suisse (ex-Heimat-schutz) met 15.000 francs. Reste 26.000 francs à trouver. Si tout va bien, les premiers travaux pourraient débuter l'an prochain.

Architectes. Un groupe de travail, composé d'une délégation du comité et de membres compétents, a défini la procédure de nomination du futur maître d'œuvre du projet. La méthode de l'appel d'offre tous azimuts n'a pas été retenue. Une présélection de six architectes (quatre de la région, deux de l'extérieur) a été faite. /lby

COMMENTAIRE

Avis urgent

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
Mardi 12 juin 2001, à 16h15
Auditoire R.E.48
Bâtiment de la Faculté des
lettres et sciences humaines
Espace Louis-Agassiz 1,
Neuchâtel
SOUTENANCE DE THÈSE
DE DOCTORAT
Sujet de la thèse:
«*L'Umorismo di Pirandello.*
Ragioni intra-e intertestuali»
Candidate: Madame Paola Casella
Entrée libre
Le doyen
028-312327

Rubrique
District de
La Chaux-de-Fonds

Daniel Droz
Robert Nussbaum
Irène Brossard
Léo Bysaeth
Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

■ Police: 117.
■ Feu: 118.
■ Urgence-santé et ambulance: 144.
■ Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
■ Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
■ Turbinage: Châtelot: 0-24h, 4 turbines. (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

■ Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.

PISCINES

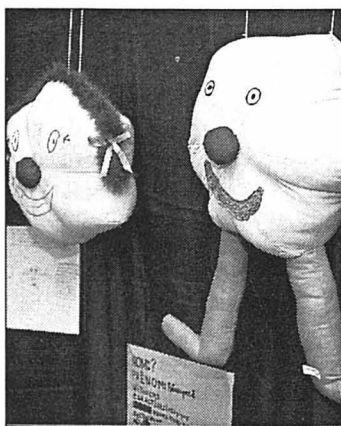
■ Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
■ Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Cinéma ABC Projection à 18h30, de «Ouganda, une jeunesse en marche» par le Centre écologique Albert Schweitzer de Neuchâtel.

La main à la fibre



L'Enfant-Galerie, rue du 1er-Mars 14, à La Chaux-de-Fonds, accueille les travaux réalisés par les élèves de la classe 6OR33 du collège secondaire de Bellevue. L'exposition reste accrochée jusqu'à vendredi. Elle peut être visitée mardi et jeudi de 10h à 12h, mercredi et vendredi de 14h à 17h, et jeudi de 19h à 21 heures.
PHOTO GALLEY

Projet pour l'Afrique

Collège ■ Le toit de Numa-Droz transformé en circuit

Grande première, une course de trottinette et de roller est organisée samedi 23 juin, sur le toit des halles de gymnastique du collège Numa-Droz, rue du Progrès 29, de 8h à 17h, pour tous les amateurs dès 7 ans.

Ces joutes sympathiques sont gérées sur pied par Conplus, une association de jeunes chrétiens qui soutient un projet humanitaire - dont la construction d'un poulailler - en Côte-d'Ivoire. Afin de rapporter des fonds, la course se déroulera selon le principe du parrainage. Chaque participant ou participante recherchera donc des parrains ou des marraines qui miseront une certaine somme par tour. La course peut se faire en trottinette ou en roller; les participants effectueront la plus longue distance possible, durant une heure au maximum. Ceux qui désirent concourir à la fois en roller et en trottinette rempliront deux feuilles de parrainage. Chacun se préoccupera de sa propre sécurité (genuillères, coudières et casque). Des prix récompenseront les trois premiers de chaque catégorie et tout le monde recevra un prix souvenir; la remise des prix aura lieu à 17 heures.

Une information a passé dans les écoles, mais les retardataires sont priés de s'inscrire au plus vite, auprès de Conplus, Isabelle Rohrbach, tél. 914 38 75 ou e-mail: isaroh@hotmail.com. /ibr

nette ou en roller; les participants effectueront la plus longue distance possible, durant une heure au maximum. Ceux qui désirent concourir à la fois en roller et en trottinette rempliront deux feuilles de parrainage. Chacun se préoccupera de sa propre sécurité (genuillères, coudières et casque). Des prix récompenseront les trois premiers de chaque catégorie et tout le monde recevra un prix souvenir; la remise des prix aura lieu à 17 heures.

Une information a passé dans les écoles, mais les retardataires sont priés de s'inscrire au plus vite, auprès de Conplus, Isabelle Rohrbach, tél. 914 38 75 ou e-mail: isaroh@hotmail.com. /ibr

ÉCOLE SECONDAIRE

Enseignant mis à pied

Un enseignant de l'École secondaire de La Chaux-de-Fonds a commis un abus sexuel à l'encontre d'une mineure. Il a été mis à pied avec effet immédiat la semaine dernière.

«*L'École est touchée au cœur même de sa fonction*», a indiqué à «L'Impartial» le président de la direction générale, Jean-Claude Leuba.

Avec l'accord du président de la commission scolaire et directeur de l'instruction publique, Didier Berberat, il s'est résolu à communiquer publiquement des informations sur ce cas douloureux. Sans toutefois entrer dans le détail des faits, qui ne regardent désormais que la justice. «*A notre connaissance, il s'agit d'un acte isolé*», précise Jean-Claude Leuba.

Le corps enseignant secondaire, lui, a été mis au courant mardi dernier au cours d'une assemblée générale extraordinaire convoquée le matin même. «*Une mesure vraiment exceptionnelle, en relation avec l'importance que nous accordons à ce cas*», indique Jean-Claude Leuba. Cette affaire a provoqué «*un traumatisme important au sein du corps enseignant*», précise-t-il.

«*Beaucoup de gens se sont sentis trahis par l'attitude de ce fonctionnaire, qui va à l'encontre de tout ce que l'école essaie de transmettre*», commente pour sa part Didier Berberat. Il souligne la célérité de la réaction des autorités entre le moment où les premiers soupçons sont intervenus et la sanction finale.

Dès que les faits ont été avérés, Didier Berberat a pris la décision de suspendre l'enseignant avec effet immédiat, une mesure d'urgence prévue par le règlement. La commission scolaire l'a entérinée mercredi dernier et a ouvert une enquête disciplinaire. Le Service cantonal de l'enseignement obligatoire a été informé des faits et de la sanction prise durant le week-end de la Pentecôte.

Quant à la mineure concernée, elle bénéficie, de même que son entourage, d'un appui psychologique. L'enseignant a été dénoncé au procureur. Ce dernier s'est refusé hier à toute communication sur cette affaire. /LBY

SIS
Service d'Incendie et de Secours
des Montagnes neuchâtoises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers du SIS est intervenue à sept reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds pour quatre malaises, dont deux avec le Smur, un transport de malade, une chute à la suite d'une bagarre et un accident de la route entre un piéton et une voiture à la gare de l'Est. Les pompiers ont été engagés pour une alarme automatique qui s'est déclenchée au centre commercial Jumbo, après qu'un micro-ondes eut dégagé de la fumée.

M. Prix taxé de courte vue

La Chaux-de-Fonds ■ Les tarifs pratiqués à la clinique de la Tour sont-ils surfaités? Non, disent les assureurs et l'Etat

Par
Françoise Kuenzi

Les opérations ambulatoires de la cataracte, du glaucome et des varices réalisées à la clinique de La Tour, à La Chaux-de-Fonds, sont toujours prises en charge par l'assurance maladie obligatoire: une nouvelle convention en ce sens vient d'être entérinée par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Seul hic: le surveillant des prix, à Berne, avait donné un avis défavorable. Le prix de deux opérations est, selon lui, nettement surfait.

Selon les calculs du surveillant des prix, une opération ambulatoire de la cataracte doit coûter 1536 francs et une opération du glaucome 601 francs. A la clinique de La Tour, les forfaits, pour les patients au bénéfice d'une assurance obligatoire, sont respectivement de 2850 (cataracte) et 2350 francs (glaucome). Des prix multipliés quasiment par deux et par quatre!

De quoi sursauter? Un peu seulement. Cosignataire de la convention, la Fédération neuchâteloise des assureurs maladie (Fnam) n'a pas remis en question ces tarifs. Et le Conseil d'Etat a passé outre l'avis de Berne pour publier son arrêté. Mais ce n'est pas vraiment surprenant: d'abord, le surveillant des prix a effectué un calcul purement théorique, puisqu'il se base sur une échelle qui n'est pas encore en vigueur et qui

fait l'objet d'après marchandages, le TarMed. Ensuite, il a omis, selon la Fnam, de prendre en compte certaines prestations, notamment le suivi postopératoire du patient et la préparation à l'opération. Car, même s'il s'agit d'ambulatoire, «on ne peut pas lâcher le patient dans la nature une fois l'opération terminée, comme le suggère le surveillant des prix, d'autant que les personnes qui se font opérer des yeux ont presque toujours dépassé 70 ans», souligne Véronique Aïassa, secrétaire générale de la Fnam. Sans compter, et le surveillant des prix n'en fait pas du tout mention dans son rapport, que nous avons obtenu des prix intéressants pour d'autres prestations.»

Même son de cloche au Conseil d'Etat: Monika Dusing, présidente du gouvernement neuchâtelois, admet que, «sans aucun doute, les prix conclus entre la Fnam et la Tour sont trop élevés» aussi bien pour la cataracte que le glaucome, mais que «le surveillant des prix a omis de voir l'ensemble de la convention, qui est largement favorable aux assureurs». Sans compter que, «lorsque les deux parties à la convention sont d'accord, nous sommes plutôt réticents à casser leur décision».

Baisse du point

En effet: d'abord, le point dit CPH, qui détermine le prix de toutes les prestations, a baissé de plus de 7 pour cent. «Ceci est déterminant», ajoute Monika Dusing. Ainsi, il sera moins cher de



La clinique de La Tour a signé une convention avec la Fédération neuchâteloise des assureurs vie. PHOTO GALLEY

se faire opérer en ambulatoire en clinique qu'à l'hôpital. Et une autre opération – les varices – pratiquée à La Tour se verra facturée de manière forfaitaire. Pour les varices, «le forfait convenu est de 2650 francs pour les varices unilatérales et 3850 pour les varices bilatérales – les deux jambes –, alors que les factures, jusqu'ici, atteignaient parfois 6000 francs». Une convention du même type est sur le point d'être passée avec la clinique Lanixa, aussi à La Chaux-de-Fonds. L'an passé, 426 opérations de la cataracte ont été réalisées à la Tour, sur près de mille qui se pratiquent annuellement dans le canton.

Dans les hôpitaux, un forfait de 2600 francs a été convenu avec la Providence, alors qu'à La

Chaux-de-Fonds, le prix dépend de la durée de l'hospitalisation. /FRK

«Genève et le Tessin ont osé»

C'est avec un gros soupçon que le représentant du surveillant des prix, à Berne, prend connaissance de la décision finale du Conseil d'Etat d'approuver la convention. «Je ne comprends pas pourquoi les assureurs et les cantons acceptent de tels tarifs, alors que le TarMed, même s'il n'est pas encore

en vigueur, a été négocié avec les assureurs, déplore Manuel Jung. Ce prix de 1536 francs pour une cataracte n'a pas été fixé par hasard. D'ailleurs, les cantons de Genève et du Tessin ont osé casser la convention passée entre les assureurs et des cliniques. Les partenaires devront négocier de nouveaux tarifs.» /frk

«La France horlogère» a cent ans

Presse ■ La luxueuse revue a publié plus d'avis de décès que de faire-parts de naissance

Par
Alain Prêtre

Le 1er juillet 1901, à l'initiative de Maurice Favre et Maxime Fernier, horlogers sur la place de Besançon, sortait de presse le premier numéro de «La France horlogère». La revue a changé de propriétaire six ans plus tard pour rester aujourd'hui encore aux mains de l'imprimerie Millot. Ce support poursuivait alors une double ambition en se positionnant comme outil de vulgarisation de la matière horlogère et en se profilant comme organe de défense des intérêts de la branche. «L'horloger n'est pas toujours un

savant, c'est ce que les auteurs des traités d'horlogerie ont généralement oublié», lisait-on dans le numéro inaugural.

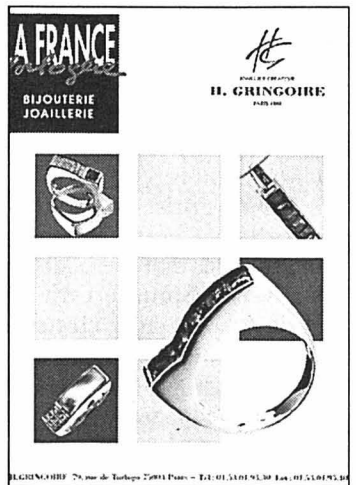
«La France horlogère» entendait surtout remettre les pendules à l'heure dans la jungle commerciale qui dépossède l'horloger de la vente de ses produits. «L'horloger détaillant a tout contre lui: les grands magasins, les bazars, la vente directe au particulier... sans parler de la concurrence que lui fait l'épicier d'en face et le quincaillier du coin attaqué». La profession ne sera pas sourde à l'appel à l'union martelé inlassablement par «La France horlogère». La naissance de la fédération des horlogers-bijoutiers viedra récompenser ses efforts. L'abonnement annuel de cette revue, alors bimensuelle, était proposé en 1901 au tarif de 5 francs français. Déployée sur deux sites – Paris et Besançon –, «La France horlogère» est aujourd'hui une authentique et vénérable institution dans le monde de la presse spécialisée. Elle a construit sa réputation sur son professionnalisme, la rigueur de ses informations, mais avant tout sur sa capacité à ne pas céder au parti pris. «Ce qui a toujours été en effet, un atout pour «La France horlogère», c'est son indépendance. Ce principe a toujours été maintenu, malgré les pressions diverses qui à certaines époques

ont pu s'exercer», relève Isabelle Millot, directrice et rédactrice en chef de la publication.

L'affaire Lip

Indépendance ne rimaient pas forcément avec neutralité, la revue s'engagea aussi résolument du côté des détaillants de montres durant l'affaire Lip. Les ventes sauvages de montres par le personnel – entré en résistance autant qu'en dissidence – ont particulièrement eu le don d'ulcérer la rédaction. «Depuis quand l'autogestion consiste-t-elle à encaisser sans rien payer et à vendre à son seul profit ce qui ne vous appartient pas?» tonne «La France horlogère», dénonçant «ceux qui ne rêvent que de chambardement».

La revue n'a pas connu la crise, en dépit des heures graves qui s'égrènèrent au cadran de la branche horlogère durant la décennie 70. «Nous étions leader dans notre domaine», souligne Jacqueline Remy, responsable du bureau de Besançon. Une position enviable qui perdure aujourd'hui avec la vente de 64.000 exemplaires par an. «Nous avons une soixantaine d'abonnés en Suisse», précise-t-elle. Témoins d'un siècle d'épopée industrielle, «La France horlogère» en restitue fidèlement les riches comme les sombres heures dans son numéro du centenaire. /PRA



«La France horlogère», une institution dans le monde de la presse spécialisée. PHOTO SP

Les agents nature font le mur

Environnement ■ Sensibiliser les propriétaires à préserver les ancestraux murs de pierres sèches

Même si la loi ne fait pas obligation aux propriétaires fonciers d'entretenir les murs de pierres sèches qui courent sur leur domaine, en revanche elle les protège par le biais des plans d'aménagement des communes. Cependant, l'Office de la conservation de la nature du canton de Neuchâtel entend encourager le maintien de ces éléments typiques de nos contrées jurassiennes. «Non seulement ces murs de pierre sèches jouent un rôle paysager essentiel, mais ils ont aussi toute leur importance comme milieu de vie tant pour la flore que la faune» explique le conservateur de cet office, Philippe Jacot-Descombes. Autant de bonnes raisons qui l'ont conduit à récemment organiser un cours de construction et restauration de murs en pierres sèches à l'attention des agents nature. Cette fonction d'agents nature a été légalement instaurée en juin 1994. Il s'agit de gardes forestiers, de gardes-faune, des ingénieurs forestiers ou des voyers chef, soit plus de 35 personnes.

Des interlocuteurs

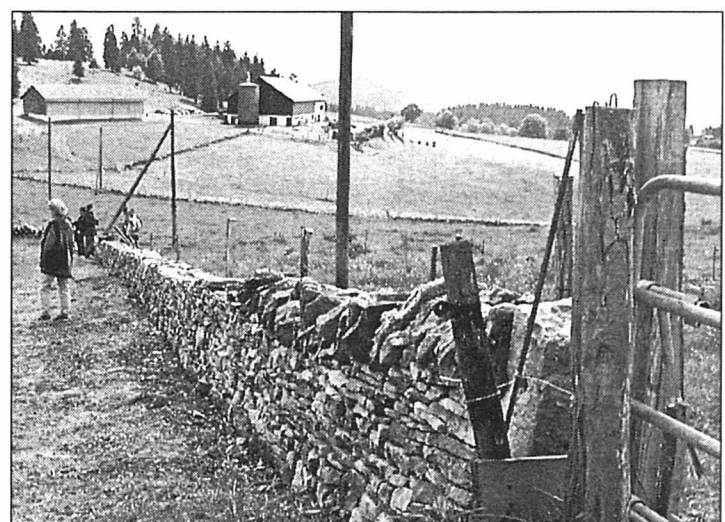
Depuis 1995, celles-ci ont suivi une dizaine de cours d'une journée concernant les haies, les lisières, les prairies maigres, la flore protégée, la nature en forêt et les murs de pierres sèches courant mai. Le chantier de reconstruction d'un tel ouvrage a été ouvert non loin de la Ferme modèle, sur le territoire

de la commune des Brenets. Ces jours, des forestiers achèvent cette réalisation de longue haleine, puisque la reconstruction d'un tel mur avance à raison de deux à quatre mètres par jour et par personne. «Grâce à leur formation ces agents nature qui, non seulement surveillent les objets protégés, contrôlent les mesures prises pour assurer la protection ou préviennent les infractions, ont aussi un rôle de prévention par l'information» souligne Philippe Jacot-Descombes.

Construction traditionnelle

Ainsi, c'est auprès d'eux, et à titre d'interlocuteur, que les propriétaires fonciers peuvent aller chercher les renseignements dont ils auraient besoin.

En ce qui concerne les murs de pierres sèches, Isabelle Tripet, collaboratrice à l'Office de la conservation de la nature, relève la valeur écologique et paysagère de ces ouvrages érigés dès la première moitié du 16e siècle, dès lors que le bois pour la confection des piquets s'est fait rare. Construit selon une technique traditionnelle, sans ciment ni mortier, ces murs grouillent de vie, offrant des abris à de nombreux animaux et à la petite faune. Divers végétaux les colonisent également. Le chantier consacré à leur reconstruction a été dirigé par un des agents nature qui s'est spécialisé dans ce domaine bien particulier, le garde forestier Richard Gigon. /jcp



Non loin de la Ferme modèle (à l'arrière), un mur de pierres sèches a été reconstruit par des agents nature, lors d'un cours de formation. PHOTO FERRIN

DOUBS
**Dépollution
contrariée**

La réduction des pollutions d'origine agricole serait compromise dans le département du Doubs par une rétention des aides de l'Etat.

Le Doubs est pourtant pionnier dans ce domaine. En 1988, il a lancé un programme environnemental baptisé «Doubs propre 2005», qui bénéficie d'un crédit de 700 millions de francs français. Il a déjà permis de résorber de manière significative le degré de pollution du Dessoubre. Un chantier d'assainissement est actuellement en cours pour piéger les eaux usées qui s'écoulaient jusqu'à présent dans le Doubs entre Pontarlier et Montbenoit. Il serait regrettable que le rythme de ce défi environnemental soit ralenti par un certain désengagement de l'Etat. Les conseillers généraux rappellent que le partenariat entre le Conseil général et l'Etat a permis de traiter, «dans un climat de confiance mutuelle et d'efficacité, 513 exploitations agricoles» avec un niveau de subventions départementales de plus de 16 millions. L'Etat resserre aujourd'hui le champ de son intervention et exclut de facto certaines exploitations agricoles de son concours financier, alors que l'obligation de neutraliser les effluents d'origine agricole demeure. Les conseillers généraux attirent l'attention de l'Etat sur «l'impossibilité pour certains agriculteurs d'assumer les charges que représente l'assainissement de leur exploitation». Ils demandent au gouvernement de reconsidérer sa position en la mettant en cohérence avec la philosophie du président de la République en la matière: «Les pollutions agricoles seront réduites avec les agriculteurs, sûrement pas sans eux et encore moins contre eux...» /pra

PLATEAU DE MAÏCHE
**Ferme ravagée
par un incendie**

Une ferme a été ravagée par un incendie dans la nuit de dimanche à hier, au lieu dit «Le Crotot», sur le territoire de la commune de Frambouhans. Le feu s'est déclaré peu après 22h30 dans l'exploitation agricole d'Alain Tournier. Les pompiers de la localité et leurs collègues de Maïche, au total une quarantaine de soldats du feu, ont combattu le foyer. La violence des flammes, alimentée par de la paille et du foin, n'a pas permis de circonscrire le sinistre. Cette ferme de 350 m² a complètement brûlé. Le bétail a pu être sauvé. En revanche, un tracteur et du gros matériel de fenaison sont restés dans le brasier, ainsi que les effets personnels de la famille. /pra



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers du SIS est intervenue à une reprise sur le territoire du Locle, pour un malaise. Les pompiers ont été appelés pour une inondation, due aux intempéries, dans un passage souterrain, mais ils n'ont pas eu à intervenir.

Une association encore utile

Le Locle ■ L'Association de défense des chômeurs du district a toujours du pain sur la planche malgré une bonne reprise économique

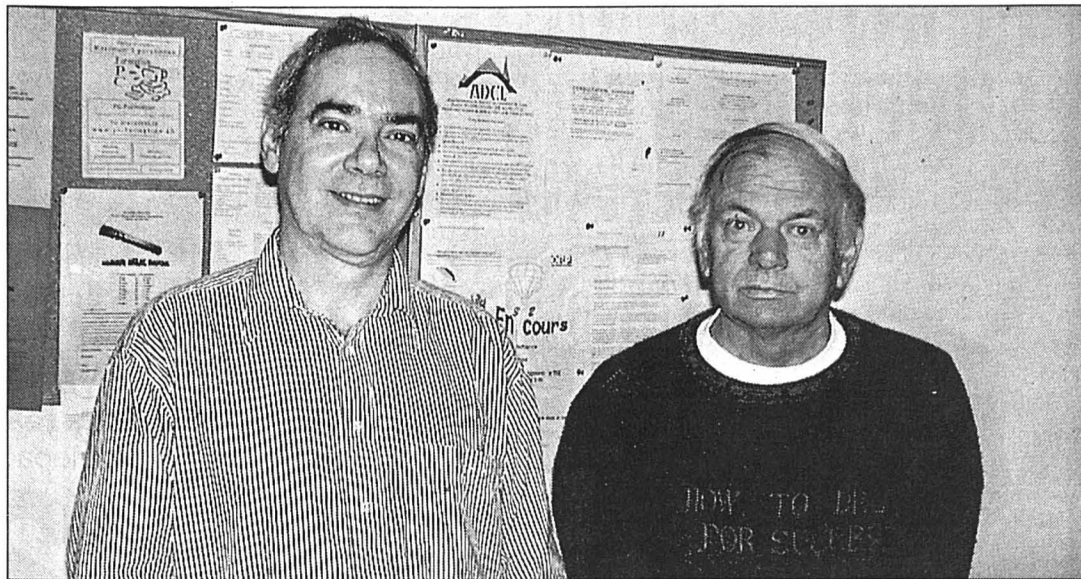
Par
Pierre-Alain Favre

Créée en 1994 en pleine période de crise économique, l'Association de défense des chômeurs du district du Locle (ADCL) n'a aujourd'hui rien perdu de sa raison d'être. Si le nombre de personnes au chômage est en très nette régression, il faut un peu se méfier des statistiques publiées chaque mois. En effet, celles-ci ne tiennent compte ni des gens en fin de droit, ni de ceux dépendant des services sociaux ou qui travaillent dans les ateliers pour chômeurs; sans parler de la précarité que rencontrent les personnes qui n'ont plus vingt ans. Dans un tel contexte, l'ADCL est donc toujours d'une très grande utilité.

Christian Veya, son secrétaire, a d'ailleurs passablement de pain sur la planche. C'est à la permanence - sise au 39 de la rue des Envers, au Locle, du lundi

au vendredi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h30 - qu'il accueille, appuie, conseille et défend toutes celles et tous ceux qui ont des problèmes d'emploi ou qui ont été licenciés. Sur place, ils ont la possibilité de consulter les quotidiens du jour pour chercher les annonces et y répondre. A ce sujet, l'ADCL les aide volontiers à établir une lettre de motivation et un curriculum vitae.

En cas de nécessité, elle les met également en contact avec l'avocat du Centre social protestant (CSP) lorsqu'il s'agit d'entreprendre une procédure juridique. Enfin, et toujours en fonction de leurs demandes et de leurs besoins, elle les dirige vers les Offices d'orientation professionnelle (Orosp) ou les syndicats. «Nous sommes à la disposition de tout le monde sans aucun a priori. Beaucoup craignent de venir nous trouver, parce qu'ils ne souhaitent pas voir étaler leur situation sur la place publique. Ce n'est pas honteux d'être au chô-



Christian Veya et André Joray, respectivement secrétaire et président de l'ADCL. PHOTO FAVRE

mage. Et de notre côté, nous œuvrons en toute discrétion», souffle Christian Veya. Le secrétaire est toutefois bien conscient que l'ADCL demeure encore trop peu connue du public, sans qu'il ne s'en explique les raisons. Pour tenter d'y remédier,

diverses actions ont déjà été entreprises ou sont en passe de l'être: participation au cortège du 1er Mai et aux marchés de l'ADL, travail sur le terrain, distribution de dépliants informatifs... Persuadées du bien-fondé d'une telle association, les au-

torités communales de la ville continuent, pour cette année et celles à venir, de lui accorder leur soutien inconditionnel. Lors de la dernière assemblée générale, André Joray a accepté de reprendre la présidence. /PAF

Sun Star danse sur le temps

Danse ■ Les élèves présentent «Autant en emporte le temps»

L'école de danse loclaise Sun Star donne un grand spectacle au Casino, sur le thème «Autant en emporte le temps», le temps qui passe, de la préhistoire au monde virtuel, et le temps qu'il fait, suivant les saisons. Il présentera une suite de trente tableaux vivants, dans des mises en scène regroupant jusqu'à trente personnes. Et cela avec des costumes (plus de 300!) réalisés par la directrice de l'école, Béatrice Antille. On peut s'attendre à du beau spectacle, comme en témoignent les créations précédentes de Sun Star, dont «La malle enchantée» ou «Rêve secret».

Sun Star, basée à la rue des Jeanneret 9-11 et fondée en 1988 par Béatrice Antille, avait débuté modestement. L'école s'est considérablement développée et compte à ce jour quelque 130 élèves de toute la région, jusqu'à Neuchâtel et en France voisine.

Outre la directrice, trois enseignantes y dispensent des cours: la Chaux-de-Fonnière Romina Stifani et les Locloises Elena Manes et Sarah Martin, élèves de Sun Star depuis le début, qui continuent à fréquenter assidûment les cours de Béatrice Antille, tout en suivant des stages dans la région et à l'étranger. Sun Star propose cinq styles de danse: claquettes, danses classique, jazz, contemporaine et, depuis deux ans, hip-hop funky. L'école s'est fait connaître par le biais de maintes manifestations, de la Braderie à Expol, en passant par des démonstrations et défilés de mode... /CLD

Casino: «Autant en emporte le temps», par Sun Star, les vendredi 15, samedi 16, vendredi 22 et samedi 23 juin à 20h, dimanche 17 juin à 17 heures. Locations: Studio Coiffure, Temple 7, Le Locle, tél. 931 30 62



Petites gouttes d'eau entourant Béatrice Antille: la première, c'est pour bientôt! PHOTO DROZ

Country au Col ce week-end

Le Col-de-Roches ■ Cinquième festival de bluegrass et 11e festival de country music, top départ!



La ravissante chanteuse canadienne Tammy Fassaert et son groupe. PHOTO SP

Le festival du Col-des-Roches, connu jusqu'à Nashville, mecque de la country, présente cette année deux exclusivités européennes: les Texans Freddy Powers, un géant, lead guitariste de Merle Haggard, dans la droite ligne des Johnny Cash et Kris Kristofferson, et Karen Abrahams, une chanteuse au «coffre» spectaculaire. Dans l'ordre chronologique: vendredi dès 20h, bluegrass avec Redhook (Suisse), jeune groupe plein d'avenir, puis

New Section, la meilleure formation bluegrass de Tchéquie, dotée d'un punch ébouriffant, et enfin les délicieux Tammy Fassaert (Canada) and Band. Samedi, ouverture du festival country dès 19h avec Big Bones (Suisse), Karen Abrahams (USA), Freddy Powers (USA) et Youpi Whaou (France). En résumé, des rythmes et des influences aussi variés que toutes ces nationalités. Le festival du Col, c'est aussi, samedi dès 16h, musique,

stands western, village indien, défilé de voitures américaines et Goldwings (le cortège part vers 17h15 de la place du Marché) et le traditionnel brunch en musique du dimanche, avec New Section. /CLD

Réservations: agence Kuoni à Neuchâtel (tél. 729 91 10) et La Chaux-de-Fonds (tél. 913 58 28), Tabacs-Journaux Simone Favre au Locle (tél. 931 32 66), siège du Country club au Col-des-Roches (tél. 931 46 66)

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES	BIBLIOTHÈQUE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Police: 117. ■ Urgence-santé et ambulance: 144. ■ Feu: 118. ■ Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale: 117 ou hôpital 933 61 11. Dentiste de garde: 931 10 17 ■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h. ■ Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. ■ Ludothèque: lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9h-11h.
PISCINE	AGENDA
<ul style="list-style-type: none"> ■ Piscine du Locle: tous les jours 9-19h30. 	<ul style="list-style-type: none"> AUJOURD'HUI ■ Collège Jehan-Droz Jardin de circulation.

Rubrique District du Locle
Claire-Lise Droz - Jean-Claude Perrin
Tél. (032) 931 33 31 - Fax: (032) 931 33 32

Publicité

NE/GR

Music 4 rent.

Guitare Classique, Aria
Fr. 30.-/mois

Electrique, Aria avec ampli
Fr. 40.-/mois

Et d'autres instruments de marque à des prix intéressants. Faubourg du Lac 4, 2001 Neuchâtel

Hug Musique

Actions du

**PROFITEZ-EN: ICI,
POINTS CUMULUS
SUPPLÉMENTAIRES**



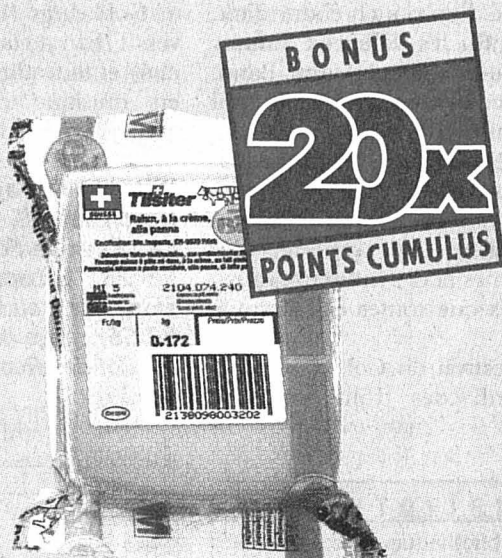
Tous les pains pour toasts
Exemple: Pain pour toasts XXL
730 g 3.60



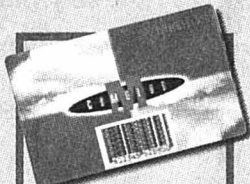
Tous les concentrés Soda Star*
75 cl

Exemple: Cola 6.30 (+ dépôt)

*en vente dans les plus grands magasins Migros



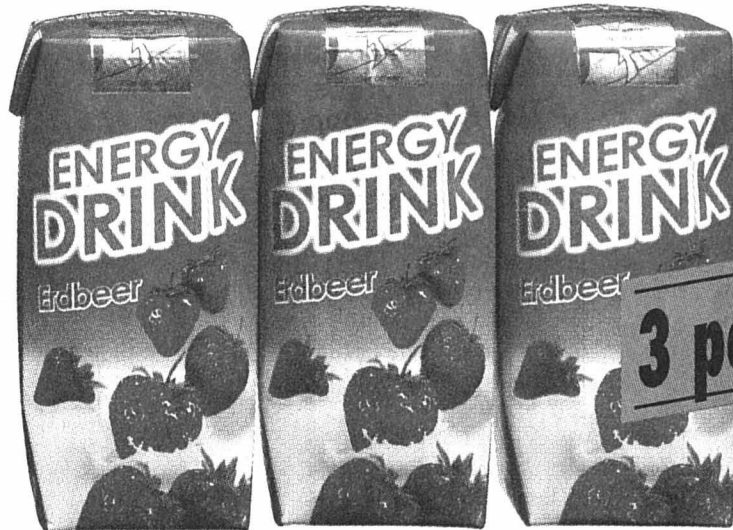
Tilsit à la crème Bio
les 100 g 1.90



M-CUMULUS:
des points,
des économies.

Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.

MGB www.migros.ch



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Tous les Energy Drink
en tripack de 3 x 330 ml

2.60
au lieu de 3.90

**Réduction de 30% au moins
sur toutes les pâtes à gâteau
et à pizza fraîches**

Exemple:
Pâte à gâteau brisée abaissée,
rectangulaire
2 pièces/640 g

2.30
au lieu de 3.30



25%

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**

Maïs en grains
le lot de 6 x 300 g

4.50
au lieu de 6.-



Tous les ketchups Del Monte
340 g -.30 de moins
750 g -.60 de moins
Exemple:
750 g

2.40
au lieu de 3.-

**M-Lard fumé
à cuire**
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
les 100 g

1.55
au lieu de 2.15



Toutes les frites surgelées
450/500 g -.50 de moins
750 g/1 kg 1.- de moins
Exemple:
Frites au four
1 kg

4.30
au lieu de 5.30

2.6 au 18.6



Toutes les Mayonnaises et Fit-onnaises

en tube de 265-280 g
(sans M-Budget)

-.40 de moins

Exemple:

Mayonnaise classic
265 g

1.50

au lieu de 1.90



Tout l'assortiment de protection solaire Sun Look

(sans M-Budget ni stick pour les lèvres Basic SF 16)

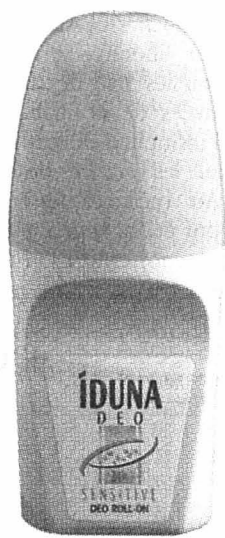
1.50 de moins

Exemple:

Kids Sun Spray IP 24
150 ml

11.-

au lieu de 12.50



Tout l'assortiment Magic Styling à partir de 2 articles

-.80 de moins l'un

Exemple:

Gel Spray Classic
150 ml

4.90

au lieu de 5.70



Eaux minérales proz et Nendaz nature,

1/1,5 litre

(sans M-Budget)

-.25 de moins

Exemple:

proz medium vert, 1,5 litre

-.70

au lieu de -.95

(+ dépôt)

Tous les déodorants Iduna et Magic

(sans Magic Men Deo) à partir de 2 articles

-.80 de moins l'un

Exemple:

Roll-on Iduna Sensitive
50 ml

2.60

au lieu de 3.40

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Essuie-tout ménagers Hopi

en emballage de 8 rouleaux

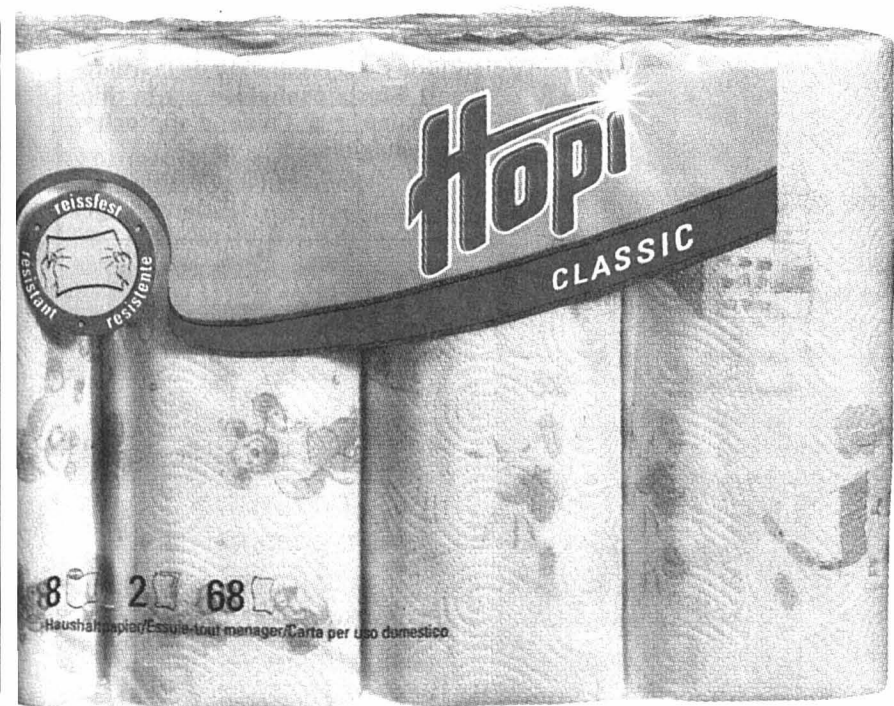
6.50

Exemple:

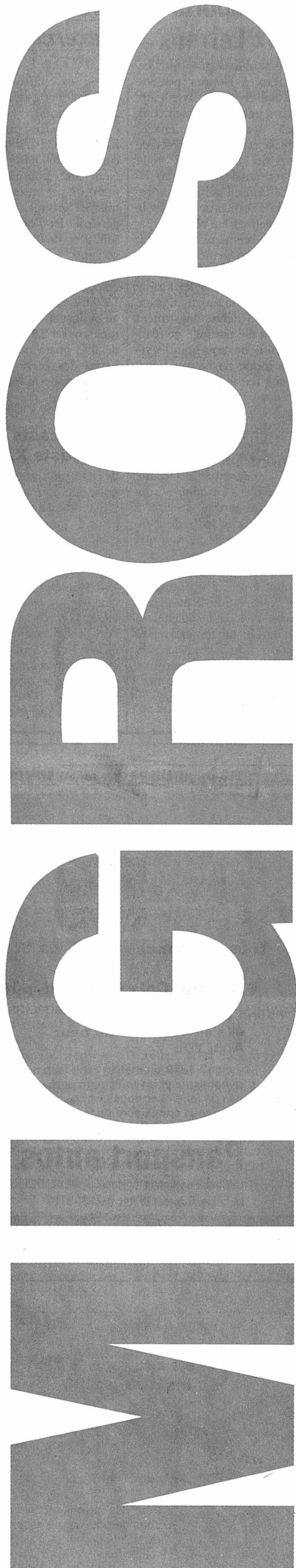
Hopi Classic
8 rouleaux

6.50

au lieu de 7.80



Boissons	
Boissons Sports & Fit	0,5 litre et Iso-Drink réduction de 20% au moins
Boulangerie/Pâtisserie	
Cake Generoso	380 g 3.50 au lieu de 4.30
Cake Sacher	260 g 2.60 au lieu de 3.40
Epicerie	
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!	
Barres de chocolat Tresella et Tirola	l'emballage de 12 x 50 g 5.90 au lieu de 8.80
Fromage	
Fol Epi	fromage français à pâte mi-dure les 100 g 2.10 au lieu de 2.60
Produits laitiers	
Toutes les crèmes Quark	200 g 1.30 au lieu de 1.70



FLEURIER
**Place
de sports
aux Lerreux**

Le terrain vague des Lerreux à Fleurier possède maintenant un avenir aux contours nets. Le Conseil communal propose d'aménager une place omnisports. Réservee en priorité aux écoles, cette place sera aussi accessible au public. Le Conseil général se prononcera mardi prochain sur le crédit nécessaire à cette réalisation. Les premiers projets ou idées d'aménagement du terrain des Lerreux, dans sa partie non occupée par le terrain de football, remontent à plus de dix ans. Au début des années 90, il avait été envisagé de réaliser un piste de cross pour les vélos. La mode du bicross s'éteignit long feu et l'avenir du terrain des Lerreux demeura vague.

Le projet d'agrandissement du collège régional de Longereuse viendra indiquer la direction à suivre. La construction d'une nouvelle aile a entraîné la suppression du terrain de basket existant entre la halle de gymnastique et le collège, ainsi que des pistes d'athlétisme. Le terrain des Lerreux était tout indiqué pour suppléer à ces disparitions. Pour réaliser la place omnisports, l'exécutif sollicite un crédit de 410.000 francs. La participation du syndicat du Collège du Val-de-Travers viendra en diminution de ce montant, tout comme les subventions cantonales. /mdc

Pas d'opposition aux comptes
Neuchâtel ■ *Le législatif se réjouit du bilan de l'exercice 2000, mais les commentaires divergent*

Des chiffres noir plutôt foncé (+1,87 million de francs), au lieu de chiffres rouge presque aussi foncé (-1,69 million): les comptes 2000 de la Ville de Neuchâtel pouvaient difficilement ne pas recevoir l'aval des quatre groupes du Conseil général. Ils l'ont donné hier soir, avec des commentaires divergents. Le bénéfice de 1,87 million correspond à 0,4% des charges (469,64 millions). Par rapport au budget 2000, les charges augmentent de 2,3% et les revenus de 3%, grâce notamment à la hausse des recettes fiscales pour les personnes morales.

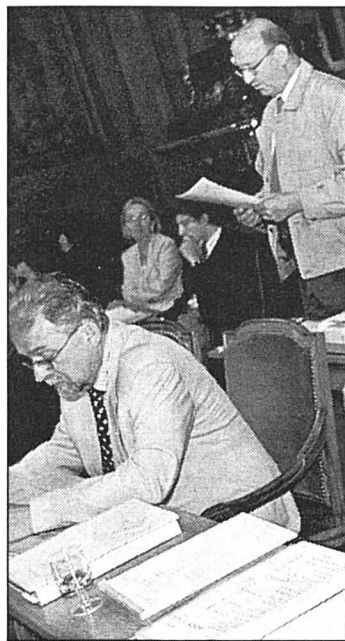
Baisse d'impôts...

Représentant le groupe radical, Jacques Perret a vite annoncé la couleur en déclarant d'entrée de jeu son intention personnelle de s'abstenir lors du vote. L'élu radical a reproché à la majorité de gauche de «fanfaronner et de nous gratifier de dépenses inutiles, comme par exemple les aménagements de la place du Port, qui sont tout sauf une réussite». Au chapitre des propositions, Jacques Perret a suggéré que l'on baisse les impôts des Neuchâtelois: «Ce serait peut-être le moment de donner un signe aux contribuables. Il faut le faire lorsque cela est possible. Depuis «Les petites fugues», on sait pourquoi les habi-

tants quittent Neuchâtel.» Le groupe PopEcoSol s'est exprimé par l'entremise de Dorothee Ecklin, qui a rapporté que le résultat positif obtenu pour l'exercice 2000 n'avait pas «soulé l'euphorie» dans son camp. Elle a rappelé que le retour de la croissance économique n'avait pas que de bons côtés: «Qui dit augmentation de la consommation, dit aussi retour du gaspillage et de la pollution. Nous souhaitons donc une politique qui favorise une dynamique économique qualitative plutôt que quantitative. Nous revenons ainsi au concept de développement durable, qui doit trouver application dans toutes les activités assumées par la Ville.»

...ou réserves?

Prenant la parole au nom des socialistes, Jean-Pierre Baer s'est réjoui de la reprise économique. Comme Dorothee Ecklin, il a constaté que «les effets de la reprise ne sont pas les mêmes pour tous (ré: les charges de l'action sociale continuent de progresser: +1 million par rapport au budget)». L'élu socialiste a trouvé «affligeant que des gens qui travaillent à plein temps doivent de plus en plus recourir aux services sociaux pour nouer les deux bouts». Il a ensuite souligné que «les effets de cette reprise influencent rapidement le volume de l'impôt perçu pour les personnes morales. C'est pourquoi, afin de prévenir ces varia-



Le groupe radical a soulevé la question d'une baisse d'impôts. PHOTO MARCHON

tions importantes et rapides du revenu de l'impôt, il serait souhaitable de procéder à des réserves». Sur ce point, l'analyse du socialiste rejoint celle du groupe libéral, qui s'est fait entendre par la voix de Jean-Charles Authier. Les libéraux se sont en outre souciés des départs et des arrivées de contribuables, et de l'influence de ces mouvements sur les finances de la Ville. Au vote final, les comptes 2000 ont été acceptés par 37 voix et une abstention. /CAL

Le défaut engendre la sévérité

Val-de-Ruz ■ *Lourdes peines pour trois cambrioleurs*

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanneret, a jugé trois ressortissants roumains qui ont perpétré plusieurs cambriolages dans des villas ou des commerces du canton, pour un butin atteignant quelques dizaines de milliers de francs. Après un peu plus d'un mois de détention préventive, F. G., T. C. et N. L. ont été relâchés et sont rentrés dans leur pays d'origine. Le juge a fait preuve d'une très grande sévérité pour dissuader les trois compères ou d'autres ressortissants de ce pays de remettre les pieds en Suisse pour y commettre des délits. Il a condamné F. G. à 30 mois d'emprisonnement ferme et les deux autres prévenus à 20 jours d'emprisonnement ferme. Le tribunal a également ordonné l'expulsion des trois condamnés du territoire suisse pour une durée de cinq ans. Les frais de la cause, fixés à 11.434 francs, ont été répartis entre les prévenus en fonction des infractions commises.

Folle glissade

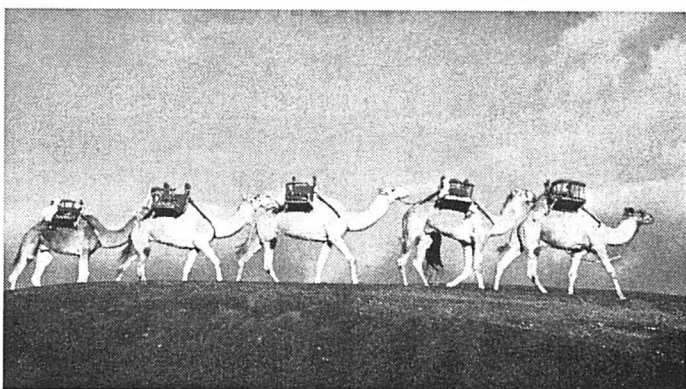
C. H. a fait opposition à l'ordonnance pénale le condamnant à 470 francs d'amende et 231 francs de frais pour avoir

circulé à une vitesse inadaptée aux conditions de la route et avec des pneus dont le profil n'était pas suffisant. Lors de la motivation de son jugement, le tribunal a rappelé la sévérité de la jurisprudence en matière de vitesse, laquelle doit être adaptée aux conditions de la route et à la météo. A fin décembre, de nuit, chaque conducteur doit s'attendre à une surface rendue glissante par la neige ou des pluies givrantes. Le prévenu a été condamné à 450 francs d'amende et à 344 francs de frais. /ppt

ENBREF

CERNIER ■ Autorités remaniées. Le Conseil communal de Cernier a reorganisé son bureau pour les douze prochains mois. Pierre Gunthard (rad) rentre ainsi dans le rang après son année présidentielle, laissant la place à la socialiste Claire Wermille, qui a déjà assuré ce mandat lors de la précédente législature. Le radical Didier Gretillet assurera la vice-présidence de l'exécutif, et la libérale-PPN Chantal Morales le secrétariat. L'exécutif est complet avec le radical Jan Villat. /comm-phc

DIVERS



Pleine de tempérament elle se contente de peu. Audi TDI.

Jusqu'à 1270 kilomètres sans faire le plein, avec dynamisme et un roulement parfait? Ne manquez pas de faire chez nous une course d'essai pour vous convaincre de la supériorité des moteurs Audi TDI!

Pansport autos SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90, tél. 032/925 95 95
Le Locle, Girardet 37, tél. 032/931 50 00



Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds



à bout de souffle.
dépendants d'oxygène ont besoin de votre aide.
faites un don
c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

maintenant climatisation incluse.
fordfocus carving avec esp.
à partir de fr. 24 450.-



Équipement high-tech:

- ESP (régulation électronique de la stabilité)
- TCS (antipatinage)
- climatisation
- suspension sport
- ABS et 4 airbags
- jantes alu 15 pouces
- verrouillage central à télécommande
- sièges sport

et bien plus encore ...

la technologie en mouvement.



GARAGE DES 3 ROIS SA

Essai libre sur rendez-vous

ST-IMIER
Garage Mérijia
Tél. 032 / 941 16 13

LE NOIRMONT
Garage Rio
Tél. 032 / 953 23 23

LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 / 926 81 81

LE LOCLE
Tél. 032 / 931 24 31

132-095721/DUO

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mercredi 13 juin 2001 à 17 h 15
à l'auditoire Louis-Guillaume
salle F 200,
Chantemerle 20

Présentation publique de la thèse de doctorat de **M. Yves Balmer**, biologiste diplômé de l'Université de Neuchâtel.

Etude de la régulation de la fructose-1,6-bisphosphatase par la thiorédoxine f à l'aide d'approches moléculaires.

Le doyen:
J.-P. Derendinger

028-311810/DUO

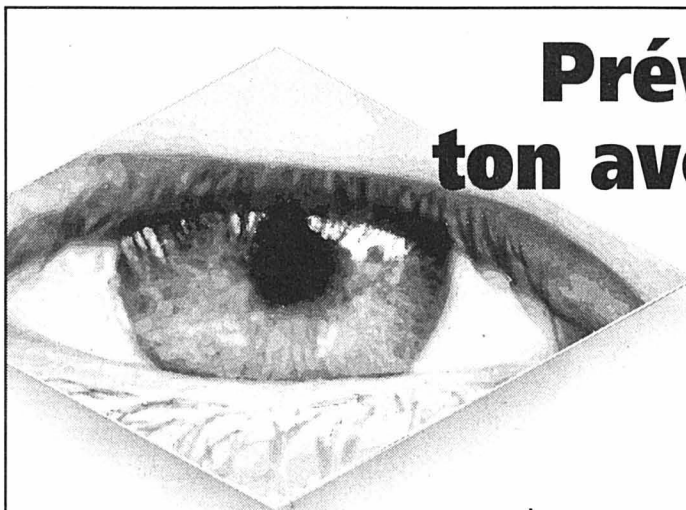
Avis aux restaurateurs

Contactez-nous jusqu'à mercredi midi pour insérer votre annonce dans la rubrique **"La carte par le menu"** à paraître vendredi

Publicitas
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 911 24 10
Fax 032 / 968 48 63



Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Deux communes pour une zone à bâtir

Saint-Imier ■ Le Conseil général statuera jeudi sur un crédit pour la viabilisation, en collaboration avec le village de Villeret, d'une zone constructible de part et d'autre de la frontière communale

Par **Dominique Egger**

Au menu varié du législatif imérien, ce jeudi, figure un crédit important dans la perspective du développement local. De 280.000 francs, il est destiné à la viabilisation de deux parcelles, sises à l'est de la localité, le long de la frontière avec Villeret. Les deux communes envisagent d'y ac-

cueillir des maisons familiales – deux bâtiments devraient être érigés, cet été déjà, sur sol imérien –, formant un quartier sis entre la ligne de chemin de fer et l'immeuble dit «Verdura». Les deux exécutifs communaux ont élaboré ensemble le projet, dont les frais seront répartis au pro rata des maisons constructibles sur leur territoire.

Les bons comptes. Le législatif se penchera bien évidemment aussi sur les comptes communaux 2000 et tous les documents y relatifs. Un moment qui devrait être vécu avec le sourire, étant connue la surprise agréable de cet exercice, à savoir une amélioration de plus de 765.000 francs.

Déchets: des allègements. En matière de déchets égale-

ment, les comptes 2000 sont bénéficiaires, de près de 90.000 francs en dix mois. Une nouveauté, puisque ces dernières années, le déficit de ce poste atteignait quelque 180.000 francs par exercice. Ayant calculé l'excédent annuel prévisible pour l'avenir, dont elle a déduit les sommes nécessaires à résorber le découvert du financement spéciale – de 216.000 francs ac-

tuellement – et les frais liés au remplacement du camion-poubelle – en 2004 au plus tard –, la commission des Travaux publics estime qu'une baisse importante des tarifs ne serait pas judicieuse. Aussi propose-t-elle de diminuer seulement les taxes de base des commerces et entreprises, de 10% en moyenne. Ces taxes sont relativement élevées, à son avis, tandis que

celles des particuliers sont plutôt favorables. **Nouveau véhicule d'intervention.** Enfin, le Conseil général se prononcera sur un crédit de 220.000 francs en vue de l'acquisition, par le Service de défense, d'un nouveau véhicule «pionnier»; il remplacera celui qui a servi durant 25 ans et qui donne aujourd'hui bien du fil à retordre aux mécaniciens. /DOM

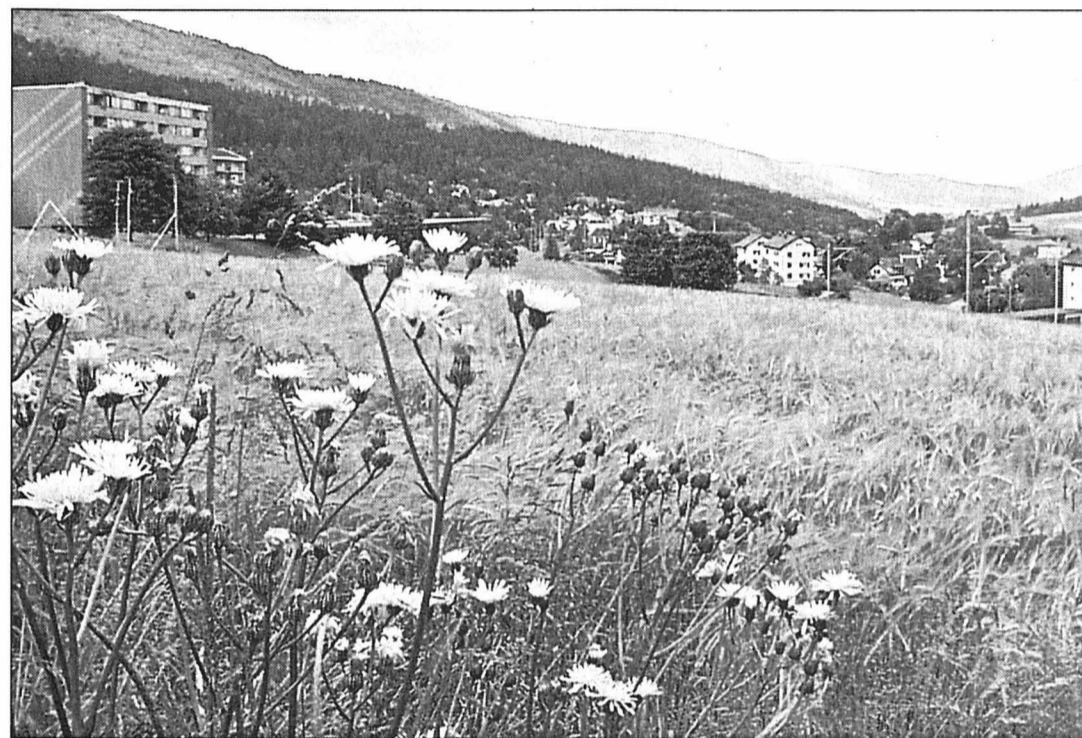
Cent sept pioupious

Avec 107 élèves qui les fréquenteront, dès août prochain, et des locaux trop exigus pour des classes numériquement importantes, la commission scolaire primaire souhaite ouvrir à la rentrée une cinquième classe de jardin d'enfants. Le législatif, puis le canton décideront. Par ailleurs, le Conseil général aura à statuer sur trois demandes de naturalisations. Elles sont déposées par Eduardo Monteiro, du Brésil, Hajriz Gegik, de Macédoine, pour son épouse et son fils cadet également, et, enfin, par Enis Gegik, de Macédoine aussi. /dom

Femmes au feu?

Les irréductibles rentreront-ils dans le rang? C'est bien la question qu'on pourrait se poser à Berne, sachant que le Conseil général imérien va statuer jeudi sur le nouveau règlement du Service de défense (SD). Un règlement qu'il avait refusé d'entériner en octobre dernier, demandant l'étude d'une deuxième version. C'est qu'à Saint-Imier, on vit dans ce domaine une septième année «hors la loi», puisque l'incorporation des femmes n'a toujours pas été introduite, quand bien même le canton l'a rendue obligatoire au 1er janvier 1995.

Sur demande du législatif, l'automne dernier, la commission du Service de défense, celle des Finances et le Conseil municipal ont étudié la possibilité de baser le SD sur le volontariat. Or, ces trois organes penchent encore et toujours pour la première version, donc l'obligation de servir élargie aux femmes, mais à un seul membre d'un couple marié. En arguant que le volontariat ne garantirait ni les effectifs ni le financement du SD, et que le choix de ce système demanderait une hausse d'impôt d'un demi-dixième de la quotité pour remplacer les taxes d'exemption. /dom



C'est sur ce terrain que les communes de Saint-Imier et Villeret envisagent de construire des maisons familiales. PHOTO EGGELER

CORTÉBERT Election libre: tout est dit

Suite aux démissions de Marie-Jeanne Joset et de Daniel Egger au Conseil municipal de Cortébert, un scrutin libre a dû être organisé le week-end dernier, faute de candidats. Le choix des 135 électrices et électeurs (29,3% de participation) s'est porté sur Pierre Ammann (32 suffrages) et Monika Kobel-Duppenthaler (30). /réd

SAINT-IMIER Rendons à Urs Gasche...

Une malencontreuse erreur est à l'origine d'une inversion des chiffres sortis du bureau de vote de Saint-Imier et communiqués dimanche. Dans les faits, c'est bien le maire de Fraubrunnen, Urs Gasche, qui a obtenu 458 suffrages et non pas Thomas Brönnimann qui, pour sa part, a recueilli 199 suffrages. /comm

GRAND CONSEIL Un personnel à «soigner»

Le Grand Conseil bernois a entamé hier l'examen des mesures destinées à améliorer la situation du personnel soignant. Le Conseil exécutif bernois a soumis au parlement douze mesures destinées à améliorer la situation du personnel soignant. Le coût s'élève à 34,8 millions de francs pour l'année en cours et à 83,5 millions de francs annuellement à partir de 2002.

Parmi ces douze mesures figurent le versement d'une allocation mensuelle et l'alignement des salaires du personnel soignant des institutions subventionnées sur celui du personnel cantonal. Les premières passes d'armes ont donné lieu à un duel gauche-droite. Dans les rangs bourgeois, on estime que le paquet de mesures du gouvernement constitue le maximum que le canton peut accorder au personnel soignant. A l'opposé, la gauche estime insuffisant le projet de l'exécutif.

Une centaine de personnes avaient auparavant manifesté devant le Rathaus. Accueillant les élus bernois avec des cartons rouges, les manifestants leur ont demandé d'approuver ce paquet de mesures en faveur du personnel soignant.

Le personnel hospitalier exige des salaires plus élevés et davantage d'effectif afin de continuer à prodiguer des soins de qualité aux malades. Les débats reprennent ce matin au Rathaus. /ats

L'Imériale s'annonce toujours plus impériale

Saint-Imier ■ Plusieurs innovations de choix marqueront une 18e édition prometteuse

Présidé par Christian Hug, pour la première année, le comité d'organisation de l'Imériale a sorti le tout grand jeu: le programme proposé les vendredi 22 et samedi 23 juin est en effet particulièrement alléchant! Le cortège des enfants, dont le thème est «Les enfants du monde», ouvrira

les festivités. Cinq fanfares et une clique de flûtes participeront notamment à ce cortège, le long du Pod. Vendredi soir, les sonneurs de cloches n'auront aucune peine à satisfaire les adeptes de la musique «tyrolienne» puisque l'orchestre Steiger Burschen se produira sous la tente de la place du Marché. Les parents des élèves fréquentant l'école portugaise réservent également des surprises de choix. Le «Tamara Show» sera la première du lot... Le karaoké sera, lui, assuré par l'équipe du Kart team Hasard, de Villeret.

C'est une grande première à l'Imériale, et les organisateurs souhaitent que cette animation devienne le fil rouge de la manifestation. Des équipes de cinq seront aux prises lors de ces joutes sportives et culturelles. Il est encore possible de s'inscrire auprès d'André Aegerter, à Saint-Imier, au 941 22 10. Contes pour enfants, théâtre de rue, cracheurs de feu, tambours, cirque Patachon, ensemble afro-danse «Andando» figurent également parmi les animations du samedi. Nous reviendrons sur cette Imériale dans une prochaine édition. /réd

Place aux Imériades...
«Les Imériades» se dérouleront samedi, dans la journée.

Avec le soutien de «L'Impartial»

TRAMELAN Une foire très animée

La foire de Tramelan déroulera ses fastes vendredi et samedi, à Tramelan-Dessous. Cette 26e édition proposera la bagatelle d'environ cent stands, une disco, un manège pour enfants et, en première régionale, le tout nouveau carrousel «Expérience». Une attraction qui promet le grand frisson aux adeptes du genre. Samedi matin, lâcher de ballons et, en fin d'après-midi, grimace et cortège d'enfants sont au menu. Fanfares, cliques et orchestre folklorique seront également de la partie, sans oublier la grande loterie de la foire avec, à la clé, des prix alléchants tels que voyage, scooter, etc... Bref, une véritable fête villageoise à ne manquer sous aucun prétexte. /comm



Les années se suivent, mais l'Imériale reste toujours un passage incontournable pour les gens de toute une région. PHOTO A

L'ARÉGIION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 487 42 80, jusqu'au 15 juin. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34.
- **Planning familial:** tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu-je 16-18h, sa 9-11h.

■ **Mémoire d'Ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

■ **Tramelan:** CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

■ **Saint-Imier:** me/ve 15-18h. **Tramelan:** je 16-17h30. **La Neuveville:** ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

■ **Saint-Imier:** bassin de natation: lu/ma/je 18-21h, me 16h30-19h15, sa 9-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Musique** Audition de l'ensemble de flûtes traversières de Heidi Winiger à l'Ecole de musique de Bienne, salle 603, 19h30.

DEMAIN

■ **Musique** Audition d'une vingtaine d'élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois, Diesse, maison de paroisse, 19h30.

■ **Formation** Séance d'information concernant la filière de formateur d'adultes, CIP de Tramelan, de 19 à 20h30.

Aménagement en consultation

Territoire ■ Un nouveau plan ménage les susceptibilités et n'apporte pas d'éléments nouveaux pour susciter un réel essor

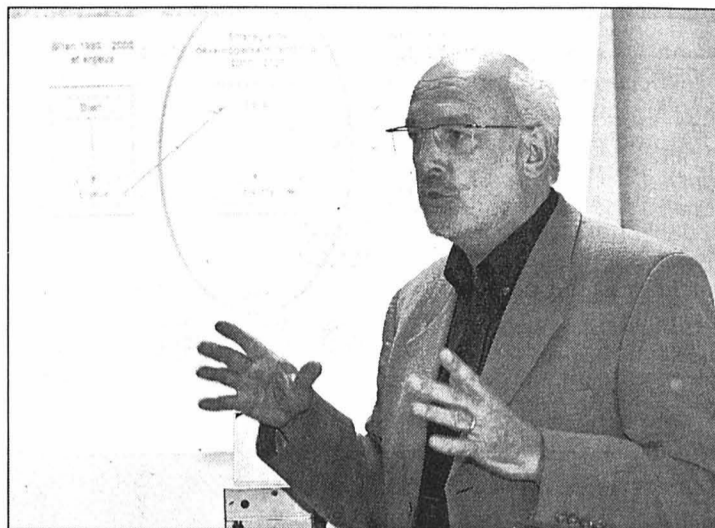
Par
Victor Giordano

Le ministre de l'Équipement Pierre Kohler et le chef de l'Aménagement du territoire Dominique Nusbaumer ont uni leurs efforts, hier, à Delémont, en présentant le plan directeur cantonal (PDIC), mis en consultation jusqu'à fin septembre. Faute d'innovations tranchantes, il n'est pas sûr qu'il suscite le débat que les promoteurs souhaitent.

Tout un chacun peut participer à la consultation et répondre, par écrit, ou par le réseau électronique: (<http://www.jura.ch>). Le projet résulte du travail de deux comités, l'un groupant les représentants des partis, des communes et des associations économiques, l'autre réunissant les chefs de service importants de l'administration cantonale.

Controverses régionales

En cours d'élaboration du projet, les vues d'un expert consulté, le professeur Alvaro Cunha, de l'Université de Neuchâtel, avait suscité de très vives réactions. Il préconisait de tout miser sur le pôle delémontain, dans l'idée que celui-ci entraîne-



Dominique Nusbaumer, chef de l'Aménagement du territoire, a présenté le nouveau plan directeur mis en consultation. PHOTO BIST

rait le reste du canton et que, par une concentration des forces, on atteindrait le stade de pôle urbain dont le Jura est privé. Sur ce thème s'était greffé celui de l'avenir des hôpitaux qui aboutissait à ce constat à peine caricatural: défendre l'hôpital de Porrentruy, c'est faire du régionalisme; défendre l'hôpital de Delémont, c'est faire de la planification!

Le nouveau PDIC s'extrait de cette sorte d'affrontement. Les trois chefs-lieux sont trois pôles de développement: huit autres localités - Vicques, Bassecourt, Bon-

court, Bonfol, Cornol, Saint-Ursanne, Chevenez et Le Noirmont - sont des relais microrégionaux. Il leur applique des principes généraux: améliorer la qualité de la vie, aménager des conditions-cadres de développement économique, favoriser la valorisation des atouts spécifiques de chacun et faire une allocation efficace des ressources financières de l'Etat encourageant les projets respectant ces choix.

Vingt-six objectifs

Il en résulte 26 objectifs primordiaux, vers lesquels

il s'agit de tendre. Le but est de renforcer la position concurrentielle du Jura, surmonter sa fragilité économique, être en relation avec les voisins, préserver l'environnement et le patrimoine bâti, user du sol avec parcimonie, intégrer la dimension transfrontalière. L'Etat s'octroie la mission de combler les déséquilibres régionaux afin que chaque région se développe en harmonie: zones industrielles, à bâtir, équipements collectifs, moyens de transports, infrastructures culturelles ou touristiques, moyens de télécommunications, développement rural harmonieux.

Dire que certains objectifs entrent en collision avec d'autres est un truisme. Le PDIC propose des principes, mais la réalité peut imposer des solutions qui les transgressent. Certains critères ont toutefois plus de valeur que d'autres, comme l'essor des transports collectifs, les moyens techniques de communication, les équipements de soins essentiels (hôpitaux, urgence, maternité), l'urbanisation concentrée, l'aménagement des entrées de localités. /VIG

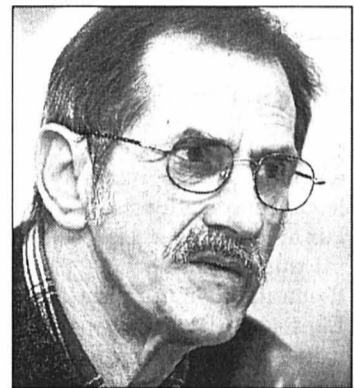
Comptes positifs mais dette latente

Le Noirmont ■ Une rentrée fiscale explique ce résultat

Le Conseil communal du Noirmont va devant le souverain le 21 juin avec des comptes 2000 positifs. Ceci grâce à une rentrée fiscale unique et extraordinaire. La dette reste toutefois assez lourde puisqu'elle se monte à 80 millions de francs, soit 5136 fr. par habitant.

Comme l'indique le caissier communal Jean-Marie Paratte, les comptes 2000 bouclent sur un léger bénéfice de 5468 fr., alors que le budget prévoyait un découvert plus important (176.000 francs). Ce sont les impositions (4,7 millions de francs) qui confortent ce résultat, avec notamment une rentrée exceptionnelle des personnes physiques. L'imposition des personnes morales laisse 60.000 fr. de rentrées, celle des frontaliers un montant de 276.000 francs. La quotité d'impôt est de 2,5 chez les Poillies. L'an passé, la commune a procédé à un amortissement total de 428.000 francs. La dette atteint 80 millions, ce qui a valu des intérêts de 360.000 fr. l'an passé. Les investissements représentent 705.000 francs. Les principales dépenses sont allées à

la réfection de la route de La Goule (214.000 fr.), l'acompte annuel pour le remaniement parcellaire (50.000 fr.), la réfection du bâtiment du Pâquier (35.000 fr.), celui des Perrières (72.000 fr.), la réfection du hangar des pompes et l'achat d'équipements (129.000 fr.), le nouveau réservoir d'eau (481.000 fr.) et le chemin forestier des Sommètres (97.500 francs). La vente de deux parcelles aux Cotay (112.000 fr.), le fonds PC pour le hangar des pompes (98.000 fr.) et le fonds des eaux pour le réservoir (183.000 fr.) expliquent ce résultat. /mgo



Des comptes 2000 dans le noir pour le maire du Noirmont Jacques Bassang... PHOTO A

Un ecclésiastique condamné avec sursis

Tribunal ■ Septuagénaire jugé pour pornographie

Incarcé il y a une année, un prêtre jurassien septuagénaire a été condamné en janvier dernier par le juge pénal unique du Tribunal de première instance du Jura, sous la prévention de pornographie. Il a écopé d'une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, sous déduction de la prison préventive subie. Ce jugement est aujourd'hui définitif et exécutoire. Au préalable, par ordonnance concordante du juge d'instruction du district de Delémont et du procureur du Jura, il avait été décidé de ne pas donner suite à l'instruction concernant la prévention d'infractions contre l'intégrité sexuelle commises au préjudice de mineurs dans deux paroisses jurassiennes.

Les faits en cause, commis il y a plusieurs années, sont aujourd'hui prescrits.

Quant à la prévention de pornographie, qui a donc été retenue par le juge unique, elle résultait de photographies mettant en scène des enfants, photographies que l'intéressé détenait. C'est à l'occasion de la transmission de telles photographies, en vue de les développer, que le laboratoire chargé de cette tâche avait avisé la justice, certaines photos montrant de enfants nus dans des positions pour le moins équivoques.

La peine infligée par la justice jurassienne a été clémentine en raison de l'engagement pris par l'intéressé de se retirer de l'activité ecclésiastique et d'être suivi dans une institution de Romandie. /vig

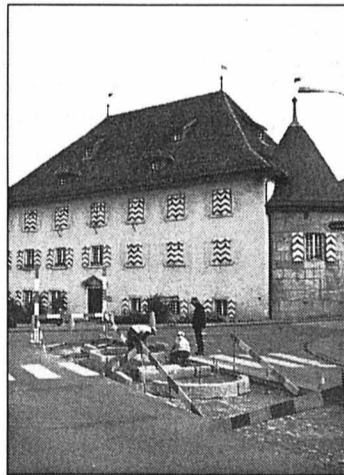
Ilots boulimiques au centre de Saignelégier

Saignelégier ■ Des travaux qui provoquent la surprise

«C'est au moins la troisième ou quatrième fois qu'ils les entreprennent. On sait au moins où vont nos impôts...»: cette remarque désabusée émane d'un citoyen de Saignelégier qui s'étonne, pour ne pas dire plus, d'une nouvelle réfection engagée sur les îlots du centre du village, devant la préfecture et la route de France.

L'explication des Ponts et chaussées tient en deux mots: plusieurs pavés de l'îlot bombé ont été déchaussés par la vibration des voitures et des camions qui passent dessus. De plus, la commune a demandé d'aplanir le cœur de l'îlot pour le confort des piétons car il était glissant en hiver. L'îlot est de

plus raccourci pour le passage des camions. Il en coûtera 25.000 francs. Ce n'est plus un passage, c'est un gouffre! /mgo



Une nouvelle modification pour le cœur du chef-lieu franc-montagnard. PHOTO GOGNIAT

Passage de témoin au Tennis club

Saignelégier ■ Un nouveau président et une promotion

Après quatorze ans passés à la présidence, François Beucler a passé le témoin à la tête du Tennis club (TC) de Saignelégier. Eric Nagels lui succède. De son côté, la seconde formation masculine fête sa promotion en première ligue.

Depuis sa fondation en 1969, le TC Saignelégier n'a connu que deux présidents: Pierre Nagels, durant 18 ans, et François Beucler, durant 14 ans. Le poste revient ainsi dans la famille Nagels, qui a déjà tant fait pour le développement de ce sport dans la région. L'assemblée a dû faire face au départ de trois membres: outre le président, celui de Claudine Brossard, secrétaire, et de Michel Kornmayer, chef technique. Eric Nagels, So-

nia Beuret et Thomas Bühler les remplacent respectivement. Dans son dernier rapport, François Beucler a relevé le fait que le club avait négocié le tournant du millénaire avec succès, mais il a invité les jeunes à s'engager davantage. Chef technique, Michel Kornmayer a félicité la deuxième formation masculine qui accède à la première ligue. Il a aussi salué les joueurs victorieux en tournoi: Thomas Bühler, à Romont, Hervé Jobin à Delémont, et Eric Nagels, champion cantonal neuchâtois. Responsable des juniors, Mireille Jobin chapeaute 35 enfants. Trois titres de champions jurassiens ont été décrochés par Christelle Devanthéry, Karine Renard et Gontran Jobin. /auy

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 951 21 18.

AGENDA

- **AUJOURD'HUI**
- Fanfare Répétition en public de la fanfare des Breuleux à

20h15 à la salle des spectacles.

- Marche Pro Senectute met sur pied une marche avec visite d'un sentier botanique. Départ à 13 h. sur la place de la Poste à Delémont. Renseignements au 421.96.10.

DEMAIN

- Agriculture Agriclub met sur pied une journée (de 9h30 à 16h) sur le thème «La production herbagère et la conservation en balles de silos» à la ferme Jolidon sous les Cerneux à Lajoux. Repas sur place offert.

LES BREULEUX ■ La fanfare répète en public.

En vue de sa préparation à la Fête fédérale de musique, la fanfare des Breuleux met sur pied deux répétitions publiques pour tous ceux qui se rendront à Fribourg et désirent entendre les morceaux préparés en vue de ce concours. Elles auront lieu aujourd'hui et jeudi, à 20h15, à la salle des spectacles. L'entrée est libre. /vig

VIOLENCE ■ Groupe créé.

Suite à l'acceptation de la

motion de Jean-François Kohler (PLR), en 1997, un groupe de travail, présidé par le Bureau de l'égalité, s'est constitué et a travaillé sur ce dossier avant de faire des propositions au Gouvernement jurassien. Ce dernier vient de créer un «Groupe coordination violence» pour la période 2001-2002. Ce groupe devra coordonner l'information, la prévention et la prise en charge de la violence conjugale et familiale. En sont membres: Corinne

Hêche (assistante sociale), Christelle Moirandat (assistante sociale), Jean-Marc Veya (chef du Service cantonal de l'aide sociale), Laurence Boillat (cheffe de la Sûreté), Françoise Collarin (conseil de la famille), Vincent Morard (médecin). La présidence est assurée par Karine Marti Gigon, cheffe du Bureau de l'égalité. /mgo

VIANDES ■ Qualité respectée.

Le Laboratoire cantonal a fait procéder à l'ana-

lyse de dix échantillons de bœuf haché, prélevés dans des boucheries jurassiennes des trois districts. Les résultats montrent que la viande y est préparée correctement, selon les résultats des analyses faites par un laboratoire vaudois. Aucune présence de résidus de tissus nerveux n'a été décelée. La mise en danger de la santé des consommateurs par des prions peut donc être écartée, ce qui doit rassurer les consommateurs. /vig

Un bacille en pleine santé

Tuberculose ■ Cent quinze ans après la découverte de la maladie, le bilan est mitigé. Le bacille reste très actif dans les pays en voie de développement

En Suisse, la tuberculose a reculé de 18% en 2000 par rapport à 1999. Mais sur le plan mondial, les maladies tuberculeuses continuent de progresser significativement et un tiers de la population est infecté par le bacille. C'est pourquoi les experts mettent en garde contre un relâchement des mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie.

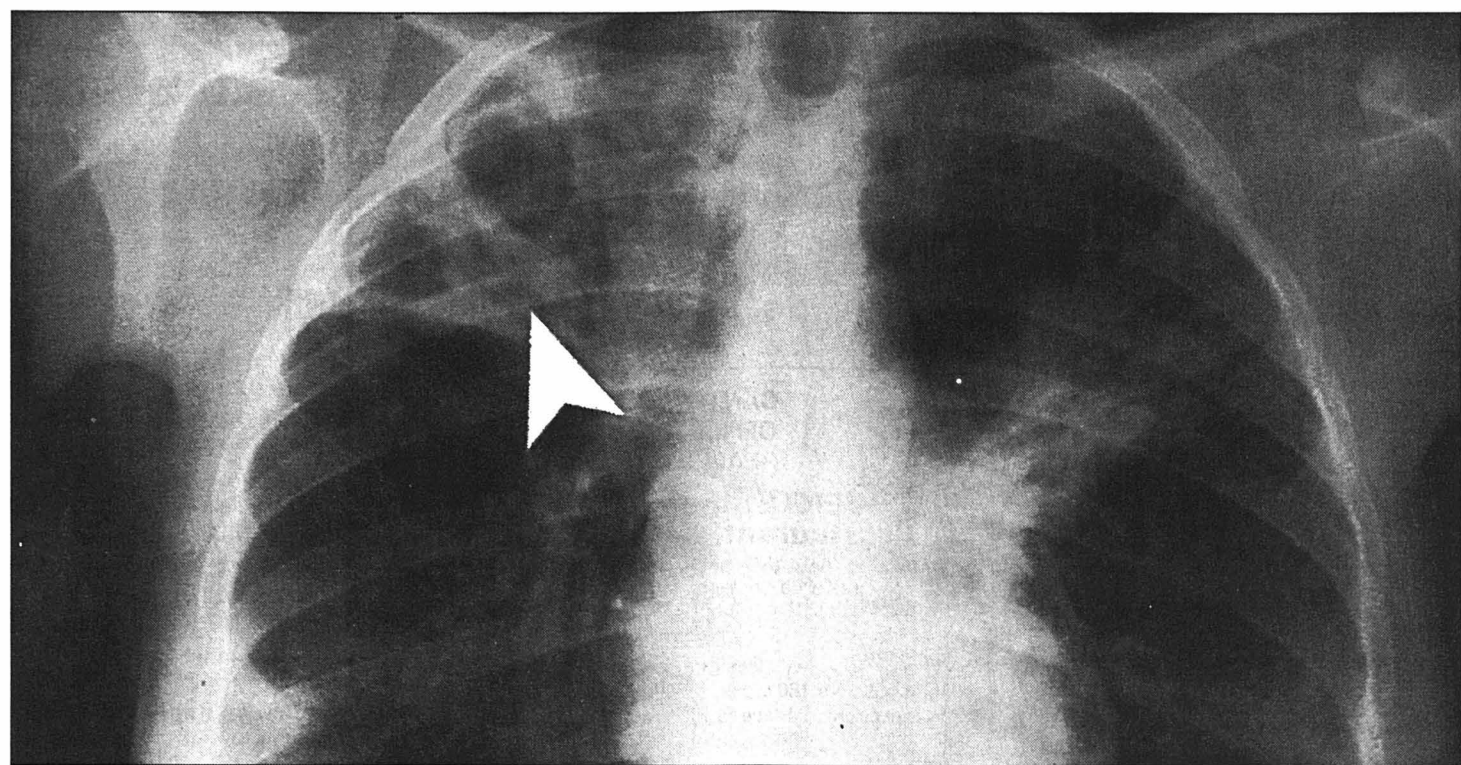
Cent quinze ans après la découverte du bacille de la tuberculose, le bilan médical est mitigé: alors que la Suisse, les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, ainsi que les Etats-Unis enregistrent des taux d'infection décroissants jusqu'à un faible niveau, rien qu'en Russie, 24.000 personnes sont mortes de cette maladie contagieuse en 1999. Bon nombre de pays africains, mais également le Brésil et quelques états d'Europe de l'Est, tels que la Roumanie et la Bulgarie, affichent localement des taux élevés d'infection et de maladie.

Des germes résistants

Un tiers de la population mondiale est infecté par l'agent pathogène de la tuberculose. Vingt-deux états enregistrent 80% des maladies tuberculeuses. Ceux-ci déplorent tous une infrastructure médicale in-

Niveau de vie

Si n'importe qui peut attraper la tuberculose, elle se multiplie plus particulièrement parmi les couches les plus vulnérables de la société: les pauvres, les victimes de discrimination, les marginaux. Une probabilité accrue de développer la maladie est associée à la malnutrition, la surpopulation de l'habitat, la mauvaise ventilation et de mauvaises conditions sanitaires. De plus, l'accès au traitement de la tuberculose est particulièrement difficile pour les réfugiés et les ouvriers migrants saisonniers. /comm-réd.



Radiographie d'une tuberculose pulmonaire, à gauche la zone atteinte.

PHOTO LAROUSSE

suffisante et n'ont pas les moyens d'engager une prévention et une lutte efficaces. Et l'inconséquence est particulièrement dangereuse quand il s'agit de tuberculose: lorsque les thérapies sont interrompues trop tôt ou négligées, les bacilles peuvent survivre et devenir résistants aux médicaments actuels. Ils entraînent alors le développement de nouvelles maladies dont le traitement est particulièrement difficile et coûteux.

Les maladies hautement infectieuses telles que la tuberculose ne connaissent pas de frontières nationales. Avec les interpénétrations économiques et culturelles entre les états et les courants touristiques et migratoires internationaux, les agents pathogènes connaissent eux aussi le phénomène de la mondialisation. La lutte à l'étranger, sur place, dans les foyers de maladies, apporte automatiquement plus de sécurité à la population suisse et représente de surcroît la mesure la plus efficace et la moins chère pour enrayer l'épidémie: de ce fait, la Ligue pulmonaire Suisse (LpS) et la Direction pour le développement

et la coopération soutiennent ensemble les mesures de lutte contre la tuberculose en Roumanie, en Bulgarie et au Bénin, ainsi qu'en Tanzanie.

La Suisse en régression

En Suisse, les cas de tuberculose ont diminué de 18% en 2000 par rapport à 1999. Un recul de 15% avait déjà été constaté entre 1995 et 1998. Les personnes touchées par la maladie sont en premier lieu celles dont le système immunitaire est affaibli; ce sont surtout les personnes très âgées et les populations marginales. Dans ce dernier groupe, on recense souvent des personnes porteuses du VIH. La tuberculose doit toujours être déclarée et nécessite la recherche minutieuse d'une éventuelle contamination d'autres personnes (enquêtes sur l'entourage). Des infirmières spécialisées des Ligues pulmonaires s'occupent des personnes touchées et assurent, si nécessaire, que les thérapies médicamenteuses prescrites sont suivies de façon disciplinée, d'une part pour la protection personnelle, d'autre part pour la protection de l'en-

semble de la population. «Du fait de l'accroissement mondial, la prévention et la lutte ne doivent pas faiblir», avertit Jean-Pierre Zellweger, chercheur dans le domaine de la tuberculose. «A cela s'ajoute que les taux de maladie et de décès sont peut-être supérieurs au nombre de cas enregistrés». La tuberculose n'étant quasiment plus à l'ordre du jour, il se pourrait que l'on omette de rechercher l'agent pathogène de la tuberculose dans les cas de maladie chronique ou de décès sup-

posés «naturels» de personnes âgées. Des épidémiologistes de l'Office fédéral de la santé publique craignent eux aussi que la tuberculose soit «négligée», de temps à autre, comme diagnostique et cause de décès en Suisse, surtout chez le groupe de population le plus âgé. Le chercheur Jean-Pierre Zellweger conclut: «C'est un devoir face aux pays en voie de développement que de mettre nos moyens et nos connaissances au service de l'enraiment de l'épidémie». /comm-réd.

Manifestation du sida

Les pays ayant les plus fortes incidences de VIH ont aussi les plus fortes incidences d'infection tuberculeuse par 100.000 habitants. Il s'agit du Cameroun, du Kenya et de l'Afrique du Sud. La plupart des pays où l'épidémie VIH croît rapidement, comme le Brésil, l'Ethiopie, le Nigéria, la Russie, sont en retard pour le contrôle de la tuberculose à cause du manque

de personnel de santé, d'infrastructure et de financement. La tuberculose est la première manifestation du sida dans les pays en développement, dans plus de 50% des cas. Ainsi, il est vital de mettre en place des programmes de contrôle de la tuberculose très efficaces dans le monde entier. C'est particulièrement urgent dans les pays ravagés par le sida. /comm-réd.

LATV DU JOUR «L'île du docteur Moreau», mardi 12 juin, 23H RTL9

La parade des monstres

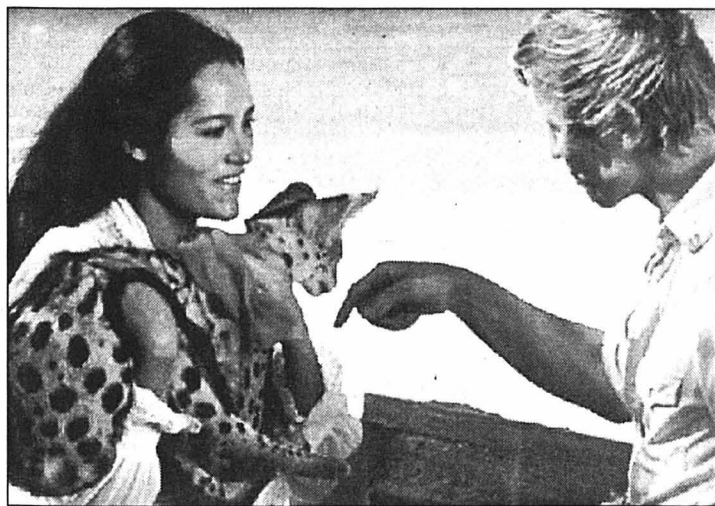
Fiction ■ Un savant se livre à d'étranges expériences génétiques dans «L'île du docteur Moreau»

Par
Viviane Cretton

Après dix-sept jours d'errance dans le Pacifique Sud, Andrew Braddock et deux compagnons, naufragés du bateau «Lady Vain», abordent une île, à première vue déserte. A bout de forces, ils sont attaqués par d'étranges créatures. A l'issue de la bataille, seul Braddock a la vie sauve, grâce à un certain Montgomery, un homme taciturne. A la grande surprise de Braddock, ce dernier le conduit vers un endroit habité, agréable et pour le moins inattendu dans cette jungle inextricable. Il apprend que cette maison appar-

tient au docteur Moreau, un savant, qui y vit avec Maria, une jeune femme dont il tombe immédiatement amoureux. Au fur et à mesure que Braddock récupère, il tente d'en savoir davantage sur les recherches que mène le docteur Moreau. Intrigué par le comportement de M'Ling, le domestique, et par d'étranges hurlements nocturnes, Braddock ne tarde pas à découvrir les activités monstrueuses du docteur: il expérimente des manipulations génétiques et donne ainsi naissance à de nouvelles espèces d'êtres vivants. Dans la lignée de «Frankenstein», l'histoire terrifiante du savant qui joue avec les êtres

humains comme on joue avec les plantes est une adaptation du roman de Herbert George Wells, daté de 1896. Une première version du roman est adaptée pour l'écran en 1933 par Erle C. Kenton. Suivront deux remake dont la sympathique version de 1977 de Don Tylor, diffusée ce soir sur RTL9. Avec Burt Lancaster dans le rôle du chercheur diabolique, Michael York dans celui de Braddock et la belle Barbara Carrera dans celui de la mystérieuse Maria. Auteur notamment de «L'homme invisible», de «La guerre des mondes» ou de «La machine à remonter le temps», Wells craignait pour l'humain



Un naufrage sur une île bien mystérieuse...

PHOTO SP

nité le retour à la barbarie. «L'île du docteur Moreau» délivre à cet égard un message ambigu. Les hybrides du docteur sont instables, sujets à de dangereuses crises de régression au cours desquelles surgissent leurs instincts les plus destructeurs. Mais l'inquiétude qui se dégage du roman tient beaucoup plus sûrement aux risques à venir, aux effets que l'on pressent plus meurtriers,

et encore inconnus à l'époque. Parodiant à outrance «La Belle et la Bête» de Cocteau, l'œuvre de Wells a nourri les interprétations les plus diverses. Avec «L'île du docteur Moreau», comme avec le «Dr. Jekyll» de Stevenson, la science n'est plus seulement une promesse de voyages et de lendemains qui chantent. Elle peut bricoler les corps et mettre l'humain en péril. /VCR-Le Nouvelliste

AU QUOTIDIEN

CONSOMMATION ■ Le bœuf en perte de vitesse. Vache folle oblige, le bœuf et le veau n'ont pas triomphé dans les assiettes l'an passé. Les Suisses, se rattrapant sur le poulet et le poisson, ont mangé moins de viande de bœuf et de veau. Par rapport aux chiffres de 1999, l'année 2000 a enregistré une baisse de 10,7% de la consommation, rapporte l'organisation Proviande. Dans l'ensemble, les Suisses ont mangé moins de viande, 51,94 kg par personne, soit une diminution de 1,2 kg par rapport à 1999. /sab

VITAMINES ■ Des capsules végétales. Les vitamines sont indispensables pour se maintenir en forme et en bonne santé. C'est la raison pour laquelle Migros complète son assortiment Actilife de cinq nouvelles préparations vitaminées en capsules. Lancement ainsi une nouveauté sur le marché suisse: des capsules produites sur une base purement végétale, sans gélatine d'origine animale. Les végétariens apprécieront. /sp-réd.

Eric Dekany

La santé de notre mémoire

Comment la protéger, l'entraîner et l'améliorer

Editions Dangles
Collection "Psycho-soma"

LIVRE ■ Exercer la mémoire. Les trous de mémoire, c'est agaçant. Les mots qui s'obstinent à demeurer sur le bout de la langue, pas loin, hors de portée. Mais la mémoire, ça s'exerce. «La santé de notre mémoire», un ouvrage du psychologue Eric Dekany, paru aux éditions Dangles, propose une méthode destinée à entretenir et entraîner les capacités de notre mémoire, à travers une série d'exercices accessibles à tous. Un titre à retenir. /sab

ZAPPING

REPORTAGE ■ Frôler la mort. Dans le centre de rééducation spécialisé pour traumatisés crâniens de Cénac, en Gironde, se construit au jour le jour la longue et difficile «renaissance» des accidentés de la route. Ces blessés, souvent très jeunes, luttent pour retrouver leur identité physique et psychique. Un documentaire à découvrir dans «La vie en face», à 20h45 sur Arte. /vcr

DÉCOUVERTE ■ Voyage en Amazonie. C'est en Bolivie que Caroline Avon s'est rendue, pour «E=M6», à 20h55 sur M6, afin de mettre en évidence les dangers qui menacent aujourd'hui notre planète. Point de départ de son voyage, les glaciers andins, source du plus grand fleuve de la planète: l'Amazonie. Au programme, une mine d'or au cœur de la Bolivie, un voyage dans la réserve de Madidi. /vcr

La flore suisse fait un tabac

Botanique ■ Plébiscitée, l'adaptation française de «Flora Helvetica» vient d'être rééditée. Son traducteur, le Neuchâtelois Ernest Gfeller, en a profité pour peaufiner son travail

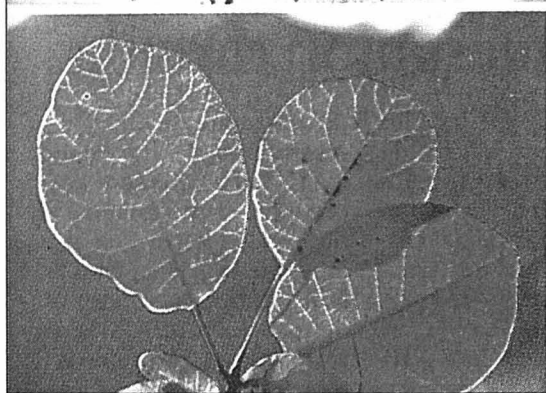
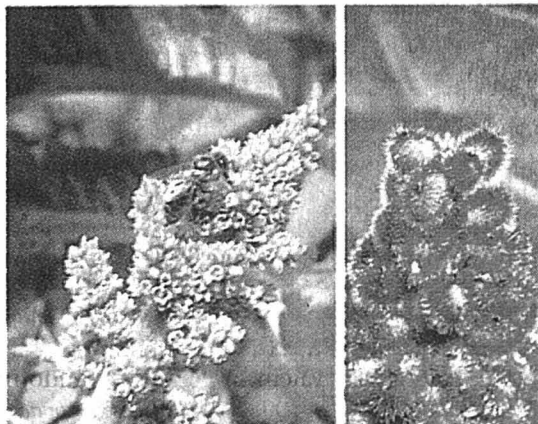
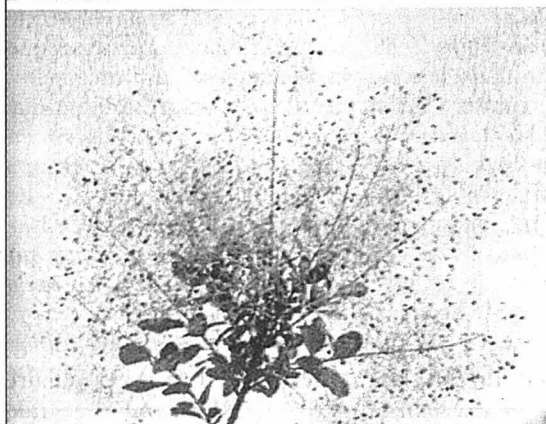
Par
Dominique Bosshard

«**L**a première édition française de «Flora Helvetica» a connu un succès éclair. En quelques mois seulement, les 7000 exemplaires étaient épuisés», se réjouit Ernest Gfeller, traducteur et adaptateur de cette bible de la flore helvétique rédigée par Gerhart Wagner et illustrée par Konrad Lauber. En mai dernier, une seconde édition, tirée à 4000 exemplaires, est donc sortie de presse. Une édition que le traducteur neuchâtelois a enrichie, améliorée et corrigée, avec l'aide de Georges Kurz, botaniste retraité pétri de patience et d'exactitude: «Une vraie perle!».

Accessible à tous

Si «Flora Helvetica» plaît tant, c'est qu'elle vient judicieusement «comblent le vide entre les ouvrages trop ardues et les sommes trop volumineuses». Les prédécesseurs, l'«Atlas de distribution» qui a servi de base à «Flora Helvetica», le Binz et «Flore de Suisse», se rangeaient en effet dans l'une ou l'autre de ces catégories. Certes, le terreau de «Flora Helvetica», et c'est là son seul désavantage, reste assez lourd (2,2 kg) – plus de 3000 espèces y fleurissent –, mais il est d'un seul tenant et tout à fait maniable.

«Je pense que le public a aimé les photos, pour leur esthétique bien sûr, mais aussi pour leur utilité. En montrant des détails spécifiques, les clichés contribuent à la détermination de l'espèce. Les cartes de distribution géographique qui accompagnent chaque description sont elles aussi très utiles». Conçu pour être accessible à tous, du débutant au spécialiste, l'ouvrage privilégie un langage simple, sans rien sacrifier de sa rigueur scientifique (nombre chromosomique, valeurs écologiques...). L'opuscule qui l'accompagne («Clef de détermination») permet par ailleurs d'acquérir des connaissances très pointues. «Je n'ai pas jargonné, j'ai évité les termes trop sa-



Esthétiques, les photos contribuent aussi à l'identification de l'espèce.

PHOTOS KONRAD LAUBER

vants!», sourit Ernest Gfeller. Un exemple concret: d'une plante qui supporte un déficit hydrique et vit en anhydro-

biose, le traducteur dit qu'elle supporte très bien le sec. L'adaptateur s'est également attardé sur les problèmes de

nomenclature. Il s'est permis de modifier de nombreux noms français qu'une traduction littérale du latin ren-

Biodiversité, un maître-mot

«**J**oie de tisser entre la nature et nous ces liens qui nous rendent plus chère la création». La phrase est de Claude Favarger, Ernest Gfeller l'a mise en exergue dans l'avant-propos de «Flora Helvetica». Certes pas par hasard. «Pour moi en effet, la botanique n'est pas l'art d'insulter les plantes en latin, mais l'art de vivre avec les végétaux». A l'homme qu'agite la fièvre des voyages, le monde végétal réapprend la valeur des racines, le rythme des saisons, la faculté de puiser sa nourriture là où elle se trouve. Aujourd'hui, cet art de vivre est devenu indissociable de la protection de l'environnement. Maillon fondamental de la chaîne alimentaire (la plante nourrit l'animal, qui nourrit l'homme), l'étagé végétal s'est vu gravement menacé dans sa diversité. Il suffit d'observer l'évolution de nos prairies, souligne Ernest Gfeller qui, dans son jardin des Geneveys-sur-Coffrane, bi-

chonne la sienne: une merveille émaillée de fleurs colorées. Les choses, cependant, ont évolué: depuis la ratification de la Convention internationale sur la diversité biologique, à Rio en 1992, la biodiversité est devenu un impératif gouvernemental. «Les signataires de la convention sont désormais tenus d'engager des fonds pour la préservation et la gestion du monde animal et végétal sauvages». C'est dans cet esprit qu'a été créé en 1993 la Fondation du centre du réseau suisse des sciences naturelles (CRSF). Sa mission? «Constituer, gérer et développer une banque de données performante en réunissant des informations sur la flore suisse. A l'aide de ces données, contribuer à la protection des biotopes et des espèces au sens des dispositions légales fédérales et cantonales en vigueur». Aux yeux d'Ernest Gfeller, «Flora Helvetica», peut, elle aussi, apporter sa pierre à l'édifice. /DBO

daient opaques et incompréhensibles. C'est ainsi que «méconopside de Cambrie» a été remplacé par «méconopsis du Pays de Galles», ou que «céraiste de Ligurie» a été préféré à «céraiste ligustique». D'autre modifications? Parce qu'il a pris une connotation négative qui n'équivaut plus du tout au «vulgaris» latin, le mot «vulgaire» a été évacué au profit de «commun».

Du temps pour chaque fleur

Ces modifications, tient à dire Ernest Gfeller, ont toutes obtenu l'aval des botanistes qui l'ont épaulé, Jean-Louis Richard et Claude Favarger, professeurs à la retraite, Philippe Küpfer et François Felber, actuels titulaires de la chaire de botanique à l'Université de Neuchâtel. «Dans ce livre, il n'y a rien de moi!». Une boutade qu'il faut attribuer à

un excès de modestie: durant cinq années, Ernest Gfeller s'est livré à un véritable travail de bénédictin, lui qui, on l'a vu, ne s'est pas contenté de traduire le texte allemand. Passionné de botanique depuis l'âge de 12 ans, l'ex-professeur d'allemand a poussé le vice jusqu'à la vérification scientifique la plus scrupuleuse. Ainsi par exemple s'est-il plongé dans les éditions consacrées aux flores des pays limitrophes, France, Allemagne, Autriche et Italie. «J'ai voulu consacrer à chaque fleur le temps qu'il fallait. J'ai voulu être le plus objectif possible, plutôt que suivre aveuglément un auteur». Simple «question de tempérament»? Le travail n'en mérite pas moins un grand coup de chapeau... /DBO

«Flora Helvetica», Konrad Lauber, Gerhart Wagner, 2e éd., Haupt, 2001.

Cingria était bien aise de se moquer d'une définition du Larousse qui qualifiait Ramuz d'«écrivain suisse de langue française». Cela lui a permis son exquise et personnelle définition de Napoléon Bonaparte: «dramaturge et législateur corse de langue française». Un drapeau national ne désigne pas nécessairement une langue précise.

La langue n'est pas drapeau, elle est geste

En Suisse, on entendait naguère des dizaines de dialectes et pour le moins quatre langues; aujourd'hui, des dizaines de langues s'y parlent quotidiennement. En Inde, ce

sont des centaines. Si le nom d'un pays ne débouche pas obligatoirement sur un nom de langue, il n'a même pas toujours donné un nom à ses habitants. C'est le cas du pays qui fut le plus puissant au XXe siècle, et où l'on parle des centaines de langues. Mais voilà: ce concert polyphonique n'est plus une exception; il devient la norme. Les citadins du monde entier s'en rendent compte tous les jours, dans le bus, dans le métro ou au (super)marché. Combien de fois n'a-t-on pas cité le début de la fameuse lettre de Ramuz à son éditeur, où il donnait sa célèbre distinction entre Français de France et Français de langue? N'ont-ils pas quelque retard les critiques qui en ont usé et abusé dans le but de souligner une spécificité suisse? Celle qui consisterait à parler le français à la frontière des langues. Où est-elle,

cette frontière? Où est-elle, quand un Genevois entend moins l'allemand que l'anglais? Quand ce même Genevois a beaucoup moins de chance d'entendre l'allemand qu'un Parisien l'arabe ou le chinois? Etrange, vraiment, de ne pas voir plus souvent cité non pas le début de la lettre du Vaudois, mais sa fin. Cette fin où l'écrivain oppose magnifiquement une langue-geste à une langue-signe. C'est bien là qu'on touche au vivant, donc à l'essentiel. D'où est-ce qu'on veut parler? De quel corps-lieu? De quelle voix-racine? Sur quelle portée? C'est-à-dire sur quels appuis et avec quelle amplitude? Le geste, c'est un mouvement du corps, bien sûr, mais d'abord, étymologiquement, c'est le corps qui porte. Quelle langue, donc, portée par quel corps? Quand on drape la langue dans la toge académique, on

la fige. Et figée, même quand on veut la traverser, et qu'on lui change ses cothurnes contre des baskets ou sa queue-de-pie contre un T-shirt, son odeur de mort la trahit. C'est que son suaire est d'une étoffe sans plus aucune sueur. Et l'on rejoint alors la langue à la mode qui s'épand et se répand sous la plume de nombreux journalistes, dans les pages de multiples magazines, dans la bouche d'interchangeables animateurs télévisés, sur tant de lèvres boudeuses, enfin, et branchées: une langue de nulle part et qui ne sera à personne. Votre corps vous appartient, lisait-on sur de revendicatives affiches. Mais le corps ne sera bien dans sa peau que s'il est bien dans sa langue. Votre langue vous appartient. Qu'on se le dise!
Patrick Amstutz

MINE DE RIEN

EN BREF

ENCHÈRES ■ Bataille pour Cranach. Une Vénus nue du maître allemand de la Renaissance Lucas Cranach, datant de 1532, a été adjugée à 3,5 millions de francs suisses au château de Cheverny. Il s'agit de l'enchère la plus importante de l'année en France, toutes catégories confondues. L'acheteur a acquis le chef-d'œuvre par téléphone depuis la Bavière. Les enchères, qui avaient démarré à 500.000 francs suisses, ont rapidement tourné à une lutte entre cet acquéreur et Roman Herzig, de la galerie Sanct Lucas de Vienne (Autriche). /ats-afp

ARCHÉOLOGIE ■ Dans le ventre de Paris. Achévé en 1999, les travaux de rénovation du Musée des arts et métiers de Paris, hébergé dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs depuis la Révolution, ont mis en lumière l'un des

plus grands établissements religieux de la rive droite. Sous la nef, une basilique funéraire mérovingienne de plus d'une centaine de sarcophages a été fouillée. Désormais, toutes les données sur les bâtiments culturels qui s'y sont succédés sont disponibles. /sog

LACS ALPINS ■ Merveilles de la nature. Pas tous grands, mais nombreux: en Suisse, les lacs sont plus de 1500, en montagne principalement. Pour le plaisir de l'œil, grâce à de remarquables photographies, pour donner des idées d'escapades, Henri Michel en a répertoriés et décrits 60, dans le «Guide des lacs alpins de Suisse occidentale», éd. La Sarine. /sog



MegaBike: retour aux sources

VTT ■ *Que d'anecdotes et de souvenirs pour la MegaBike! Alexandre Houlmann se rappelle des charmes d'une randonnée qui s'est transformée en course*

Par
Thomas Truong

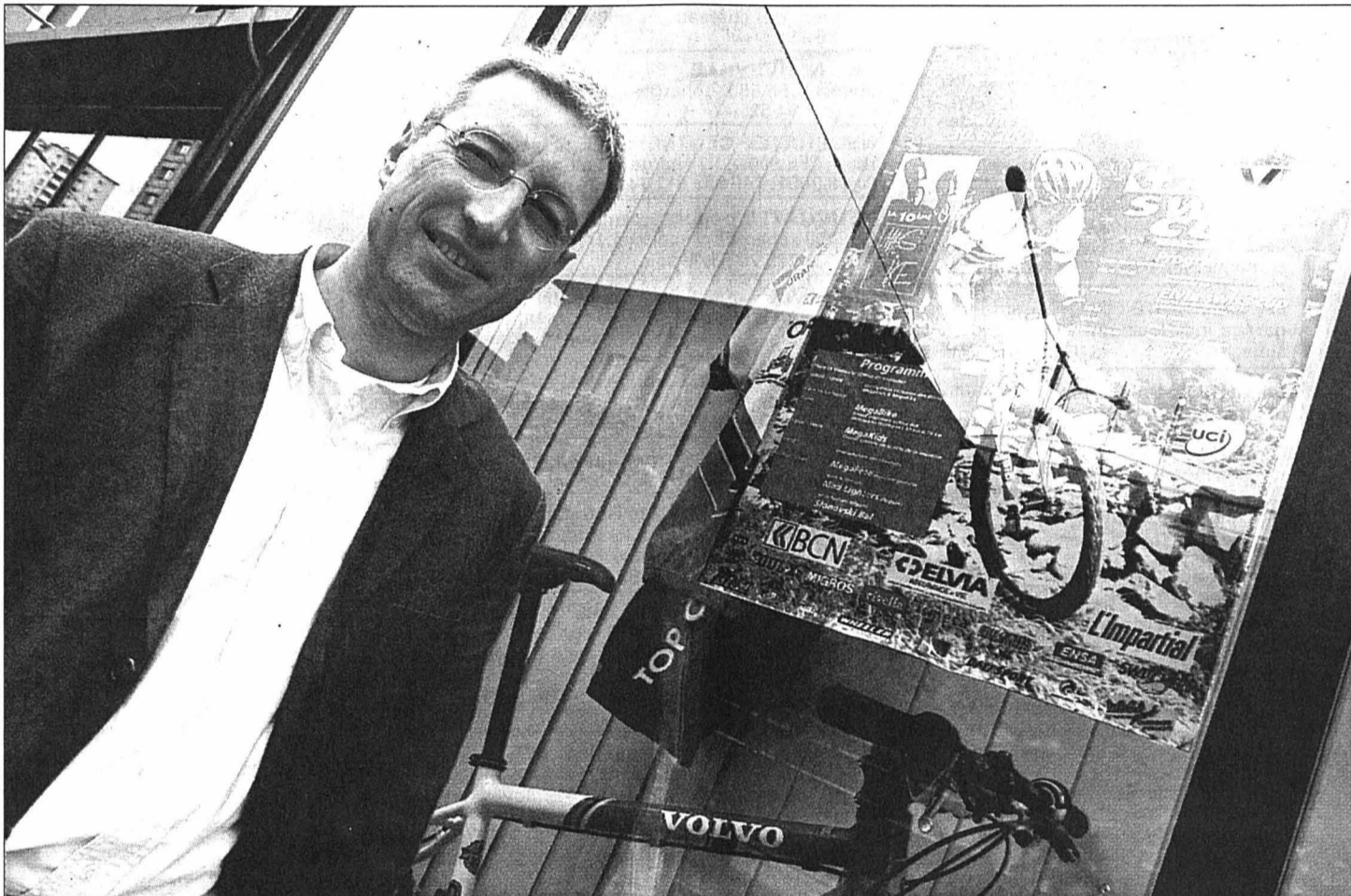
De l'insolite à la tragédie, de la surprise à la fierté, de l'ignorance à la reconnaissance ou de la neige au soleil, la MegaBike est passée par tous les états en neuf éditions. A l'approche de son dixième anniversaire – le 30 juin et le 1er juillet –, il est intéressant de plonger dans l'album des souvenirs. Alexandre Houlmann, président du comité d'organisation et pionnier de l'épreuve, tourne les pages.

L'histoire de la MegaBike est étroitement liée aux origines du VTT – le vélo de montagne à l'époque – en Suisse. L'Association des amis du vélo de montagne (AAVM) fut la première association vététiste du pays. «L'AAVM est chaux-de-fonnière», précise Alexandre Houlmann. Elle comptait 500 membres en 1990. Nous voulions faire connaître le vélo de montagne en Suisse, mais cela provoquait de véritables levées de boucliers au niveau politique. Il était inconcevable de traverser des champs sur un vélo!»

Pour faire rentrer ces pratiques dans les mœurs, la MegaBike était une bonne idée: «Je m'étais approché de la Mega-Micro pour mieux comprendre l'organisation d'une grande course. J'ai gardé le terme «Mega» qui fait penser à quelque chose de grand dans la nature, la distance et le défi. En 1990, nous avons fait une randonnée avec un arrêt au Chasseral pour manger. Mais il y avait des coureurs allemands qui voulaient faire la course. Ils se sont perdus...»

«C'est qui celui-là?»

La MegaBike faisait son apprentissage et un coureur professionnel sur route y a contribué. «Heinz Imboden est venu en 1992, narre Alexandre



Alexandre Houlmann à côté d'une affiche de la MegaBike 2001: rendez-vous le 30 juin et le 1er juillet pour une grande fête du VTT. PHOTO GALLEY

Houlmann. C'était la deuxième fois qu'il grimpeait sur un vélo de montagne. Dans la montée vers Chasseral, il avait pris 30 minutes d'avance sur Stéphane Bögli, le vainqueur en 1991. A l'arrivée à la Vuedes-Alpes, il poussait les gens pour se frayer un passage. On s'est demandé: «C'est qui celui-là?» Nous ne nous doutions pas que c'était déjà le premier. Le speaker n'était même pas prêt.» Cette année fut aussi marquée par un accident tragique qui coûta la vie à un concurrent.



Comme le bon vin, la MegaBike prit de la valeur avec l'âge. En 1993, elle fut officiellement déclarée course d'ouverture des championnats du monde de Métabief. Les 15 plus grands champions de la planète y ont pris part. En 1997, l'épreuve fut classée UCI E2 et E1 dès 1999. L'an passé, le tracé fut simplifié. «Pour faciliter l'énorme travail de la police et des bénévoles qui assurent la sécurité», avoue Alexandre Houlmann. Le 30 juin, la MegaBike proposera

le brevet du défi horloger, une randonnée de 55 km. «Une sorte de retour aux sources» assure le président du comité d'organisation. Le 1er juillet sera toujours réservé aux

cracks de la compétition. Un mélange entre les populaires et l'élite. Une bonne formule? Seule l'avenir le dira. En espérant qu'il soit aussi riche que le passé. /TTR

La crise économique

La crise économique n'a pas épargné la MegaBike et l'épreuve chaux-de-fonnière n'a pas pu se dérouler en 1994 et 1995. «Un grand sponsor s'était retiré au dernier moment et de façon inamicale, regrette Alexandre Houlmann. Cela nous a permis de développer une

nouvelle conception dans laquelle l'aide de la ville et du tourisme entre beaucoup plus en compte. Mais aujourd'hui encore, trouver des sponsors est un dur combat. Il y a très peu d'offre pour des compétitions qui se situent entre la très grosse épreuve internationale et la petite course locale.» /TTR

1991: année folle

Le 20 octobre 1991, la deuxième édition de la MegaBike fut folle sur bien des points. «Pour obtenir des autorisations, c'était la mer à boire, se souvient Alexandre Houlmann. Les autorités

n'avaient pas encore l'habitude des courses de VTT. La date du 20 octobre nous fut imposée afin qu'il n'y ait plus une seule bête dans les champs.»

Si le terrain était dégagé et propice à la course, ce n'était de loin pas le cas du ciel: «Il neigeait à gros flocons, un temps incroyable. Nous avons dû supprimer le passage par le Chasseral qui se trouvait sous un demi-mètre de neige!»

Avec cette neige, les organisateurs ont bien sûr eu droit à une nuit... blanche. «Nous attendions environ 300 concurrents, raconte Alexandre Houlmann. Or, il était déjà 500 inscrits la veille. Nous avons bossé toutes la nuit afin d'avoir suffisamment de cadres cintres où accrocher les numéros des participants. Le matin même, il y avait encore 300 personnes sous la neige qui voulaient prendre part à l'épreuve. Le VTT était en plein boum!» /TTR



Stéphane Bögli: le vainqueur de la MegaBike en 1991 est obligé de pousser son vélo à cause de la neige. PHOTO A-GALLEY

Le dopage toujours présent

Cyclisme ■ *Le Giro 2001 a été médiocre en dépit de la persistance de la triche. Paradoxal?*

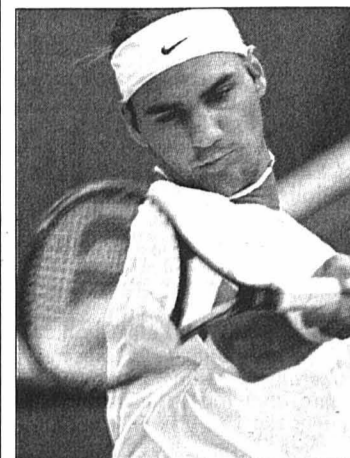
Le dopage reste une habitude pour une partie du peloton. En même temps, les difficultés des parcours sont en diminution et le rythme des coureurs après rappelle l'époque de l'avant EPO (érythro-poïétine). Le Giro 2001 – amputé de l'une des deux étapes de haute montagne – s'est révélé l'un des plus faciles de ces 15 dernières années, un tiers des étapes ne dépassant pas les 150 kilomètres. La moyenne de cette 84e édition atteint à peine les 37 km/h, un chiffre très bas compte tenu de la météo, du parcours et du relief.

Pour Gianluigi Stanga, qui a dirigé des coureurs comme Rominger, Bugno, Leblanc ou Virenque avant de monter une équipe de jeunes (Team Colpack), la situation est alarmante:

«Il y a des gens qui n'ont toujours rien compris au changement depuis 1998. Il faut qu'ils arrêtent.» Les perquisitions de la brigade des stupéfiants à San Remo ont montré l'étendue du problème même si l'amélioration depuis 1998 est indéniable. Les coureurs «positifs» à l'EPO appartiennent dans leur majorité à la génération «perdue». Mais le dopage touche aussi des coureurs plus jeunes, tel Dario Frigo (27 ans), dont l'image avenante avait séduit la presse italienne en mal de relève. A ses jeunes coureurs, Stanga a lancé au départ de Pescara: «Ragazzi (jeunes gens), si vous avez besoin de prendre des produits interdits pour ramener le dossard de Pescara à Milan, il faut changer de métier!» Le technicien italien s'étonne de voir beaucoup de jeunes coureurs

privés des fondamentaux de leur sport. «Le cyclisme n'est pas seulement un sport, c'est un système de vie. S'entraîner pendant quelques heures par jour n'est pas suffisant. Il faut vivre son métier tout le temps, avec ce que cela implique de sérieux et même de privation. Quand on sort de cette règle de vie, on a vite la tentation de prendre des produits dopants», explique Stanga. «Grâce à internet, certains jeunes qui arrivent chez les pros connaissent les noms des médicaments comme s'ils étaient médecins. C'est si facile» renchérit l'un de ses collègues. L'équipe Liquigas a annoncé hier la suspension de cinq coureurs qui font l'objet d'une enquête pour dopage: l'Ukrainien Sergei Gonchar et les Italiens Denis Zanette, Ellis Rastelli, Marco Zanotti et Gianni Faresin... /si

TENNIS Federer passe



Le Bâlois (photo Keystone) a passé victorieusement le premier tour du tournoi sur gazon de Halle. Marc Rosset et Michel Kratochvil ont eu moins de chance au tournoi du Queens, où ils ont tout deux buté sur la première brindille. Par ailleurs, le nombre de têtes de série dans les tournois du Grand Chelem passera de 16 à 32 dès le 25 juin à Wimbledon.

■ page 19

VOLLEYBALL

Les dames à l'honneur

Le Masters féminin de Montreux débute aujourd'hui sur les bords du Léman, avec la plupart des meilleures équipes du monde.

■ page 20

LA SUISSE ET LE MONDE

LANGUES

Cantons divisés



PHOTO KEYSTONE

L'anglais ou une deuxième langue nationale: les cantons n'ont pas réussi à s'accorder sur l'introduction d'une langue étrangère à l'école primaire, au grand dam d'Hans Ulrich Stöckling, président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

■ page 26

CINÉMA

Nouvelle version



PHOTO KEYSTONE

Pas question de renvoyer la nouvelle loi sur le cinéma au Conseil fédéral! Le Conseil national, hier, a pris le contrepied du Conseil des Etats. La conseillère fédérale Dreifuss a rappelé que l'un des chapitres majeurs du projet est d'ancrer dans la loi l'encouragement – introduit à titre d'essai – aux films ayant du succès.

■ page 27

Du simple au double

Tennis ■ Le nombre des têtes de série masculines et féminines passera de 16 à 32 dans les quatre levées du Grand Chelem dès le prochain tournoi de Wimbledon

Le Comité du Grand Chelem, organisme régissant les tournois du même nom, a décidé par décision unanime d'augmenter le nombre de têtes de série de 16 à 32 dans les épreuves des simples messieurs et dames dans les quatre tournois majeurs. Le nouveau système entrera en vigueur dès le tournoi de Wimbledon dans deux semaines (25 juin).

Flanqué de ses trois collègues du Comité du Grand Chelem, Christian Bîmes a annoncé la décision hier à Roland Garros. «Lors des réunions tenues à Paris la semaine dernière, a déclaré le président de la Fédération française de tennis (FFT), nous sommes arrivés à un accord pour changer le système des désignations des têtes de série. Elles passeront de 16 à 32 et seront toujours établies à partir des classements mondiaux techniques, mais ces classements seront ensuite pondérés par les résultats spécifiques obtenus par les joueurs sur des surfaces diffé-

rentes». Jusqu'ici, le tournoi de Wimbledon était la seule des quatre levées du Grand Chelem à modifier le classement mondial pour tenir compte des qualités et palmarès spécifiques des spécialistes du jeu sur gazon.

«C'est pleinement justifié»

Tim Phillips, président du All England Club à Wimbledon, a souligné hier les anomalies créées par l'ancien système: «Suivant le classement actuel, Pete Sampras est cinquième mondial, mais il reste le vainqueur de sept éditions du tournoi (récl.: 93, 94, 95, 97, 98, 99 et 2000)! Nous allons, je crois, faire passer Sampras tête de série No 1, comme l'année dernière. C'est pleinement justifié. Autre exemple: en 2000, Pat Rafter était classé 23e mondial, mais vu son talent et son palmarès, nous lui avons donné le rang de tête de série No 12. Et Rafter a été finaliste!» Ce système, déjà établi à Wimbledon, fera l'objet d'une étude avant son adoption par

les trois autres tournois majeurs. Wimbledon, boudé l'an dernier par les Espagnols Alex Corretja et Albert Costa, tous deux se déclarant mécontents que leurs classements mondiaux ne soient pas pleinement respectés par le tournoi, saisira l'occasion offerte par le nouveau système pour accorder à des «classés», non-spécialistes du gazon, le statut de tête de série, même si cette désignation risque d'être plus basse que leurs classements mondiaux. Tim Phillips a avoué que certains joueurs restent rétifs à toute modification de leur classement officiel pour établir les têtes de série: «Ils voient en ce

classement ATP, leur vie, leur gagne-pain, gagné à la sueur de leur front. Ils triment sur la terre battue, puis ils voient un spécialiste du gazon parachuté avant eux à Wimbledon. Et ils sont mécontents. D'autres sont beaucoup plus détenus à ce propos. Quant à l'ATP et la WTA, c'est à eux de décider s'ils suivent ou non notre décision pour les têtes de série de leurs tournois à eux.»

confondre épuisement physique et contestation. On peut comprendre que ces garçons aient besoin de repos. Ce qui repose le problème du peu de temps entre Roland Garros et Wimbledon. Théoriquement, j'aimerais avoir davantage de temps entre les deux tournois, mais il y a de tels intérêts en jeu...» Certaines télévisions souhaitent depuis longtemps un élargissement du nombre de têtes de série, afin d'éviter au maximum le risque de voir quelques vedettes éliminées prématurément. Comme par exemple Venus Williams et Amélie Mauresmo, têtes de série No 2 et 5, sorties au premier tour à Roland Garros cette année... /ap

Ne pas confondre

Gustavo Kuerten, actuel No 1 mondial, et Alex Corretja, finaliste à Roland Garros, sont déjà forfaités pour Wimbledon. «Mais il ne faudra pas, a déclaré de son côté le président Bîmes,

FOOTBALL
Alain Geiger prolonge

Bonne nouvelle pour Neuchâtel Xamax qui a prolongé le contrat de son entraîneur Alain Geiger. Le Valaisan, un des grands artisans du remarquable sauvetage neuchâtelois en LNA, a signé pour une année. Du côté de la Maladière, il n'est pas exclu de proposer un accord sur plusieurs années à l'ex-international. Mais ce n'est que de la musique d'avenir et tout dépendra du nouveau comité qui sera prochainement élu. /réd

EN BREF

FOOTBALL ■ Successeur connu. Georges Bregy remplacera Gilbert Gress à la tête du FC Zurich la saison prochaine. L'ancien international suisse a signé un contrat de deux ans. Le Valaisan occupait le poste d'entraîneur de Thoun (LNB) depuis deux ans et demi. Son assistant sera Walter Grüter, qui a conduit cette saison Winterthour dans le tour de promotion-relégation de LNA-LNB. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Shawn Heaphy dans le Jura. Le Canadien (33 ans), qui évoluait l'an dernier avec GE Servette, a signé un contrat avec Ajoie (LNB) pour la saison prochaine. /si

Savage à Zoug. Le Canado-Suisse Joël Savage (31 ans) a signé un contrat de trois ans avec Zoug. Il évoluait auparavant à Lugano. /si

Rötheli change d'air. André Rötheli (31 ans) a signé un contrat de deux ans avec Lugano. L'attaquant de Zoug avait déjà évolué avec le club tessinois de 1991 à 1994. /si

CYCLISME ■ Bo Hamburger était bien dopé. Le Danois a bien pris de l'EPO selon la contre-expertise qui a confirmé le résultat d'un premier test positif de l'Union internationale (UCI), selon la Fédération danoise. Hamburger avait été suspendu le 10 mai par Bjarne Riis, le directeur de l'équipe CSC (Laurent Jalabert), qui perd l'un de ses coureurs vedettes pour le Tour de France. /si

Ivan Gotti sur la sellette. Une information judiciaire pour dopage a été ouverte à l'encontre du leader de la formation italienne Alessio, l'Italien Ivan Gotti, suite à la perquisition d'un véhicule de l'équipe le 1er juin dernier en marge du Giro. Neuf autres personnes font également l'objet d'une enquête pour le même motif, dont le beau-frère du coureur et trois autres coureurs. /si

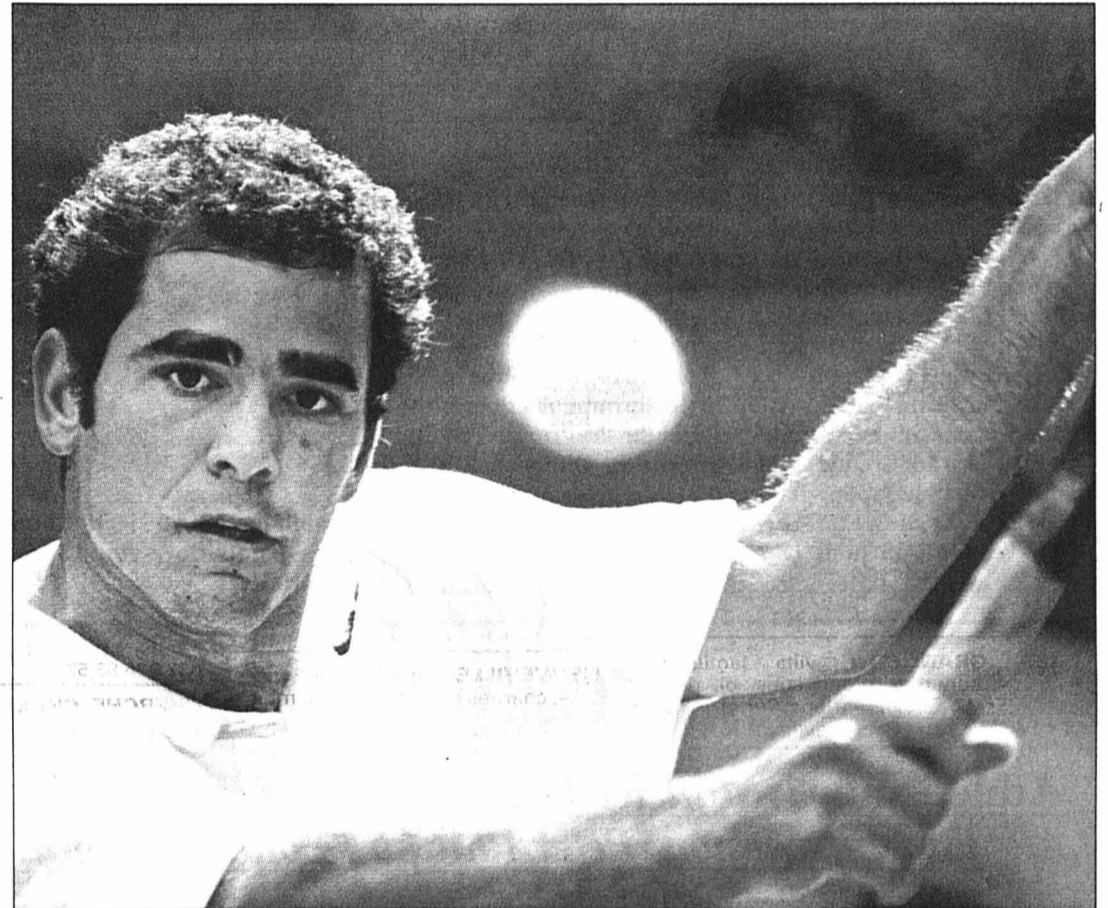
Un coup de pouce du maître. Le Belge Fabien De Waele s'est hissé au dessus du maigre lot des sprinters de la 53e édition du Critérium du Dauphiné Libéré en remportant, avec la complicité de son maître Andreï Tchmil, la première étape longue de 227 km entre Morzine et Bron. Didier Rous a conservé son maillot jaune et bleu de leader. /si

Hingis toujours

Même si elle collectionne les échecs lors des tournois du Grand Chelem depuis plusieurs mois, Martina Hingis a conforté sa première place au classement WTA. La Saint-Galloise compte 896 points d'avance sur Venus Williams, sa dauphine, alors que les meilleures progressions ont été enregistrées par les Belges Kim Clijsters (7e, +7) et Justine Hénin (9e, +7). La Wallonne était finaliste face à l'Américaine Jennifer Capriati à Roland Garros, la Flamande demi-finaliste face à sa compatriote.

Quart de finaliste à Roland Garros, Roger Federer a gagné quatre places au dernier classement ATP (entry system) où il occupe désormais le 14e rang. Le Bâlois n'a jamais occupé un classement aussi flatteur, dont le leader demeure le Brésilien Gustavo Kuerten.

L'autre grand bénéficiaire à l'issue du tournoi de Roland Garros est l'Espagnol Alex Corretja, finaliste face à «Guga», qui gagne quatre rangs (9e). Kuerten est aussi désormais le leader du classement Champions Race. /si



Pete Sampras, seulement cinquième mondial, sera désigné tête de série No1 à Wimbledon, un tournoi que l'Américain a remporté à sept reprises! PHOTO KEYSTONE

Seulement pour les curieux

Biographie ■ L'ouvrage sur Martina Hingis ne s'adresse pas aux fans ni aux connaisseurs

«Martina Hingis, l'art, l'intelligence et l'élégance» est une biographie signée par Bernard Heimo. Le journaliste sportif a bien choisi son sujet. Difficile de trouver une ambassadrice de la Suisse plus célèbre que la Saint-Galloise, si ce n'est peut-être la Texane Shawne Fiedling, épouse du diplomate Thomas Borer.

Un aveu de faiblesse

Pour les curieux qui veulent en savoir un peu plus sur Martina Hingis, l'ouvrage est idéal. Il propose des petits chapitres qui permettent de sauter d'un sujet à l'autre dans un livre qui retrace «La vie et la carrière d'une surdouée» comme annoncé sur la couverture. Les photos ont la part belle et certaines montrent des scènes de vie qui changent de l'habituelle joueuse de tennis en sueur.

Les fans de Martina Hingis ou les connaisseurs en tennis risquent par contre de ne pas y trouver leur

compte. Pour apprendre que la Saint-Galloise est une bonne tacticienne ou qu'elle prend la balle très tôt, pas besoin d'un livre. En regardant de plus près, il y a aussi quelques imperfections. A commencer par le chapitre «L'année noire: 1998» qui évoque la finale de Roland-



Garros perdue contre Steffi Graf. 1998? Un petit coup d'œil au palmarès en fin d'ouvrage suffit pour se rendre compte qu'il s'agit de 1999! Les trois derniers paragraphes de l'ouvrage sont un aveu de faiblesse. L'auteur écrit que Martina Hingis a déjà tout gagné (et Roland-Garros, ça compte pour du beurre?). Il conclut: «Au moment de mettre cet ouvrage sous presse, on apprend que Martina et Mélanie ne travaillent plus ensemble. Elles ont préféré rompre le lien professionnel, afin de préserver l'amour d'une fille pour sa mère.» Une situation qui n'est plus d'actualité. C'est tout le problème de cette biographie d'une championne: faire un bilan d'une sportive qui réalisera encore de nombreux exploits. Peut-être en prévision d'un second tome? /TTR

«Martina Hingis, l'art, l'intelligence et l'élégance», Bernard Heimo, éd. Favre, 2001.

Federer qualifié

Gazon ■ Le Bâlois bat Portas. Marc Rosset ne rassure pas

Roger Federer (ATP 14) a parfaitement digéré le passage de la terre battue parisienne au gazon de Halle. Le Bâlois, tête de série No 6, s'est en effet qualifié pour le 2e tour du tournoi allemand, doté de 1 million de dollars, en battant 6-7 (4-7) 6-4 6-2 l'Espagnol Albert Portas (ATP 23), un spécialiste de la terre battue... Au prochain tour, le No 1 suisse affrontera le tenant du titre, l'Allemand David Prinosil (ATP 28).

Il aura toutefois fallu l'espace d'une manche pour que Federer, auteur de 9 aces, s'adapte parfaitement à sa nouvelle surface. Malgré un break réussi au quatrième jeu suivi du gain de sa mise en jeu qui lui ont permis de mener 4-1, le Bâlois n'a pas réussi à empêcher le gain de cette première manche. L'Espagnol a en effet égalisé à 4 partout pour enlever le jeu décisif. Les scénarios des deuxième et troisième manches ont été identiques, Roger Federer réussissant le break dès le premier jeu pour finalement s'imposer après 1 h 44' de jeu.

Au tournoi du Queen's à Londres, les Suisses n'ont pas connu de réussite lors de la première journée du tournoi ATP du Queen's. Tant Marc Rosset (ATP 76) que Michel Kratochvil (ATP 77) se sont inclinés. Le Genevois a poursuivi sa série de contre-performances en perdant 7-5 6-3 face au modeste brésilien Alexandre Simoni (ATP 109). Un constat alarmant pour le Genevois, qui sera, malgré tout, entraîné par l'Australien Peter Carter - mis à sa disposition par Swiss Tennis - jusqu'à Wimbledon. Au contraire de Marc Rosset, Michel Kratochvil a affronté un spécialiste de la surface, le Zimbabwéen Byron Black (ATP 64). Le Bernois s'est incliné sur le même score, 6-3 7-5.

Côté féminin, la Thurgovienne Miroslava Vavrinec (WTA 90) a été éliminée d'entrée lors du tournoi WTA de Birmingham, doté de 170.000 dollars. La No 3 suisse s'est inclinée en trois sets, 6-3 2-6 6-2, face à l'Australienne Evie Dominikovic (WTA 76). /si



Par suite de réorganisation, la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste d'

Animateur(trice) socioculturel(le) à 75%

Au Centre d'Animation et de Rencontre, Serre 12

- Exigences:**
- Diplôme d'animateur socioculturel ou titre équivalent
 - Expérience dans le domaine de l'animation
 - Ouverture d'esprit
 - Créativité et aptitudes d'organisation
 - Aisance dans le travail de gestion du temps libre auprès des enfants et des jeunes.

Traitement: selon réglementation.
Entrée en fonctions: dès septembre 2001 ou à convenir.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Jean-Marie Tran, animateur responsable, tél. 032/967 64 90.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et autres documents usuels sous pli personnel à M. Jean-Marie Tran, animateur responsable, CAR, rue de la Serre 12, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au **25 juin 2001**.

La Chaux-de-Fonds, le 7 juin 2001.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin de meubles des Montagnes neuchâteloises

cherche

secrétaire/vendeuse à mi-temps

Les après-midi, y compris les samedis.

Profil: Personne disponible, aimant le contact avec la clientèle, de bonne présentation, sachant faire preuve d'initiative et travaillant de manière indépendante. Connaissance des programmes Word et WinWay (comptabilité simple).

Date d'entrée: mi-août ou à convenir.

Faire offre écrite sous chiffres Q 132-96100 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-096100

Changer d'horizon professionnel!
Pour postes fixes et temporaires, nous cherchons:

Micromécanicien Prototypiste Mécanicien-électricien Ouvrières exp. horlogerie

Appelez sans tarder
P. Baumgartner ou M. Jacot.

014-061261

BOULANGERIE 132-095811
cherche pour début août
2 VENDEUSES
à temps partiel et
1 AIDE DE LABORATOIRE
(confection de sandwichs + nettoyyages.
Horaire 5 h-9 h, samedi 8 h-11 h).
Ecrire sous chiffres F 132-95811,
à Publicitas S.A., case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

Construction

Bâtir solide

Jean-Jacques
URBUCHEN
Entrepreneur diplômé
La Sagne La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/931 26 82

Maçonnerie - Béton armé
Transformations - Carrelages
Réfection de béton armé

132-073553

G PERAZZOLO
INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. et fax: 032/913 36 70

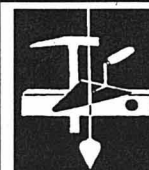
- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques
- Moustiquaires

132-082371

E. WEGMULLER Blondin
Moulins 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Natel 079/449 09 00
Tél./Fax 032/968 35 54

Maçonnerie - Carrelage
Transformations béton armé
Murs en Alba et travaux divers
Chapes liquides
Forage de trous de ventilation

132-076976



B. Cuche
Entreprise de maçonnerie
Chape liquide
Montagne 20 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 14 75 • Natel 079/219 14 75

028-312096/028-312096/028-311690/028-311690

Industrie & technique

Mandatés par une manufacture horlogère de haut de gamme à La Chaux-de-Fonds, nous recherchons un:

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR

- Etude, conception et réalisation d'outillages.
 - Construction d'étampes progressives pour ébauches de mouvements.
 - Réalisation de plans de détails et plans d'ensemble.
- Formation technicien ET ou équivalent.
Connaissances DAO - CAO.
Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
028-312165
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

Restaurant au Val-de-Ruz cherche

un cuisinier
sachant travailler seul et
un aide de cuisine
Entrée à convenir.
Tél. (032) 853 21 77
ou (076) 584 42 61.

028-312096/028-312096

Cabinet médical de gynécologie cherche

une assistante médicale
diplômée 70%
Date d'entrée à convenir.

Faire offre écrite à
Drse Carole Weil-Franck
Bercles 5, 2000 Neuchâtel

028-311690/028-311690



Usinage éléments bracelets
Acier - Or

Nous cherchons

OPÉRATEURS CNC RÉGLEURS CNC

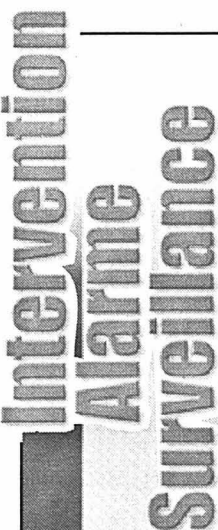
Prendre contact par téléphone.

Décolletage S.A.

Billodes 18
2400 Le Locle

Tél. 032 / 932 40 00
Fax 032 / 932 40 04

132-095927



Notre société est spécialisée dans le domaine de la sécurité, en particulier pour la protection des tiers et des biens.

Nous sommes à la recherche d'

1 agent de sécurité armé en tant que convoyeur, du lundi au vendredi

- Vous avez entre 20 et 40 ans.
- Vous êtes de nationalité suisse ou permis C.
- Vous avez un casier judiciaire vierge.
- Détenteur d'un permis de conduire cat. C.
- Vous êtes de confiance et avec l'esprit d'initiative.
- Vous avez une bonne condition physique.

Lieu de travail: Colombier.

Entrée en fonctions: dès le 18 juin 2001 ou à convenir.

Postulation: avec les documents usuels auprès de:

EGS Sécurité SA,
M. Claude Lesquereux
Chemin de la Plaine 23, 2013 Colombier
Tél. 032/843 90 00.

132-096065/028-311690

L'Impartial BAZAR BAZAR.ch/01
L'EXPRESS
Minie
vous sourit

Votre petite annonce paraît dans L'Express et L'Impartial.
Payez pour un journal, votre annonce paraît dans les deux ainsi que sur internet. (123'000 lecteurs)

Immobilier à vendre
Animaux
A vendre
Immobilier à louer
Cherche à acheter
Vacances
Demande de location
Perdu - Trouvé
Demande d'emploi
Demande d'achat
Rencontre
Offre d'emploi
Véhicules d'occasion
Divers

	Privé	Commercial
	Fr. 17.-	Fr. 36.-
	Fr. 23.50	Fr. 52.-
	Fr. 30.-	Fr. 68.-
	Fr. 36.50	Fr. 84.-
	Fr. 43.-	Fr. 100.-
	Fr. 49.50	Fr. 116.-
	Fr. 56.-	Fr. 132.-
	Fr. 62.50	Fr. 148.-
	Fr. 69.-	Fr. 164.-
	Fr. 75.50	Fr. 180.-
	Fr. 82.-	Fr. 196.-
	Fr. 88.50	Fr. 212.-

(TVA en sus.)

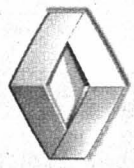
Lettres, ponctuations et espaces: chacun une case. Délai de parution: 2 jours avant 12 h 00
Les abréviations ne sont pas acceptées.

SOUS-CHIFFRE: 2 LIGNES + TAXE Fr. 30.- (cocher si nécessaire)

Rubrique: _____ Date(s) de parution: _____
Entreprise: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Rue: _____
Lieu: _____ Signature: _____



Recrutez parmi ... 161 000 lecteurs!
L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT **Clio**

Les joies de la dépendance. Nouvelle Clio



On s'attache forcément à la nouvelle Clio, car ce nom est devenu synonyme d'inégalable plaisir de conduire. Le nouveau design souligne son caractère et son intérieur – tout en harmonie de matériaux nobles, avec un tableau de bord complètement repensé – reflète bien sa nouvelle personnalité. Le sentiment de dépendance que l'on peut ressentir avec la nouvelle Clio s'explique aussi par ses 60 à 172 ch, par son concept de sécurité hors pair et par son prix plus qu'attrayant: dès Fr. 15 900.– net (TVA comprise). Plus d'infos au numéro gratuit 0800 84 0800 ou www.renault.ch

REPUBLICS

OFFRES D'EMPLOI



Centre de culture, d'information et de rencontres

Rue de la Serre 64
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 45 44 Fax 032/913 35 83

Nous cherchons

une personne de confiance chargée de l'intendance et de l'exploitation de notre bar

Ce travail, à temps partiel, comporte des horaires irréguliers; il s'effectue en semaine, principalement le soir (environ 6 à 8 soirs par mois), plus quelques après-midi et matinées.

Il conviendrait à une personne, ou un couple, ayant le sens de l'accueil et désirant avoir un salaire d'appoint.

Entrée en fonction: à convenir.

Faire offre manuscrite, accompagnée d'une photo au:

Club 44, rue de la Serre 64,
2300 La Chaux-de-Fonds.

132-096098

Blanchâtel SA

132-096101/DUO

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

Secrétaire

Poste de 50% à 80%

Vous assisterez directement la direction et serez en charge du secrétariat et des activités administratives qui s'y rapportent.

Ce poste comporte entre autres les tâches suivantes:

- correspondance générale;
- dactylographie de rapports;
- gestion des appels téléphoniques;
- facturation;
- établissement des salaires et des charges sociales;
- gestion des stocks.

Nous demandons:

- sens de l'organisation et des responsabilités;
- parfaite maîtrise des outils informatiques tels que Word et Excel;
- capacité de travailler de manière indépendante;
- bonne maîtrise du français (langue allemande serait un plus);
- flexible, dynamique avec un esprit d'initiative;
- CFC de commerce ou titre jugé équivalent.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres écrites avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire à Blanchâtel SA, à l'att. de la Direction, rue du collège 43, 2300 La Chaux-de-Fonds.



manufacture **metalem**

décadans soignés

Nous désirons engager au plus vite ou pour date à convenir:

UN MÉCANICIEN

qui s'occupera de l'ébauche des cadrans, découpage des plaques, soudage des pieds, etc.

Nous souhaitons rencontrer un collaborateur expérimenté, dynamique et sérieux qui travaillera au sein d'une petite équipe au département création.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels à:

METALEM S.A.
Concorde 29
2400 LE LOCLE

Sans permis s'abstenir.

132-095847

Job One = SALAIRES ATTRACTIFS!

Pour postes fixes et temporaires, nous cherchons:

**Plâtriers - peintres
Maçons
Electriciens
d'entretien**

CFC ou aides avec bonne expérience.

Appelez sans tarder P. Baumgartner

014-061280

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

Crèche la Pelouse à Saint-Imier, cherche

■ une nurse

Entrée immédiate;

■ une stagiaire

Entrée août 2001.

Pour tout renseignement:
Mme Schori, tél. 032/941 44 32

160-735987

Industrie & Technique

Mandatés par une importante entreprise de la région du Locle, nous recherchons pour des postes fixes des:

Contrôleuses qualité

- Contrôle visuel et dimensionnel dans le domaine de la mécanique de précision.
- Connaissances appareils de mesure et lecture de plans.
- Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Veuillez contacter au plus vite Patrick Parel au 032/910 55 10.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

028-312161

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

DEMANDES D'EMPLOI

Frontalier, double nationalité

cherche emploi en HORLOGERIE

Polyvalent, en production, polissage, centre usinage, bains, brucelle. Libre tout de suite.
Tél. 0033/3 81 44 04 83.

132-096080

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

Seat Ibiza 1.5 I

1992, 120.000 km, expertisée 02/00, roues hiver. Fr. 2000.–.

Tél. (032) 968 37 07.

011-707409

ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES D'ÉTÉ

POUR ADOLESCENTS

- Suisse alémanique & Angleterre
- Cours de langues intensif le matin
- Activités sportives et excursions variées
- Logement moderne avec pension complète
- Prix global avantageux!

SLC SEJOURS LINGUISTIQUES SA



Av. des Alpes 62
1 8 2 0 Montreux
Tel. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
www.swisslanguageclub.ch

114-70057/ROC

SÉJOURS LINGUISTIQUES



DEMANDEZ FABIENNE SCHMIDT

003-022479/ROC

SÉJOURS LINGUISTIQUES

- Cours de langues pour jeunes et adultes
- Ecoles de qualité dans plus de 20 pays
- Infos, orientation et conseils sans frais

ESL - Séjours linguistiques

CP 1204, 1820 Montreux

Tél.: 021.961.17.97

www.esl.ch

e-mail: info@esl.ch



114-70058/ROC

Accédez rapidement à l'université!

Préparez :

Maturité A, B, C, D, E
Bac français L, E, S

- Essai sans engagement
- Effectifs raisonnables
- Préparations sûres et rapides



LEMANIA

Ecole Lémania - Lausanne

Ch. de Prévaille 3 - 1003 Lausanne

Tél. 021 - 320 1501 Fax 021 - 312 6700

www.lemania.ch

- Ecole fondée en 1908
- Plus de 50'000 diplômés
- Plusieurs rentrées par année
- Une efficacité démontrée

022-193421

SUISSE

Pluies et éboulements

Les fortes pluies des derniers jours en Suisse ont fait déborder plusieurs cours d'eau, sans que les cotes d'alerte des lacs soient atteintes. Au Tessin, un camping a dû être évacué temporairement. Après les craintes provoquées par les pluies, particulièrement fortes au sud des Alpes, l'état d'alerte a été levé hier avec le retour d'un temps plus clément.

Routes coupées

Le trafic est cependant perturbé en plusieurs endroits. La ligne ferroviaire des CFF Berne-Lucerne a été coupée dimanche entre Wollhusen et Schachen (LU) par un éboulement. Le trafic devait être rétabli hier. Les trains rapides ont été déviés par Olten, ce qui occasionné des retards de 15 à 20 minutes.

Au Tessin, dans la région de Bellinzone, la route principale pour Biasca et plusieurs routes secondaires ont été inondées par endroits. Des éboulements se sont également produits. A Claro, les autorités ont fait évacuer un camping dimanche par mesure de sécurité. Mais tout est rentré dans l'ordre hier avec le retour du soleil. /ats



Le Rhin a vu ses eaux grossir. PHOTO KEYSTONE

TEMPÊTE

Désolation au Texas

Au moins 18 personnes sont mortes dans les inondations provoquées par la tempête tropicale Allison au Texas et en Louisiane, selon un nouveau bilan diffusé hier par les autorités. Rien qu'à Houston, les dégâts ont été estimés par le maire de la ville Lee Brown à près d'un milliard de dollars. M. Brown a estimé à environ 5 000 le nombre d'habitations et de commerces endommagés. Au moins 10.000 autres logements auraient subit même sort dans le comté proche d'Harris. /ap



Les inondations ont provoqué des dégâts importants. PHOTO KEYSTONE

Timothy McVeigh a été exécuté

Exécution ■ La mort par injection de l'auteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City suscite des réactions contrastées dans le monde

Timothy McVeigh, l'auteur de l'attentat à la bombe d'Oklahoma City qui fit 168 morts en 1995, a été exécuté hier par injection mortelle. Son décès a suscité des réactions consternées dans le monde. Timothy McVeigh est mort sans prononcer un mot. Il a en revanche écrit un texte où il a notamment retranscrit un poème du XIXe siècle de William Ernest Henley intitulé «Invictus», qui se conclut par ces mots: «Je suis le maître de mon destin, je suis le capitaine de mon âme».

Hardey Lappin, gardien du pénitencier de Haute Terre (Indiana), a annoncé à la meute de journalistes attendant devant la prison que McVeigh était décédé à 07h14 (14h14 suisse). A part un léger retard dû à des problèmes de transmission vers Oklahoma City où l'exécution était diffusée en circuit fermé pour des survivants et des proches des victimes, la procédure s'est déroulée comme prévu. Au total, environ 350 personnes ont assisté en direct à l'exécution: une trentaine à l'intérieur de la prison et plus de 300 à Oklahoma City.

Après un dernier repas, McVeigh a été attaché à une chaise en plastique. On lui a injecté un mélange mortel de pentothal de sodium, de bromure de pancuromium et de chlorure de potassium.

Seul responsable

Au cours de son procès en 1997, Timothy McVeigh n'a pas reconnu les faits. Mais il a par la suite avoué être le seul responsable de l'attentat à la bombe commis le 19 avril 1995 contre un bâtiment fédéral. Il souhaitait venger l'assaut sanglant mené deux ans plus tôt par les forces fédérales contre la secte des Davidiens à Waco (Texas). Jusqu'à la fin, McVeigh a fait valoir que son acte contre le gou-

vernement était justifié. La plupart des Américains considèrent que son exécution était justifiée au regard de la gravité des faits. Ce n'est «pas une vengeance, mais une justice» pour les victimes de l'attentat, le plus meurtrier jamais commis sur le sol américain, a commenté le président George W. Bush après la mise à mort.

Redoubler d'efforts

L'association de défense des droits de l'homme Amnesty international a fait le constat inverse. «Les Etats-Unis ont permis le triomphe de la vengeance sur la justice et se sont écartés des aspirations

de la communauté internationale. En refusant d'imposer un moratoire sur les exécutions fédérales, George W. Bush a encore plus entamé la réputation de son pays», a estimé l'organisation.

A Strasbourg, le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lord Russell-Johnston, a jugé «déplorable, pathétique et mal venue» la façon dont est mort Timothy McVeigh. «Il est grand temps que les Etats-Unis reviennent à l'égard de la peine de mort et s'alignent sur la grande majorité des pays du monde libre et démocratique», a-t-il ajouté. /ats-afp-reuter

La peine de mort

Abolie en droit ou de facto dans 109 pays sur 195, selon le décompte d'Amnesty International, la peine de mort est de moins en moins appliquée dans le monde. Une quarantaine de pays, dont la Suisse, l'ont supprimée durant ses vingt dernières années. D'après le Centre d'information sur la peine de mort, 75 pays, dont la quasi-totalité des pays européens et presque tous les pays latino-américains, avaient, au 1er avril, aboli la peine de mort pour tous les crimes.

En Europe, la peine capitale est encore formellement en vigueur dans deux pays

membres du Conseil de l'Europe: la Russie et la Turquie. Ces deux pays appliquent un moratoire sur les exécutions depuis plusieurs années. En revanche, 86 pays maintiennent encore la peine capitale. Le nombre record d'exécutions est détenu depuis des années par la Chine: 1067 en 1998 et plusieurs centaines au cours des cinq premiers mois de 2001. Les Etats-Unis ont réintroduit la peine capitale en 1976. Depuis cette date, 716 condamnés à mort ont été exécutés et plus de 3700 personnes, dont une cinquantaine de femmes, attendent leur tour dans les couloirs de la mort. /ats-afp



Des opposants à la peine de mort manifestent leur désaccord. PHOTO KEYSTONE

PÉKIN

Lutte contre le Falungong

La Chine a mis en place hier une nouvelle réglementation pour renforcer sa répression contre le Falungong. Deux ans après son interdiction, la secte continue à défier le régime. Cette directive stipule que les adeptes reconnus coupables d'avoir attaqué le président dans leurs tracts ou d'avoir dénoncé des policiers pourront être poursuivis pour diffamation. Elle renforce les sanctions contre les adeptes accusés de fournir des informations sur la répression de la secte, activité assimilée à de l'espionnage ou à du vol de secrets d'Etat. Cette nouvelle directive doit permettre de combattre les activités de prosélytisme de la secte, qui se sont multipliées dernièrement. Le Falungong a été mis hors la loi en juillet 1999. /ats-afp

MOZART

Tué par du porc avarié

Fièvre rhumatismale, calculs rénaux, maladie cardiaque, pneumonie, empoisonnement: toutes les théories ont été avancées sur les causes de la mort de Mozart... Toutes, sauf les côtelettes de porc avariées. Le docteur Jan Hirschmann, spécialiste en maladies infectieuses du centre médical Puget Sound Veterans Affairs de Seattle, pense quela mort brutale de Wolfgang Amadeus Mozart, le 5 décembre 1791, alors qu'il n'avait que 35 ans, a pu être causée par la trichinose. Cette maladie, qui frappait Vienne à l'époque, est en général provoquée par l'ingestion de viande de porc infestée de vers et pas assez cuite, et pourrait expliquer tous les symptômes du compositeur: fièvre, douleur aux reins, oedème et urticaire, selon Dr Hirschmann. /ap

MUSIQUE

Fête fédérale à Fribourg

Près de 25.000 musiciens participent dès jeudi à la 31e Fête fédérale de musique à Fribourg. Ce concours accueillera 430 harmonies, fanfares et brass bands. Plus de 150.000 spectateurs sont attendus. Les concours de défilé et de concert en salle sont incontestablement les moments forts de la fête. Les fanfares défilent sur le boulevard de Pérolles pour le concours de marche. Quatre concerts de gala sont agendés. Le premier sera mené vendredi par le Swiss Army Big Band sous la direction de Pepe Lienhard; samedi, ce sera au tour des marins de Sa Gracieuse Majesté. Le Brass Band Bürgermusik de Lucerne et le Concert-workshop du trompettiste américain Marwin Stamm tiendront le haut du pavé les 22 et 23 juin. /ats

Japon: le meurtrier cherchait la mort

«La raison pour laquelle j'ai choisi l'école élémentaire d'Ikeda était que je pensais que je serais sûrement condamné à mort si je tuais des enfants riches et intelligents», a expliqué le meurtrier aux enquêteurs, selon un porte-parole de la police départementale d'Osaka. L'école élémentaire où huit élèves ont été poignardés à mort est réputée pour le niveau relevé de ses études. /ats-afp



Un parterre de fleurs à la mémoire des petites victimes. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

ZURICH ■ Chauffeur de taxi attaqué. Un chauffeur de taxi s'est fait braquer par deux clients dans la nuit de dimanche à hier à Zurich. Au lieu de payer leur course Regensdorf-Zurich, les inconnus, un homme et une femme, l'ont menacé d'une arme et délesté de plusieurs centaines de francs. Le couple a contraint le chauffeur à descendre de la voiture et s'est enfui avec le véhicule. /ats

DEPECHE MODE ■ Tournée mondiale. Le groupe technopop britannique Depeche Mode entame vendredi une tournée mondiale de cinq mois. Influencé par les maîtres allemands de la musique électronique Kraftwerk et la mentalité punk britannique des années 1970, Depeche Mode a enregistré plusieurs succès: «Just Can't Get Enough», «Master And Servant» et «Personal Jesus». /ats

TURQUIE ■ Six morts pour un terrain. Six personnes ont été tuées et une autre blessée dans une fusillade qui a opposé dimanche soir les membres de deux familles de la ville de Siverek, en Turquie. La tuerie a eu lieu à cause d'une rivalité sur un terrain contesté. Des armes automatiques ont été utilisées lors des affrontements. Les victimes sont tous des hommes membres de... /ats-afp

LE CAIRE ■ «Madhi» arrêté. Un colosse égyptien a semé la pagaille à l'aéroport du Caire. Le jeune homme s'est mis à hurler qu'il était le Mahdi, celui qu'attendent les musulmans pour trouver la voie du salut. En raison de sa solide constitution, il a fallu 25 minutes pour le maîtriser et l'amener dans un commissariat du Caire. Certaines sectes chiites attendent la venue du Madhi avec impatience. /ats-afp

LONDRES ■ Handicapés utilisés comme cobayes. La Grande-Bretagne aurait utilisé des handicapés comme cobayes lors d'essais nucléaires en Australie. Deux groupes de personnes lourdement handicapées auraient été emmenées dans une zone de test peu avant un essai nucléaire mené dans les années 50 à Maralinga. Plus personne ne les a revus, selon le quotidien The Independent. /ats-reuter

TRAVAIL AU NOIR
**Jean Fattebert
dans le viseur**De Berne
Gian Pozzy

Le socialiste vaudois Pierre Chiffelle a demandé hier l'ouverture d'une enquête pénale contre son collègue Jean Fattebert, vice-président national de l'UDC. Le juge d'instruction cantonal vaudois est invité à examiner «les faits révélés par l'édition du TJ du vendredi 8 juin». Ce soir-là, en effet, le conseiller national, qui est aussi planteur de tabac dans la Broye, avait révélé qu'avec son fils il employait régulièrement, depuis plusieurs années, des ressortissants polonais dépourvus de toute espèce de permis de travail pour aider à la récolte du tabac.

Jean Fattebert n'a jamais caché que le recours à des travailleurs migrants était dans la norme, aussi bien dans la branche du tabac que chez les arboriculteurs et les vignerons. Il avait même déposé, en octobre, une motion réclamant la création de permis de courte durée au moins pour la main-d'œuvre agricole. Jean Fattebert a récemment reçu l'appui explicite de la conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline Maurer-Mayor et, au gouvernement fribourgeois, Pascal Corminboeuf éprouve une totale compréhension pour la pratique des agriculteurs broyards. Dans un mois, les Polonais débarqueront à nouveau du car qui relie Varsovie à Lyon, avec arrêt à Lausanne. Un salaire net de 70 francs par jour, nourri et logé, cela reste pour eux une opportunité à ne pas manquer, affirme Fattebert./GPO-L'Agefi

EN BREF

NOM DE FAMILLE ■ Révision sous toit. Les futurs mariés pourront choisir leur nom de famille plus librement à l'avenir. Les Etats ont mis sous toit hier la révision du code civil instaurant l'égalité entre hommes et femmes. Autre nouveauté, le mariage n'aura plus aucun effet en matière de droit de cité cantonal et communal, alors qu'actuellement la femme acquiert le droit de cité de son mari./ats

GENS DU VOYAGE ■ Berne généreuse. La fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage» devrait continuer de bénéficier du soutien fédéral pendant les cinq prochaines années. Par 120 voix contre 18, le National a accepté hier de lui accorder un crédit-cadre de 750 000 francs. La fondation a pour but d'améliorer la compréhension entre nomades et population./ats

DIPLOMATIE ■ Visite macédonienne annulée. La ministre des Affaires étrangères de Macédoine, Ilinka Mitreva, attendue demain à Berne, a annulé sa visite en Suisse. Elle devait rencontrer Joseph Deiss. Le porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères a précisé hier que l'annulation de la visite était due à la l'intensification de la crise macédonienne./ats

Divisions au sein des cantons**Langues étrangères ■ Les directeurs de l'Instruction publique scellent leur impuissance à s'entendre. Flou le plus imprévisible**De Berne
Stéphane Sieber

Réforme de l'enseignement des langues: les cantons sont d'accord dans une large mesure. C'est oui (de principe) à l'enseignement de deux langues étrangères (anglais et deuxième langue nationale) dès l'école primaire; oui encore à la fixation des mêmes objectifs à atteindre pour les deux langues à la fin de la scolarité obligatoire; oui toujours à l'ajout de contenus culturels supplémentaires pour la deuxième langue nationale; oui enfin à une amélioration de la qualité et à l'évaluation continue de l'enseignement des langues.

Oui, mais c'est surtout l'échec à propos de la première langue étrangère à apprendre. Et l'échec tout court, car ce seul blocage a empêché l'adoption formelle de l'ensemble des recommandations. Résultat: on avancera désormais dans le flou le plus imprévisible. C'est ce que sont venus expliquer hier à la presse, chacun à sa façon, le Saint-Gallois Hans Ulrich Stöckling et la Genevoise Martine Bruntschwig Graf, présidente et vice-présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP).

Une longue saga

Petit rappel. En novembre dernier, la CDIP n'avait déjà pas pu s'entendre sur cette question de la première langue étrangère enseignée à l'école primaire. Le vote avait souligné

la césure entre 13 cantons privilégiant la deuxième langue nationale (l'allemand pour les cantons latins, le français ou l'italien pour les cantons alémaniques) et 12 cantons privilégiant l'anglais.

Le débat avait été rendu vif par la décision déjà prise par Zurich, au mépris de recommandations antérieures de la CDIP, de se lancer sans plus attendre sur la voie de l'apprentissage précoce de l'anglais. A quoi avait répondu l'initiative parlementaire du conseiller national Didier Berberat (PS/NE) en faveur de l'inscription d'une deuxième langue nationale comme «langue étrangère initiale.»

Le vote de l'échec

Depuis lors, rien n'est venu clarifier la situation. Au contraire. Une vaste consultation entreprise par la CDIP n'a fait que mettre en relief les divergences sur cette question. Quant au Conseil national, il s'est prononcé, en première lecture, en faveur de l'initiative Berberat. Mais à une courte majorité: 72 voix contre 67.

Rien d'étonnant donc si la CDIP s'est finalement retrouvée face aux mêmes fractures en son sein. Son comité s'est alors déclaré prêt à autoriser plusieurs solutions. La proposition a été acceptée par 12 voix (les «Anglais») contre 10 (les tenants de la seconde langue nationale). Ce qui explique que le paquet d'ensemble n'a été accepté, en l'absence de Neuchâtel et d'Obwald, que par 15 cantons



La Genevoise Martine Bruntschwig Graf et le Saint-Gallois Hans Ulrich Stöckling, vice-présidente et président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique.

PHOTO KEYSTONE

contre une (VD) et 8 abstentions (BE, BS, FR, GE, JU, SO, TI et VS). Quinze cantons, soit un de moins que les deux tiers nécessaires à une adoption en bonne et due forme. Rideau.

Le coup des «régions»

Alors, où en est-on au juste? Eh bien! Jusqu'à nouvel avis, la coordination des différents projets de réforme dans l'enseignement des langues devrait s'effectuer au niveau des régions linguistiques, avec des cas particuliers pour les cantons bilingues ou proches de la frontière des langues française et allemande, pour le Tessin et pour les Grisons, canton trilingue. Et ces régions, dit le communiqué officiel de la CDIP, «prendront pour cadre

de référence les recommandations qui, mise à part la question de la langue étrangère initiale, sont dans une large mesure restées incontestées.»

Tout est dans l'interprétation de la situation. Hans Ulrich Stöckling, le président de la CDIP, tente tant bien que mal de donner le change. Déçu, il veut s'accrocher à l'objectif d'arriver à des compétences comparables en anglais et dans la deuxième langue nationale à la fin de la scolarité.

Remontée, Martine Bruntschwig Graf: «Je ne crois pas à ce bricolage. Un échec est un échec.» Elle rigole quand on tente de la convaincre que la coordination au niveau régional sera efficace. Sa consolation, c'est que les cantons ro-

mands ont de l'avance en termes de réforme et d'harmonisation. L'allemand en troisième année et l'anglais en septième année (avant la cinquième), c'est déjà fait ou c'est pour demain chez eux.

Pour la Genevoise, si cette question de la première langue étrangère a fini par devenir une pierre d'achoppement, c'est parce qu'elle n'a pas été abordée sous son angle politique, essentiel pour un pays plurilingue comme la Suisse. Et puisque les cantons ne sont pas parvenus à un accord et ne sont pas allés au cœur des choses, Martine Bruntschwig Graf, «en parfait accord avec ses convictions fédéralistes», ne craint pas d'en appeler à un débat au plan fédéral.

L'enjeu Berberat

Précisément, le débat au plan fédéral est en cours: c'est le débat autour de l'initiative Berberat. Hans Ulrich Stöckling voit la peste dans cette menace d'intrusion de la Confédération dans les affaires cantonales. Il craint une votation populaire précédée d'une campagne crispée. Pour Martine Bruntschwig Graf au contraire, cette initiative seule permettra de sortir de l'ornière. Et la Suisse n'a pas à avoir peur d'un débat capital, même délicat. L'auteur de l'initiative, lui, voit dans l'échec d'hier une confirmation de la pertinence de sa démarche: «Parce que la cohésion nationale mérite qu'on s'en donne les moyens.»/STS

Un coin de voile levé**Armée ■ Berne a évoqué les détails de l'application de la nouvelle loi. Victoire personnelle pour Samuel Schmid**

Après le résultat serré des votations fédérales sur l'armée, les détails de l'application de la loi sont dévoilés. Les soldats suisses en mission à l'étranger ne seront pas armés avant le 1er janvier 2002. Le type d'armement n'a pas été défini.

«Il est encore trop tôt pour dire précisément quand les soldats suisses engagés à l'étranger recevront des armes», a expliqué hier Oswald Sigg, porte-parole du Département de la défense et de la sécurité (DDPS). La remise de matériel ne devrait pas avoir lieu avant le début de l'année prochaine. Pour l'instant, la nouvelle loi révisée doit tout d'abord entrer en vigueur. Dès la semaine prochaine, la Chancellerie fédérale recevra les votes validés de tous les cantons. Ce processus devrait durer entre six et huit semaines.

Valider le vote

Le Conseil fédéral devra ensuite valider le vote. Le DDPS fixera alors une date d'entrée en vigueur de la loi, entre le 1er août et le 1er septembre. Mais dans les deux cas, les 150 soldats engagés actuellement au Kosovo ne recevront pas d'armes avant la prolongation de leur mission. La Swisscoy



Samuel Schmid, ici en compagnie de Kaspar Villiger, est un homme heureux.

PHOTO KEYSTONE

ne dispose d'un mandat du gouvernement que jusqu'à fin 2001. Pour prolonger sa mission, il faudra que le parlement donne son aval. Les Chambres devraient se prononcer cet automne.

Victoire pour Samuel Schmid

Samuel Schmid sort renforcé du double «oui» de ce week-

end, estiment deux politologues. Le conseiller fédéral a gagné sa première bataille dans un climat difficile. «La victoire du oui n'était pas évidente», estime Pascal Sciarini, professeur à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) à Lausanne. «En cas de non, Samuel Schmid se serait retrouvé

dans une position inconfortable au sein de son parti», analyse pour sa part Claude Longchamp, directeur de l'institut GFS. Le conseiller fédéral est sorti vainqueur. D'une part, il a pu exprimer un contre-avis au sein de l'UDC et, d'autre part, il a gagné en respect comme ministre de la défense.

Le résultat serré montre combien ce vote était symbolique. Ces dernières semaines, la tendance au «oui» fléchissait. Le gouvernement devait faire face à une configuration difficile. Il ne pouvait pas compter sur les cantons romands qui votent d'habitude en faveur de l'ouverture, et devait affronter une alliance contre-nature entre l'extrême gauche et l'extrême droite, remarque M. Sciarini. Le professeur de l'IDHEAP estime qu'en Suisse alémanique, un «non» de repli et conservateur s'est manifesté. En Suisse romande, en revanche, le «non» a été davantage antimilitariste.

Enfin, du côté des perdants des votations fédérales, il est «peu probable» que l'Action pour une suisse indépendante et neutre (Asin) demande un nouveau décompte des voix./ats

IMPRIMERIE**Employés en colère**

Une centaine d'employés de La Poste appuyés par les syndicats ont manifesté hier à Berne contre la fermeture de l'imprimerie des timbres-poste à Ostermundigen (BE) prévue pour le milieu de cette année. Les emplois de vingt-quatre personnes sont directement menacés. En signe de protestation, les employés ont arrêté le travail pendant une heure et ont adressé une résolution à la direction de La Poste, l'enjoignant de revenir sur sa décision. Une baisse de la demande due à la concurrence d'internet et du fax et des investissements élevés rendent la fermeture nécessaire, estime La Poste.

Pour le personnel concerné, en revanche, cette fermeture ne se justifie pas sur le plan économique, a-t-il indiqué hier dans un communiqué commun avec le Syndicat de la communication, transfair et Comedia.

Les machines se trouvent en bon état, et davantage de commandes pourraient être obtenues à l'extérieur de l'entreprise. La fermeture de la dernière imprimerie spécialisée du pays aura aussi un impact négatif sur l'image de La Poste et signifie en même temps la fin de la culture helvétique du timbre-poste, estiment les employés./ats

GOTHARD

Doubler le tunnel

Le Parti radical relance l'idée d'un doublement du tunnel du Gothard afin d'alléger le trafic sur l'A2. Il demande également l'élargissement de l'autoroute A1. Ces propositions sont formulées en contre-projet à l'initiative Avanti, dont elles reprennent les aspects majeurs. Les engorgements posent des problèmes de sécurité, et les coûts chiffrés des bouchons se montent chaque année à 1,2 milliard, ce qui nuit à la place économique suisse, a affirmé hier le PRD.

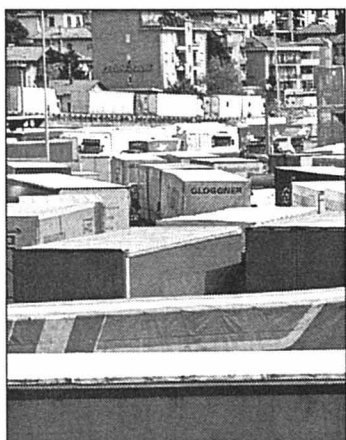
Le doublement du tunnel du Gothard nécessiterait une adaptation partielle de l'article sur la protection des Alpes. Mais au vu du «manque de sécurité, de l'insuffisance des capacités routières et de l'amélioration nécessaire de la liaison du Tessin aux autres régions», le parti part du principe que le peuple et les cantons accepteraient de changer la Constitution. Le contre-projet demande également l'élargissement à six voies de l'autoroute A1 entre Genève et Lausanne, Härkigen (SO) et Wiggertal (AG) et Dietikon et Oerlikon, dans le contournement nord de Zurich.

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, le canton d'Uri et les associations de protection de l'environnement ont déjà exprimé leur opposition. Selon eux, la proposition du PRD va à l'encontre de l'article sur la protection des Alpes et de la politique de transfert du trafic sur le rail.

Scepticisme

Les experts en planification du trafic sont également sceptiques. «Si nous voulons arriver à une solution satisfaisante, tout le corridor entre Bâle et Chiasso doit être aménagé», affirme le professeur Kay Axhausen, de l'Institut pour la planification du trafic de l'EPF de Zurich. Felix Walter, directeur du programme de recherche «Traffic et environnement» (PNR 41), pense également que le Gothard n'est pas le véritable problème. L'aménagement des douanes de Chiasso et de Bâle permettrait, bien plus que le doublement du Gothard, de résoudre les problèmes de circulation.

Le Conseil fédéral n'a pas l'intention de toucher à l'interdiction de circuler la nuit pour les camions. Il n'y est pas légitimé, a déclaré le président de la Confédération Moritz Leuenberger hier lors de l'heure des questions au National. /ats



Une mer de camions.

PHOTO KEYSTONE

Nouvelle version sur le cinéma

Loi ■ Le Conseil des Etats, travaillé par le lobby américain, avait renvoyé le projet. Le National refuse. Nouvelle version quasi prête

De Berne
Georges Plomb

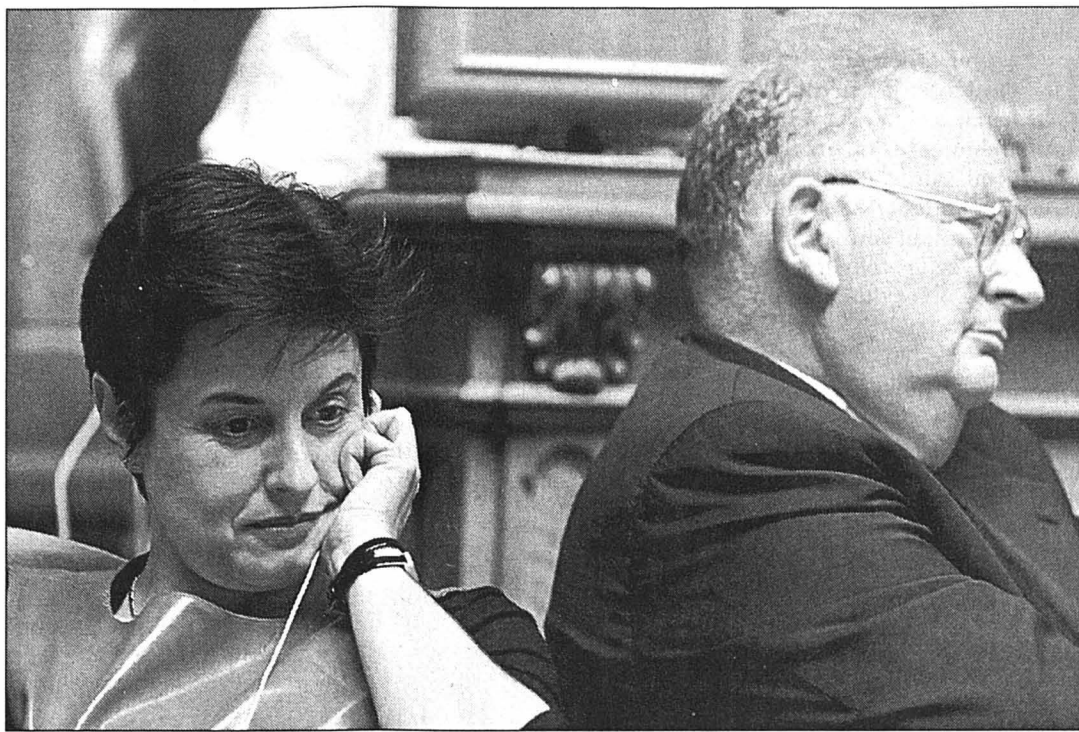
Plus question de renvoyer la nouvelle loi sur le cinéma au Conseil fédéral! Le Conseil national, hier, a pris le contrepied du Conseil des Etats. Il invite donc les sénateurs à réexaminer leur surprenante décision de Lugano du 20 mars et de traiter le projet sans plus attendre. La Chambre des cantons reprendra le dossier en automne. Si elle maintient sa décision du 20 mars, le renvoi au Gouvernement deviendra effectif.

La surprise de Lugano

Le Conseil des Etats renvoyait la loi par 27 à 12. Sa majorité lui reprochait son dirigisme, ses sanctions, sa taxe subsidiaire. Son but est de diversifier l'offre de films en Suisse (dominé par les distributeurs américains), de percevoir une taxe subsidiaire sur les billets dans les localités où la diversité n'est pas assurée. Avant d'en arriver là, le projet enjoit les entreprises de cinéma d'assumer elles-mêmes la diversité.

12 petits millions

Au Conseil national, personne ne soutient le renvoi. Même l'UDC bloché Christoph Mörgele, hostile au projet de loi, n'en fait pas une demande formelle. Cet adversaire de toute compromission de la Suisse avec l'Otan ne voit aucun inconvénient à la suprématie cinématographique des Etats-Unis. Pour lui, aider financièrement un cinéma suisse «en train de mourir de sa



Anita Fetz et Jacques Neiryck au National hier.

PHOTO KEYSTONE

belle mort» est une erreur. Pour le requinquer, mieux vaudrait abolir ses subventions. Mais Mörgele se retrouve seul.

Anita Fetz, socialiste bâloise, s'étonne qu'un ennemi aussi implacable de l'Otan puisse s'accommoder de la suprématie américaine en matière de cinéma. Et elle lui rappelle que le cinéma suisse doit se contenter d'une douzaine de millions de francs ce qui est peu. Jacques Neiryck, PDC vaudois, rétorque à Mörgele que tout pays doit pouvoir mettre dans son cinéma une part de sa culture et lui lance à la figure le Suisse Jean-Luc Godard («mais M. Mörgele le connaît-il?»).

Peter Kofmel, radical soleurois, approuve une interven-

tion subsidiaire de l'Etat. Anne-Catherine Menétrey, écologiste vaudoise, s'interroge sur l'efficacité du projet. Rémy Scheurer, libéral neuchâtelois, lance l'idée d'une Ecole du cinéma, propose d'étudier les solutions canadiennes pour la défense de la diversité du cinéma. Hans Widmer, socialiste lucernois, chante les louanges du cinéma suisse, s'emballe pour le «small is beautiful».

Renvoi pour gagner du temps?

Si le Conseil des Etats avait renvoyé le projet, c'était sans doute, enchaîne Ruth Dreifuss, pour gagner du temps. Car les sénateurs se sont vite remis au travail. A la suite de rencontres entre parlementaires et représentants de la

branche cinéma, une version corrigée de la loi pourrait mettre tout le monde d'accord (avec responsabilité primaire de la branche, rôle subsidiaire de l'autorité, etc). Trois personnages-clés en sont les Conseillers aux Etats Peter Bieri (PDC zougais), Fritz Schiesser (radical glaronnais), Anton Cottier (PDC fribourgeois et président de Pro Cinéma).

A Mörgele, la Conseillère fédérale Dreifuss rappelle que l'un des chapitres majeurs du projet est d'ancrer dans la loi l'encouragement – introduit à titre d'essai – aux films ayant du succès. Mais elle ne croit pas à la «démocratie de la consommation» dans un monde où les gens ne sont pas égaux. /GPB-La Liberté

ENBREF

ASSURANCES ■ Pas de gratuité pour les enfants. Pas question de libérer les enfants et les jeunes du paiement de primes de l'assurance maladie. Le Conseil national a refusé hier une motion de Meinrado Robbiani (PDC/TI) par 89 voix contre 68. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a reconnu le problème, mais a jugé que cette proposition ne constituait pas une solution. /ats

FEMMES ■ Dix ans déjà. Dix ans après la grève des femmes, que les syndicats commémoreront jeudi, le bilan des améliorations obtenues par les travailleuses est jugé positif par l'Union syndicale suisse. L'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité, il y a cinq ans, en est le point fort. /ats

LAUSANNE ■ Un ado encore en cavale. Six des sept adolescents albanais qui se sont évadés samedi dernier du Centre de Valmont à Lausanne ont été retrouvés. Quatre d'entre eux, âgés de 15 à 17 ans avaient pu être repris rapidement. Deux autres ont été interpellés dimanche dans les hauts de Vevey. Le dernier est toujours en fuite. Les adolescents étaient gardés à disposition du Tribunal des mineurs. /ap

Designs mieux protégés contre les contrefaçons

Création ■ Dessins et modèles industriels rebaptisés «designs» dans la nouvelle loi

De Berne
François Nussbaum

Après le National en mars, le Conseil des Etats a approuvé hier, à l'unanimité, la révision totale de la loi sur les dessins et modèles industriels, qui date de 1900. On parlera désormais de designs, afin d'étendre la protection légale à tout produit offrant une présentation nouvelle et originale. Et cette protection pourra durer 25 ans.

Impulsion du privé

Ce sont les milieux économiques qui se sont lancés, dès 1993, dans l'élaboration d'un projet de révision qui devenait urgent. A la fin du XIXe siècle, on a répondu aux intérêts dominants de la broderie, du tissage et de l'industrie horlogère. Aujourd'hui, le besoin de protection concerne aussi la forme d'une bouteille ou le motif d'une cravate.

Le marché offre en effet souvent des produits de qualité comparable, le consommateur

faisant ainsi davantage son choix en fonction de la présentation extérieure que de l'aspect fonctionnel. Du coup, les entreprises tentent de se profiler en utilisant le design comme un instrument de marketing primordial, d'où la nécessité d'une protection modernisée.

Aussi pour l'emploi

En l'occurrence, l'impulsion donnée à cette adaptation législative par l'économie privée n'a pas rencontré d'opposition à gauche: la lutte contre les contrefaçons est aussi un moyen de créer et de maintenir des emplois. Même les linguistes traditionalistes ont fini par admettre que le mot «design» traduisait mieux que d'autres une réalité actuelle.

La révision n'est pas laxiste pour autant. Un design n'est pas seulement digne de protection juridique s'il est nouveau: il doit aussi être original, c'est-à-dire présenter un minimum d'esprit inventif et

donner une impression générale qui le distingue réellement d'autres designs comparables et déjà enregistrés.

Jusqu'à 25 ans

La protection initiale accordée aux produits répondant à ces exigences sera de cinq ans, période renouvelable quatre fois, donc jusqu'à 25 ans au maximum (actuellement 15 ans). Les moyens de droit civil et de droit pénal sont précisés et correspondent aux autres textes légaux de propriété intellectuelle (brevets, marques).

Dans la foulée, le Conseil des Etats a approuvé la récente adaptation de l'Arrangement de La Haye (de 1925), qui permet une protection des designs au niveau international, du moins au sein de la trentaine de pays qui y ont adhéré. Bien que non contesté, le dossier retourne au National pour quelques divergences mineures. /FNU

Bien sûr, le superpatriote Christoph Mörgele est une caricature d'UDC bloché-rien. Mais on s'étonnera tout de même de son incroyable apologie de la suprématie cinématographique américaine – lui qui dénonçait le péril d'inféodation de la Suisse aux généraux de l'Otan par pages entières de publicité payante. Bon, certains mettront ses égarements sur le compte de sa cruelle défaite du 10 juin. Cela dit, cet éloge dithyrambique d'un marché du cinéma complètement libre n'est pas aussi isolé que ça. Lors du fameux débat du Conseil des Etats du 20 mars à Lugano, plusieurs voix – toutes n'étaient pas blochériennes – poussaient dangereusement dans la même direction.

COMMENTAIRE

Drôle de superpatriote

Pareille attitude est irresponsable. La Suisse, pays plurilingue, ne saurait tomber sous l'influence quasi-exclusive de la culture anglo-américaine, aussi fascinante soit-elle. Avec une part de marché atteignant 75,6% en 1999, les films des Etats-Unis ont depuis longtemps dépassé la cote d'alerte. Des correctifs doivent être trouvés qui – sans méconnaître les intérêts légitimes des exploitants de salles – accordent une prime à celles et à ceux qui vont chercher ailleurs, dans le cinéma suisse comme dans le cinéma du reste du monde.

Aller jusqu'à fixer des quotas de productions audiovisuelles, comme le proposent les Français et d'autres dans les institutions internationales, serait un rien trop rigide. La combinaison de mesures volontaires et de taxes subsidiaires – comme le suggère le projet de loi de Ruth Dreifuss – paraît mieux calibrée. Même un superpatriote pourrait y trouver du charme.

Georges Plomb

BORODINE

A nouveau convoqué

Pavel Borodine a été entendu hier matin par le juge d'instruction genevois Daniel Devaud. Mais l'ex-intendant du Kremlin a continué à user de son droit constitutionnel de se taire, selon l'un de ses avocats. Le magistrat genevois, qui accuse le Russe de blanchiment d'argent, l'avait convoqué pour une seconde audience contradictoire en compagnie de trois autres inculpés de l'affaire Mabetex-Mercata. Le juge d'instruction a fixé deux nouvelles audiences les 3 et 4 juillet prochain. /ats



Pavel Borodine a choisi de se taire.

PHOTO KEYSTONE

ITALIE

Berlusconi investi

Le 59e gouvernement italien de l'après-guerre marquant le retour de la droite au pouvoir et dirigé par Silvio Berlusconi a prêté serment hier lors d'une rapide cérémonie. La gauche n'a pas caché sa déception quant à sa composition. Silvio Berlusconi, milliardaire de 64 ans, et ses ministres ont été investis dans leurs fonctions par le président Carlo Azeglio Ciampi au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée au palais du Quirinal, siège de la présidence de la République.

Le retour au pouvoir du magnat de la télévision privée découle de la nette victoire aux législatives du 13 mai de la coalition de droite «Maison des Libertés». Les poids lourds de chacun des partis de la coalition ont obtenu un siège, notamment la Ligue du Nord, mouvement populiste et xénophobe décrié par une partie de la communauté internationale.

Après la cérémonie, le nouveau gouvernement a gagné le palais Chigi, siège de la présidence du Conseil, pour la passation de pouvoir et la réunion du premier Conseil des ministres du 59e gouvernement qui devait se tenir en soirée. Après cinq années de gouvernement de centre gauche, l'alternance politique italienne s'annonce résolument à droite et sans nuance.

L'opposition de gauche a d'ailleurs répété hier sa déception quant à la composition du gouvernement. Le numéro deux de la coalition de l'Olivier a jugé «inquiétante» la nomination d'Umberto Bossi comme numéro trois de l'exécutif./ats-afp

Répit dans les combats

Macédoine ■ *Le gouvernement et la guérilla albanaise observent une pause. Skopje reste toutefois inflexible*

Le gouvernement macédonien et la guérilla albanaise ont suspendu simultanément hier leurs opérations militaires, pour une durée cependant incertaine. Skopje maintient son refus de négocier avec les rebelles, qui se sont dit prêts dimanche à attaquer la capitale.

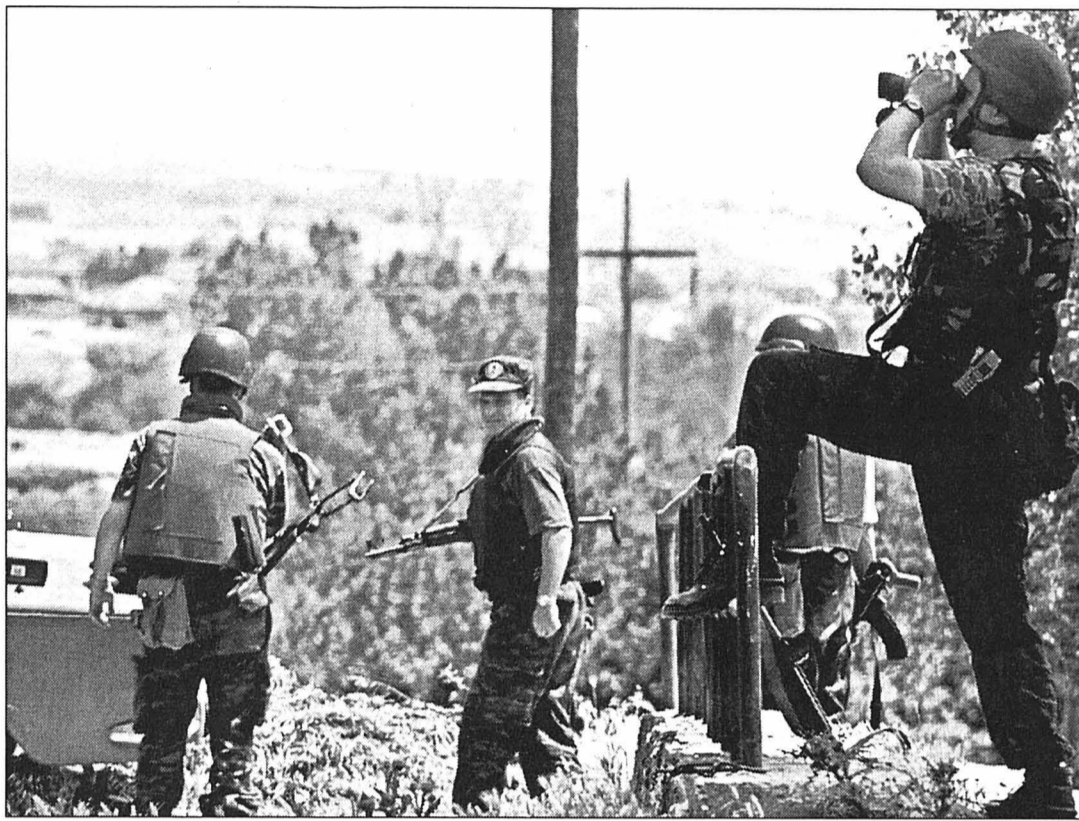
Qualifiant ces menaces de «sérieuses», le conseiller du président pour la sécurité nationale, Nikola Dimitrov, a réaffirmé que Skopje ne «négocierait jamais» avec l'Armée de libération nationale (UCK). L'arrêt des combats n'a «rien à voir avec l'ultimatum de la guérilla», a-t-il relevé.

La guérilla, de son côté, a proclamé un cessez-le-feu de 24 heures expirant mardi à 14h. Un chef rebelle, le commandant Hoxha, a confirmé avoir reçu «l'ordre de suspendre les combats».

Hier à l'aube, les chars et l'artillerie déployés autour de la rangée de villages proches de Kumanovo, avaient une nouvelle fois ouvert le feu, appuyés par un hélicoptère de combat Mi-24. Mais à la mi-journée, le gouvernement annonçait que les opérations étaient suspendues pour permettre une opération humanitaire.

Mission du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu envoyer une équipe à Lipkovo, village occupé par l'UCK au cœur de la zone des combats, où s'entassent des milliers de civils dans des conditions désastreuses. L'agglomération



La police macédonienne lors d'une opération de surveillance autour de Kumanovo. PHOTO AP

de 100.000 habitants est privée d'eau depuis mercredi dernier et ravitaillée par citernes.

Des milliers d'autres villageois ont recommencé à fuir ces derniers jours vers le Kosovo, craignant une extension des combats. Quelque 17.000 personnes, selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, ont gagné depuis vendredi la province de Serbie peuplée en majorité d'Albanais.

Menaces sur Skopje

Dimanche, l'UCK, sourde aux appels à désarmer et au plan

d'amnistie partielle avancé la semaine dernière par le chef de l'Etat, avait assuré qu'elle se préparait à lancer des attaques sur Skopje si les bombardements ne cessaient pas.

«Dans le cas contraire, nous allons commencer à attaquer Skopje», a visé au mortier «l'aéroport, la raffinerie» et plusieurs bâtiments publics, avait affirmé le commandant Hoxha.

Ce dernier avait pris position vendredi avec ses hommes dans Aracinovo, gros bourg aux portes de Skopje, distant de deux kilomètres seulement

des derniers faubourgs et de 10 km du centre-ville.

Les dirigeants du pays ont de plus en plus de mal à justifier devant l'opinion publique le manque de résultats des opérations militaires. Le gouvernement a affirmé que «toutes les mesures étaient prises pour assurer la sécurité des bâtiments publics». Plusieurs compagnies aériennes étrangères, dont Swissair, ont toutefois annulé hier leurs vols sur Skopje. La mesure est pour le moment limitée à cette seule journée, mais pourrait être prolongée suivant l'évolution de la situation./ats-afp

NUCLÉAIRE

Accord signé en Allemagne

Le chancelier allemand Gerhard Schröder et les patrons des grands groupes énergétiques du pays ont signé hier soir un accord définitif pour l'abandon du nucléaire civil. Il ouvre la voie à l'examen parlementaire de ce projet phare de la coalition sociaux-démocrates/Verts. Cet accord fixe les modalités de mise en œuvre des grandes lignes sur lesquelles industriels et gouvernement s'étaient entendus il y a un an: 32 ans de durée de vie moyenne pour les 19 centrales allemandes et l'arrêt en 2005 des envois de déchets nucléaires pour retraitement à l'étranger.

La chambre basse du Parlement, le Bundestag, pourra ensuite adopter la loi au plus tard au printemps 2002, en dépit de l'opposition des conservateurs. Ceux-ci mettent en garde contre la dépendance vis-à-vis des importations d'électricité dans laquelle l'abandon du nucléaire va, selon eux, placer le pays.

Les négociations, ardues, ont à plusieurs reprises menacé le fragile équilibre entre sociaux-démocrates et Verts arrivés au pouvoir en octobre 1998.

Maintes fois, les industriels ont claqué la porte. Le ministre de l'Environnement entendait au départ mettre un terme au retraitement des déchets dès le 1er janvier 2000. Il a dû mettre de l'eau dans son vin, au grand dam des antinucléaires.

D'ailleurs, l'organisation écologiste Greenpeace a manifesté hier à Berlin son mécontentement lors d'une manifestation de protestation./ats-afp

Les Quinze gardent une volonté de fer

Traité de Nice ■ *Le rejet irlandais sera sans effet*

De Luxembourg
Tanguy Verhooseel

«Le cap est connu et on le garde.» Romano Prodi, le président de la Commission européenne, et les ministres des Affaires étrangères des Quinze, l'ont certifié hier à Luxembourg: malgré le non irlandais du 7 mai, l'Union reste déterminée à mener à bien le processus de ratification du Traité de Nice et, partant, celui d'élargissement de l'UE vers l'Europe centrale et orientale.

Le chef de la diplomatie irlandais, Brian Cowen, a confirmé que Dublin, dont l'engagement envers l'élargissement demeure «intact», organiserait en temps utile un nouveau référendum sur le traité. Les Quinze se sont assigné pour objectif de terminer la ratification du traité de Nice à fin 2002.

Mea culpa de Dublin

D'après Romano Prodi, c'est également à ce moment que devraient se clôturer les négociations avec les pays candidats à une adhésion les plus avancés. Les Quinze rechi-

gnent à fixer une date – ils débattent une fois de plus de ce problème lors du sommet de Göteborg, les 15 et 16 juin. En revanche, leur tactique à l'égard de l'Irlande est claire: même s'ils sont disposés à «contribuer par tous les moyens possibles à aider» Dublin à trouver une solution à son problème, ils «excluent toute réouverture du texte signé à Nice».

Dublin ne l'a pas demandé, d'ailleurs. D'une part, le gouvernement irlandais reconnaît avoir une part de responsabilité dans le non; d'autre part, les raisons de ce refus sont tellement diffusées qu'il serait vain de proposer dès aujourd'hui aux Irlandais une déclaration interprétative sur tel ou tel aspect du traité.

C'est après avoir obtenu certains éclaircissements sur la (non-)participation de leur pays à l'Union économique et monétaire ou encore à la politique de défense de l'UE que les Danois ont finalement approuvé le Traité de Maastricht en 1993, un an après un premier référendum négatif. Mais on ne sait pas ce que veulent les Irlandais./TVE

Deux semaines de congé de paternité pour les Français

Naissance ■ *Lionel Jospin souhaite que les pères puissent vivre pleinement cet événement*

Lionel Jospin a annoncé hier la création l'an prochain d'un «congé de paternité» de deux semaines. «Les pères doivent pouvoir vivre pleinement l'événement que constitue une naissance», a déclaré le premier ministre français. Cette création entre dans le cadre d'un projet de loi de financement de la Sécurité sociale. «Avec les mères, les pères doivent pouvoir vivre cet événement afin d'accueillir ensemble l'enfant dans les meilleures conditions», a notamment déclaré Lionel Jos-

pin à l'ouverture d'une conférence annuelle sur la famille.

Evoquant une «véritable parité parentale», il a précisé que le mode de calcul des indemnités journalières serait «aligné sur celui du congé de maternité», notamment pour la rémunération.

Le fonds d'investissement pour la petite enfance, qui se montait à quelque 1,5 milliard de francs français l'an dernier (près de quatre cents millions de francs suisses), sera augmenté d'un milliard de francs

français cette année, a-t-il ajouté.

Situation en Suisse

En Suisse, le Conseil national a rejeté en mars 1999 une motion socialiste demandant de créer les bases légales donnant aux pères salariés droit à un congé d'au moins une semaine à la naissance d'un enfant.

Le Conseil fédéral avait combattu cette motion déclarant que la question devait être réglée par les partenaires sociaux./ats-afp

EN BREF

LICENCIEMENTS MASSIFS ■ Accord. Après deux ans et demi d'efforts, l'Union européenne est parvenue à un accord de principe sur l'information et la consultation obligatoires des travailleurs en cas de licenciements massifs. «Un triomphe historique», selon la commissaire Anna Diamantopoulou. Réunis hier à Luxembourg, les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales des Quinze se sont entendus sur la «directive Vilvorde»./ats-afp

XAVIÈRE TIBERI ■ Mise en examen annulée. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a annulé hier les mises en examen de Xavier Tiberi, épouse de l'ancien maire de Paris dans l'affaire des faux électeurs du Ve arrondissement de la capitale, a-t-on appris de sources judiciaires. La chambre de l'instruction a cependant validé tout le reste de la procédure, instruite depuis 1997 et contestée par Xavier Tiberi./ap

PROCHE-ORIENT ■ Cessez-le-feu difficile. Les Américains s'efforcent de trouver un terrain d'entente entre Israéliens et Palestiniens sur le plan de cessez-le-feu du patron de la CIA, George Tenet. Une réunion était prévue hier soir à Ramallah. L'accalmie actuelle reste précaire. Dans le camp de réfugiés de Tulkarim, un jeune extrémiste du Djihad islamique a été gravement blessé par l'explosion de sa voiture./ats-afp-reuter

PHILIPPINES

Fuite en avant d'Abu Sayyaf

Les rebelles musulmans d'Abu Sayyaf ont capturé hier quinze otages supplémentaires. Manille avait pourtant cédé à leurs exigences de faire entrer en lice deux médiateurs malaisiens. La nouvelle de cette prise d'otages a été diffusée quelques heures à peine après que la présidente des Philippines, Gloria Arroyo, eut cédé aux rebelles. Ceux-ci exigeaient depuis plusieurs jours l'envoi de deux négociateurs malaisiens. Cette concession de Mme Arroyo avait été arrachée à la suite d'une nouvelle escalade de la part d'Abu Sayyaf. Le chef rebelle avait fixé un ultimatum de quelques heures hier matin menaçant de décapiter un de ses trois prisonniers américains si les médiateurs réclamés n'intervenaient pas. L'an dernier, deux médiateurs malaisiens avaient déjà traité avec le groupe de rebelles philippins. Sur l'île de Basilan où se trouvent ravisseurs et otages, les militaires ont localisé le groupe dans un village isolé. Les prisonniers d'Abu Sayyaf seraient dans des maisons particulières sous la garde d'environ 80 rebelles armés. L'armée philippine a renforcé sa présence dans le secteur./ats-afp-reuter

L'ÉPHÉMÉRIDE

12 juin 1209: Raymond VI, comte de Toulouse, fait pénitence à Saint-Gilles

Avant de partir en guerre contre les hérétiques cathares du sud de la France, le Saint-Siège avait essayé de les ramener à la doctrine orthodoxe par une vigoureuse offensive missionnaire qui demeura vaine. A la suite du meurtre du logat pontifical Pierre de Castelnaud par un écuyer du comte de Toulouse en janvier 1208, le pape Innocent III lança la croisade contre les Albigeois. Cette croisade ne concernait pas qu'Albi, l'un des principaux centres religieux des cathares, mais tout le Languedoc et le Toulousain touchés par l'hérésie à laquelle le puissant comte de Toulouse Raymond VI. Les barons du Nord accueillirent cette expédition - à laquelle le roi Philippe-Auguste avait refusé de participer - avec enthousiasme. C'est en vain que Raymond VI, excommunié, fit pénitence à Saint-Gilles le 12 juin 1209. Son humiliation ne suffit pas à retenir la croisade anticathare qui s'apprêtait à envahir ses domaines. La guerre, conduite par Simon de Mont-

fort, fut menée de manière implacable. Après avoir mis Béziers à sac, les croisés prirent le Languedoc. En 1213, le comte de Toulouse dut se soumettre au pape.

Cela s'est aussi passé un 12 juin:

2000 - Les accidents de la route font 80 morts pendant le week-end prolongé de la Pentecôte. Le photographe français Brice Fleutiaux retrouve la liberté après huit mois de détention en Tchétchénie. L'Arabie saoudite et le Yémen signent un accord frontalier destiné à mettre un terme à plusieurs décennies de différends territoriaux entre les deux pays arabes.

1999 - Avec quelques heures de retard sur les Russes, les soldats alliés de la KFOR entrent au Kosovo. Un avion de chasse russe Sukhoï-30 s'écrase lors d'un vol de démonstration à l'ouverture du 43e Salon du Bourget, mais sans faire de victime.

1998 - Dans l'affaire du Drac, où six enfants et une accompagnatrice étaient morts noyés le

4 décembre 1995 lors d'une sortie scolaire, la cour d'appel de Grenoble condamne l'institutrice Véronique Rostaing à deux ans de prison avec sursis et 30.000 FF (environ 7500 francs suisses) d'amende, les trois responsables d'EDF à un an de prison avec sursis chacun, et la directrice de l'externat Notre-Dame, où étaient scolarisés les enfants, à 18 mois de prison avec sursis et 10.000 FF (environ 2500 francs suisses) d'amende. Le plus célèbre des navigateurs français, Eric Tabarly, 66 ans, tombe à l'eau de son bateau «Pen Duick I» au large des côtes galloises. Son corps sera retrouvé le 18 juillet.

1997 - Laurent Fabius (PS) est élu, par les députés, à la présidence de l'Assemblée nationale.

1994 - Elections européennes: la liste RPR-UDF de Dominique Baudis arrive en tête avec 25,37% des voix, devant la liste PS de Michel Rocard (14,47%), la liste de Villiers (12,43%), la liste Tapie (12,04%), la liste le Pen (10,61%) et la liste commu-

niste de Francis Wurtz (6,94 pour cent).

1991 - Le RPR et l'UDF signent officiellement la Charte de l'union pour la France (UPF); Boris Eltsine est élu, au suffrage universel, président de Russie.

1990 - En Algérie, le Front islamique du salut (FIS) remporte les premières élections municipales et régionales libres depuis l'indépendance.

1987 - Les ministres des affaires étrangères de l'Otan, réunis à Reykjavik, acceptent l'option «double zéro».

1986 - Un état d'urgence est proclamé en Afrique du Sud, qui place les médias sous contrôle et autorise une détention, sans jugement, allant jusqu'à 100 jours.

1984 - Le secrétaire d'Etat américain George Shultz affirme que le gouvernement de Washington possède des preuves formelles de la fourniture de matériels de guerre par le Nicaragua aux rebelles salvadoriens.

1983 - L'Organisation de l'unité africaine conclut les travaux de son sommet en

Ethiopie en rendant public un plan de paix pour le Sahara occidental.

1978 - Selon une estimation, les opérations de guérilla en Rhodésie ont fait quelque 18.000 morts en six mois.

1976 - Le président Juan Bordabery est renversé par un coup d'Etat militaire en Uruguay.

1975 - Indira Gandhi rejette un arrêt de la Haute Cour indienne l'accusant d'avoir été élue illégalement et lui demandant d'abandonner son siège au Parlement.

1967 - Israël annonce son intention de conserver une partie des territoires conquis sur l'Egypte, la Jordanie et la Syrie durant la Guerre des six jours.

1944 - L'Allemagne utilise pour la première fois des bombes volantes pour pilonner la Grande-Bretagne.

1940 - Des avions japonais bombardent Tchoung-King, la capitale de guerre chinoise.

1937 - Début d'une épuration parmi les généraux soviétiques.

1917 - Le roi Constantin de Grèce abdique en faveur de son fils Alexandre.

1901 - Rabat envoie des missions à Paris, Londres et Berlin pour plaider en faveur d'un pacte anglo-allemand sur le Maroc. La Convention de Cuba fait pratiquement de ce pays un protectorat des Etats-Unis.

1900 - Une seconde loi de programmation navale allemande prévoit la construction d'une flotte de 38 cuirassés en 20 ans.

1882 - Des émeutes dirigées contre les étrangers éclatent à Alexandrie (Egypte).

1809 - Napoléon est excommunié par Pie VII.

1798 - L'armée française occupe Malte.

1683 - La flotte française bombarde Alger. Les Turcs mettent le siège devant Vienne.

1672 - L'armée française franchit le Rhin à Talhoys.

Ils sont nés un 12 juin:

- L'homme d'Etat britannique Sir Anthony Eden (1897-1977);

- Le président américain George Bush Senior (1928). /ap

Le souvenir reconnaissant de belles années passées ensemble aidera à atténuer notre chagrin.

Repose en paix chère sœur je ne t'oublierai jamais...

Madame Bluette Bottinelli-Dotti
Madame Cosette Monnin et ses enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie AESCHLIMANN

née DOTTI

enlevée à leur tendre affection lundi dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 juin 2001.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le jeudi 14 juin, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Bluette Bottinelli
rue du Grenier 20

SOCIÉTÉ DE CAVALERIE
LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir d'annoncer
à ses membres le décès de

Monsieur Xavier PRÉTÔT

membre d'honneur.

LE F.C. ÉTOILE - SPORTING
a le pénible devoir de faire part
du décès de

Monsieur Xavier PRÉTÔT

père de M. Gérard Prétôt,
notre dévoué président.

132-96112

LES BRENETS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles JEANNERET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-96061

Réception des avis mortuaires: du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à Publicitas La Chaux-de-Fonds fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 21 heures à L'Impartial fax 032 / 911 23 60

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Scooteriste blessé. Hier à 7h50, un habitant de Neuchâtel circulait au guidon de son scooter sur la rue des Parcs, à Neuchâtel, en direction ouest. A la hauteur du N°113, une collision s'est produite avec une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel, qui s'engageait sur la rue. Suite au choc, le conducteur du scooter a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

MALVILLIERS ■ Contre la glissière. Hier vers 1h35, un habitant de Corcelles circulait au volant de sa voiture sur la semi-autoroute H20, dans la tranchée couverte de Malvilliers, chaussée Neuchâtel. A un moment donné, il heurta la glissière centrale de sécurité avant d'effectuer deux tonneaux et de s'immobiliser sur le toit. La tranchée a été fermée à la circulation

pour la durée du constat. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Écolière renversée. Hier à 13h20, une écolière de La Chaux-de-Fonds, en sortant du bus à l'arrêt de l'Étoile, rue de la Croix-Fédérale, à La Chaux-de-Fonds, s'est élancée sur la chaussée du sud au nord, en dehors du passage pour piétons, et a été heurtée par une voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction ouest. Blessée, l'écolière a été transportée à l'hôpital en ambulance. /comm

■ Motocycliste blessé. Dimanche vers 20h40, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait avec sa voiture sur le boulevard des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, en direction du centre-ville. Dans le giratoire des Forges, il se trouva en présence d'une moto conduite par un habitant de

La Chaux-de-Fonds, qui circulait des Forges en direction de la rue du Locle. Le motard effectua un freinage afin d'éviter la voiture et se coucha sur le flanc gauche. Blessé, il a été conduit par la police à l'hôpital de la ville. /comm

NAISSANCES

Enfin me voilà!
je m'appelle

CHLOÉ

Je suis née le 11 juin 2001 à la maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Je pèse 3430 g et mesure 47 cm

Mes parents:
Evelyne et Lionel
BLONDEAU - LÖTSCHER
Billodes 10
2400 Le Locle

132-96127

Avec un peu d'avance

PRISCA

a montré le petit bout de son nez le 10 juin 2001 pour la plus grande joie de ses parents Pascal et Séverine SCHNEIDER - SIMON-VERMOT 2406 La Brévine

132-96185

Mes parents ont la joie d'annoncer ma venue au monde

BRUNO

le 9 juin 2001 à la maternité de La Chaux-de-Fonds. Un grand merci à toute l'équipe de la maternité.

Victor et Anna-Maria FERNANDEZ
Rue du Commerce 21
La Chaux-de-Fonds

132-96189

LES ÉTATS CIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Naissances - 10.05. Guenot, Colin, Séverin Gilbert, fils de Guenot, Séverin Guy Constant et de Guenot née Balzarini, Corinne Mariuccia Claudine. 11. Kernen, Garance Muriel, fille de Kernen, Martin et de Kernen née Dornier Isabelle Marie-Josèphe Elise. 12. Cinquegrana, Alessio Antonio, fils de Cinquegrana, Maurizio et de Martin Cinquegrana née Martin, Catalina. ■ **Mariages** - 16.05. Künzi, Claude-Alain et Boss, Karin. 18. Esteves Machado, Juvenal et Alves Faria, Dorinda Raquel; Moscatello, Lucio et Termühlen, Anke; Rajendram, Jeyaragavan et Thangavelautham, Sasikala; Hofstetter, Pascal Yves et Casasnovas, Pamela; Wülser, Hugues Raymond et Pollen,

Catherine Laurence. ■ **Décès** - 12.05. Robert, Michel Charles, 1938, époux de Robert née Zanesco, Elide Luigia. 13. Juillerat, Nadine Ida Marie, 1914; Amey, René Alfred, 1917, époux de Amey née Eppner, Violette Madeleine. 15. Delapraz née Jacob, Yvonne, 1920, épouse de Delapraz, Jean.

NEUCHÂTEL ■ Décès - 22.05. Spahr née Arn, Madelaine Anna, née en 1930, épouse de Spahr, Erich; Clerc, Henri Louis, né en 1900, veuf de Clerc née Bovet, Germaine Marguerite. 28. Guyaz née Vicario, Berthe Hélène, née en 1915, veuve de Guyaz, Ulrich; Henry née Wyssbrod, Paulette Blanche, née en 1923, épouse de Henry, Paul Edouard.

AUJOURD'HUI

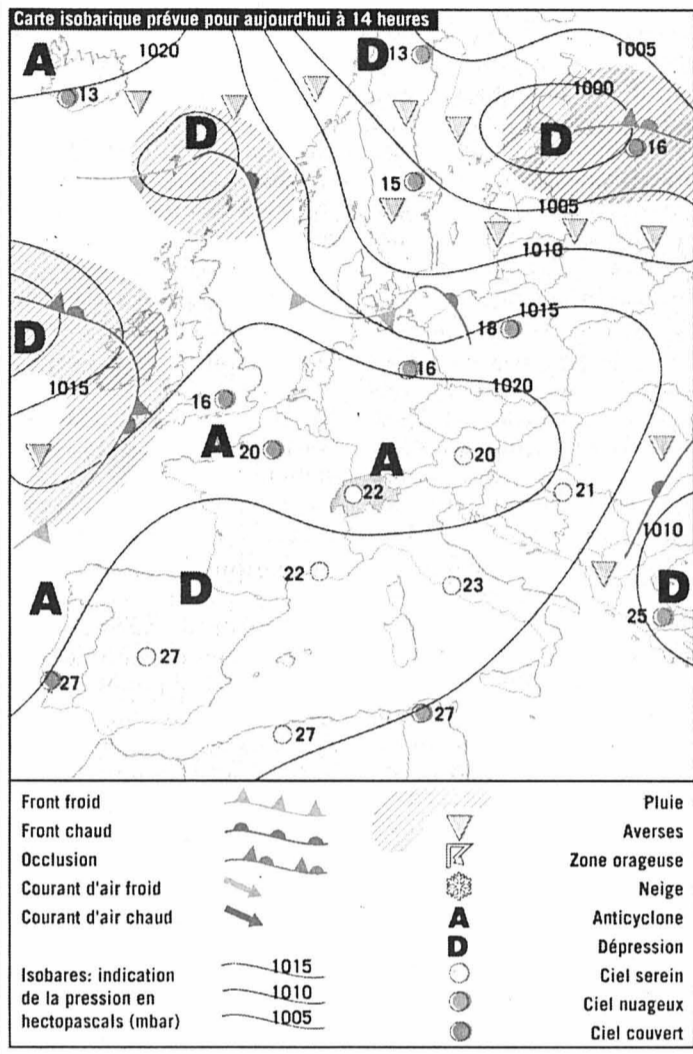
Le soleil fait un carton

Situation générale: le ciel nous concocte aujourd'hui un programme cousu d'or, et on le doit à l'anticyclone qui recouvre l'ouest et le centre du continent. Profitez-en sans retenue car il n'est pas assez fort pour résister longtemps et, surtout, il a des envies de globe-trotter. Des zones nuageuses tournent autour comme des vautours et il faut s'attendre à une dégradation dès demain après-midi.

Prévisions pour la journée: le soleil s'impose avec autorité et on peut déguster ses rayons sans modération. Seules des corolles nuageuses de beau temps décorent les reliefs, sans entacher la domination de notre astre. Les températures reprennent de l'entrain et grimpent vers des valeurs de saison, 21 degrés sur le Littoral et 16 à 19 degrés dans les vallées.

Demain: le soleil décline au fil des heures puis il fait lourd. Averses et orages avant la soirée. Jeudi: en partie ensoleillé. Vendredi: couvert et pluvieux le matin, accalmie ensuite.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Basilide

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 20°
- Boudry: 20°
- Cernier: 18°
- Fleurier: 18°
- La Chaux-de-Fonds: 16°
- Le Locle: 16°
- La Vue-des-Alpes: 13°
- Saignelégier: 16°
- St-Imier: 18°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 15°
- Berne: peu nuageux, 14°
- Genève: beau, 16°
- Locarno: beau, 22°
- Sion: très nuageux, 17°
- Zurich: peu nuageux, 13°

... en Europe

- Athènes: beau, 31°
- Berlin: pluvieux, 14°
- Istanbul: beau, 29°
- Lisbonne: beau, 25°
- Londres: peu nuageux, 16°
- Madrid: beau, 21°
- Moscou: beau, 19°
- Paris: beau, 18°
- Rome: très nuageux, 24°

... et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 33°
- Le Caire: beau, 34°
- Johannesburg: pluvieux, 19°
- Miami: nuageux, 34°
- Pékin: nuageux, 30°
- Rio de Janeiro: nuageux, 26°
- San Francisco: nuageux, 17°
- Sydney: pluvieux, 19°
- Tokyo: pluvieux, 28°

Soleil

Lever: 5h37
Coucher: 21h27

Lune

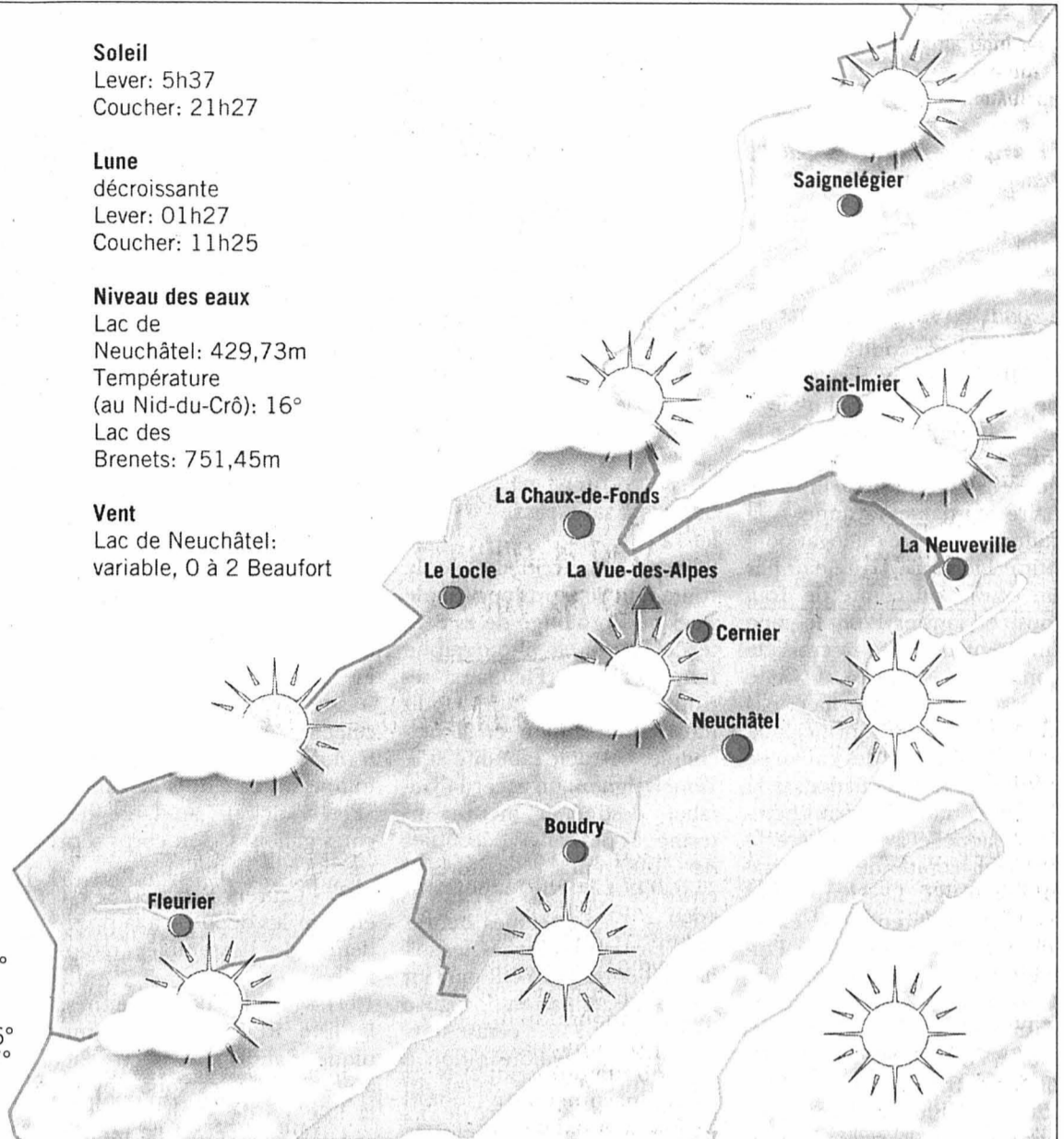
décroissante
Lever: 01h27
Coucher: 11h25

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,73m
Température (au Nid-du-Crô): 16°
Lac des Brenets: 751,45m

Vent

Lac de Neuchâtel: variable, 0 à 2 Beaufort



Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>En plaine: 20° A 1000 m: 16°</p>	<p>24° 20°</p>	<p>23° 20°</p>	<p>22° 19°</p>

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

PROCHE-ORIENT

Droit et morale

Je tiens à remercier Brigitte Sion qui, dans votre édition du 3 avril dernier, répondait à ma tribune libre précédente sur la situation au Proche-Orient. Je la remercie de conforter en moi plusieurs convictions: – en alimentant une vieille polémique sur la traduction française de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (version anglaise: «From occupied territories», version française «Des territoires occupés»), elle démontre qu'elle participe à ce mouvement entretenu par Israël consistant à se quereller pour une lettre. Par là, on occulte la nature fondamentalement illégitime et agressive d'une occupation militaire. En se battant pour savoir si on doit se retirer «de» ou «des» territoires occupés, on considère que, sur le fond, l'occupation est légitime et qu'une partie de ces territoires n'est pas négociable et ne sera pas rendue. On considère presque le fruit des négociations comme un cadeau! C'est le triomphe de la force et de l'oppression. Et la morale là au milieu? – en rappelant qu'en 950 av. J.-C. s'élevait à Jérusalem le Temple, bien antérieur au Dôme du rocher et à la mosquée actuelle, Brigitte Sion démontre bien que le rêve de la restauration du Temple, impliquant la destruction de la mosquée et du Dôme,

reste bien vivace. On peut faire remonter l'histoire jusqu'où on veut: qui était là il y a 5000 ans, il y a 10.000 ans? Quel droit cela confère-t-il? Une chose est sûre, ce lieu est musulman aujourd'hui, et ce depuis plus de treize siècles, c'est même le troisième lieu saint de l'islam, ce que Brigitte Sion semble ignorer. Est-ce là une vision morale? – en situant Yasser Arafat dans la «longue suite des refus arabes», elle démontre une mémoire particulièrement sélective: a-t-elle oublié le geste d'Anouar El-Sadate? La paix avec l'Egypte? Et plus récemment avec la Jordanie? Sans occulter l'essentiel: la poignée de main entre Ythzak Rabin et Yasser Arafat, impliquant la reconnaissance officielle d'Israël par les Palestiniens? Cette reconnaissance est une vraie concession puisqu'elle enterrait le rêve presque cinquantenaire de reconquérir la Palestine d'avant 1948. De plus, le «saucissonnage» de Brigitte Sion est particulièrement pervers: Yasser Arafat n'a refusé ni le retrait israélien prévu par le plan Clinton, ni la souveraineté offerte sur certains quartiers de Jérusalem-Est, ni la création d'un Etat palestinien, il a refusé de signer un accord de paix définitif avec Israël occultant la question des réfugiés: là, c'est Ehud Barak qui a refusé... – les réfugiés justement: comme la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU n'a pas de caractère contraignant, cela implique-

til qu'on s'en moque? Quel cynisme immoral en regard du drame humain de ces quatre millions de réfugiés n'ayant pas de «chez eux» depuis 50 ans! Mais si, au moins, Israël respectait les décisions «contraignantes» du Conseil de sécurité de l'ONU, la question aurait bien avancé. Mais là aussi on s'en moque. Quant à l'origine du problème des réfugiés palestiniens, Brigitte Sion semble ignorer le nouveau courant d'historiens israéliens ayant démontré la responsabilité d'Israël en

1948 pour avoir chassé des Arabes de leurs terres, détruit leurs maisons et villages, et assuré qu'aucun retour ne serait possible. Moral? – en signant son article avec son titre de «secrétaire générale Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation», Brigitte Sion entre dans un processus particulièrement pernicieux. Ses choix politiques, ses engagements la regardent. Mais en signant ainsi, et non en tant que citoyenne, elle sous-entend que mon article est soit diffamatoire, et cela reste à prouver, soit antisémite, et on retrouve là un réflexe de protection très dangereux: critiquer Israël, son gouvernement, sa politique en tant qu'Etat de droit et laïc (rappelons-le) n'a pas le moindre rapport avec l'antisémitisme. C'est là un argument que j'ai souvent entendu d'Israël, c'est là un argument particulièrement bas tant il réveille en Europe une culpabilité face au drame de la Shoah. Or, aucun amalgame n'est possible: critiquer l'Etat d'Israël et sa politique n'a rien à

voir avec un antisémitisme primaire et par ailleurs condamnable au même titre que n'importe quel type de racisme. – dernier point: depuis le début de la nouvelle Intifada, 80% des victimes sont palestiniennes. Une armée de fortune et un peuple de civils affrontent une des armées les mieux organisées au monde, qui n'hésite pas à démontrer sa supériorité par ses blindés ou ses hélicoptères. Les attentats en Israël sont à condamner; ils sont le fait de partis extrémistes. La violence dans les territoires, elle, est le fait d'une armée régulière d'occupation. Alors, qui oppresse qui, qui vit les plus grands drames? Et où est la morale?

Thierry Tschoumy, Peseux

LE DESSIN DU JOUR

FRANCE: AIDE AUX JEUNES PARENTS!



Tribune des lecteurs
Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.